



ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°07-2023-132

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2023

Sommaire

07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations / 07_DDETSPP_service MUTATIONS ECONOMIQUES

07-2023-10-03-00001 - Arrêté portant récépissé de déclaration d'une OSP enregistrée sous le N° SAP 829068691 FUCHET Aymeric KEENOA 07380 FABRAS (3 pages) Page 4

07-2023-10-04-00003 - Arrêté préfectoral de renouvellement d'agrément Association familiale 07700 BOURG SAINT ANDEOL (3 pages) Page 8

07_DDFIP_Direction départementale des finances publiques de l'Ardèche /

07-2023-09-25-00006 - Délégation de signature SIE ANNONAY (2 pages) Page 12

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service Agriculture et Développement Rural

07-2023-09-29-00003 - ARRETE PREFECTORAL constatant l'indice des fermages et sa variation (4 pages) Page 15

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service Environnement

07-2023-10-04-00001 - AP destruction Sangliers_VINEZAC (2 pages) Page 20

07-2023-10-05-00001 - AP auto defrichement FRAISSE Ghislaine Cne OZON (3 pages) Page 23

07-2023-10-06-00001 - AP destruction Sangliers_JOYEUSE (2 pages) Page 27

07-2023-10-02-00008 - AP destruction Sangliers_LALEVADE (2 pages) Page 30

07-2023-10-02-00009 - AP peche anguille COURBIS Nicolas 2023 (4 pages) Page 33

07-2023-10-05-00004 - AP régime forestier Cne AJOUX (3 pages) Page 38

07-2023-10-04-00002 - AP_autorisation_CD07_grotte_Huguenots (2 pages) Page 42

07-2023-10-05-00005 - Arrêté Préfectoral publiant les inventaires des frayères ou des zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole (122 pages) Page 45

07-2023-08-31-00011 - FR84-857 FC Lamastre (2 pages) Page 168

07-2023-08-31-00012 - FR84-884 FC La Rochette (3 pages) Page 171

07-2023-10-03-00002 - tableau baremes perte recolte-prairie (1 page) Page 175

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service Urbanisme et Territoires

07-2023-10-04-00005 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public (3 pages) Page 177

07_DSDEN_Directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ardèche /

07-2023-10-05-00003 - Arrêté agrément JEP ANIMATION SOCIALE D'AUBENAS (2 pages) Page 181

07-2023-10-05-00002 - Arrêté agrément TCA ANIMATION SOCIALE
D'AUBENAS (2 pages)

Page 184

**07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Direction de la Citoyenneté et de
la Légalité**

07-2023-10-04-00004 - Arrêté préfectoral portant transfert provisoire du
bureau de vote de la commune d'ISSANLAS (2 pages)

Page 187

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Service des Sécurités

07-2023-10-02-00010 - 2023APacquisition.odt??commune les vans (2 pages) Page 190

07_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la
Protection des Populations

07-2023-10-03-00001

Arrêté portant récépissé de déclaration d'une
OSP enregistrée sous le N° SAP 829068691
FUCHET Aymeric KEENOA 07380 FABRAS



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de
l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
portant récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistrée
sous le N° SAP 829068691**

Mr FUCHET Aymeric
145 Rue Claude Moulin
07380 FABRAS

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R.7232-12, D.7231-1, D.7231-2 et D. 7233-1,

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et le décret du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités SAP soumises à agrément ou autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,

VU le décret NOR IOMA2319666D du 13 juillet 2023 portant nomination de Mme Sophie ELIZEON, préfète de l'Ardèche ;

VU la circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne relevant de l'article L.7231-1 du code du travail,

VU l'arrêté du 1er octobre 2018 fixant le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-21-00014 du 21 août 2023 portant délégation de signature à Monsieur Daniel BOUSSIT, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche;

SUR PROPOSITION du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités, et de la protection des populations du département de l'Ardèche,

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès du service instructeur de l'Ardèche à Privas, le 03/10/2023 par M. Fuchet Aymeric en qualité de dirigeant, pour l'organisme keenoa dont l'établissement principal est situé 145 Rue Claude Moulin 07380 FABRAS et enregistré sous le N° SAP829068691 pour les activités suivantes en mode prestataire:

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Préparation de repas à domicile
- Livraison de courses à domicile
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Assistance administrative à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail. Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps. La déclaration a une portée nationale.

Le cas échéant :

En application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément dans le ou les département(s) d'exercice de ses activités.

De même, en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'autorisation ou le renouvellement de cette autorisation.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le présent récépissé peut, à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès service instructeur de l' Ardèche ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises – sous direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification auprès du tribunal administratif.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyen » accessible sur le site Internet <http://www.telerecours.fr/>

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Privas, le 3 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur départemental

Daniel BOUSSIT

07_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la
Protection des Populations

07-2023-10-04-00003

Arrêté préfectoral de renouvellement
d'agrément Association familiale 07700 BOURG
SAINT ANDEOL



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de
l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
portant récépissé de renouvellement d'Agrément d'un organisme de services à la
personne enregistrée sous le N° SAP 776237505**

ASSOCIATION FAMILIALE
10 Quai Doc Constant Tzelepoglou
07700 BOURG SAINT ANDEOL

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R.7232-12, D.7231-1, D.7231-2 et D. 7233-1,

VU la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et le décret du 6 juin 2016 relatif à la liste des activités SAP soumises à agrément ou autorisation dans le cadre du régime commun de la déclaration,

VU le décret NOR IOMA2319666D du 13 juillet 2023 portant nomination de Mme Sophie ELIZEON, préfète de l'Ardèche ;

VU la circulaire du 11 avril 2019 relative aux activités de services à la personne relevant de l'article L.7231-1 du code du travail,

VU l'arrêté du 1er octobre 2018 fixant le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-21-00014 du 21 août 2023 portant délégation de signature à Monsieur Daniel BOUSSIT, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche;

VU l'arrêté préfectoral n°07-2023-10-02-00003 du 2 octobre 2023 portant subdélégation de signature à Madame Virginie MAILLE, Directrice départementale adjointe,

SUR PROPOSITION du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités, et de la protection des populations du département de l'Ardèche,

Arrête :

Article 1er

L'agrément de l'organisme SAP 776237505, dont l'établissement principal est situé 10 Quai DOC CONSTANT TZELEPOGLOU 07700 BOURG ST ANDEOL est accordé pour une durée de cinq ans à compter du 04/10/2023.

La demande de renouvellement devra être déposée dans les conditions fixées par l'article R.7232-8 et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Article 2

Cet agrément couvre les activités selon le mode d'intervention indiqué et les départements suivants en qualité de prestataire :

- Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile (07, 26, 30, 84)
- Accompagnement des enfants de moins de 3 ans ou de moins de 18 ans handicapés - (07, 26, 30, 84)

Article 3

Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités dans un département autre que celui pour lequel il est agréé, il devra solliciter une modification préalable de son agrément.

Si l'organisme propose des activités de garde ou d'accompagnement d'enfants de moins de 3 ans ou de moins de 18 ans handicapés, il devra solliciter une modification préalable de son agrément en cas de changement de mode d'intervention.

L'ouverture d'un nouvel établissement dans un département pour lequel il est agréé devra également faire l'objet d'une information préalable auprès du service instructeur.

Article 4

Le présent agrément pourra être retiré si l'organisme agréé :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R.7232-4 à R.7232-9 du code du travail.
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités que celles mentionnées dans le présent arrêté,
- ne transmet pas au préfet compétent les statistiques mentionnées à l'article R.7232-9 du code du travail.

Article 5

Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L. 7232-1-2).

Article 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Il peut, dans les deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours gracieux auprès du service instructeur de l' Ardèche ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - direction générale des entreprises - sous direction des services marchands, 61 Boulevard Vincent Auriol, 75703 PARIS CEDEX 13.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyen » accessible sur le site Internet <http://www.telerecours.fr/>

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.

Privas, le 2 octobre 2023

Pour la préfète et par subdélégation,
La directrice départementale adjointe

Virginie MAILLE

07_DDFIP_Direction départementale des
finances publiques de l'Ardèche

07-2023-09-25-00006

Délégation de signature SIE ANNONAY



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES.....
60 AVENUE DE L'EUROPE.....
07100 ANNONAY.....

Délégation de signature du responsable du SIE d' ANNONAY

Le comptable, responsable du SIE d' ANNONAY

Vu le code général des impôts, et notamment les articles 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques.

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques.

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16.

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à **Mme JOURDAIN Isabelle, Inspectrice des Finances Publiques**, adjointe au responsable du SIE d'ANNONAY à l'effet de signer en mon absence :

1 - en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office dans la limite de 60 000 €

2 - en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, rejet ou transaction dans la limite de 60 000 €

3 - les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service.

4 - les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande

5 - les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant

6 - les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer

7 - les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 15 000 €

8 - l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice

9 - tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1 - en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office dans la limite précisée ci-dessous

2 - et, en matière de gracieux fiscal d'assiette et de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée ci-dessous

aux agents désignés ci-dessous :

Noms et Prénom des agents	Grades	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
JOURDAIN Isabelle	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
MOUNIER Joël	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BARDOUX Lionel	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
CLERMONT Christophe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BRUNEL Christian	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BERNE VALERIE	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
MENDES Béatrice	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
LAVALLEE Sophie	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
GACHE PIERRE-HENRI	Contrôleur	10 000 €	10 000€
ROLLAND Mathilde	Contrôleuse	10 000 €	10 000 €
MAMMAD Zineddine	Agent	2 000 €	2 000 €
ODOUARD Fabrice	Agent	2 000 €	-
PAULUS Michèle	Agente	2 000 €	-
CARVENANT Pascale	Agente	2 000 €	-
GRAS Bénédicte	Agente	2 000 €	-

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1 - les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- 2 - les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 3 - l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuite et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Noms et Prénom des agents	Grades	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
JOURDAIN Isabelle	Inspectrice	12 mois	15 000 €
GACHE Pierre-Henri	Contrôleur	12 mois	10 000 €
MAMMAD Zineddine	Agent	6 mois	3 000 €
ROLLAND Mathilde	Contrôleuse	6 mois	3 000 €

Article 4

Le présent arrêté publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Ardèche.

Annonay, le 25/09/2023

La comptable, responsable du SIE d'Annonay



Isabelle SANDRON

Inspectrice divisionnaire des Finances publiques

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-09-29-00003

ARRETE PREFECTORAL constatant l'indice des
fermages et sa variation



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
constatant l'indice des fermages et sa variation
et portant fixation des cours moyens des denrées retenues (viticulture, arboriculture)
dont les échéances sont comprises entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L 411-11 et R.411-9-3 ;

VU la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010, notamment son article 62 ;

VU le décret n° 2010-1126 du 27 septembre 2010 déterminant les modalités de calcul de l'indice national des fermages et de ses composantes ;

VU le décret n°2008-27 du 8 janvier 2008 relatif au calcul des références à utiliser pour arrêter les maxima et les minima du loyer des bâtiments d'habitation ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 27 septembre 2005, modifié par arrêté préfectoral du 09 octobre 2008, concernant la réglementation des baux ruraux dans le département de l'Ardèche;

VU l'arrêté du 18 juillet 2023 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire constatant pour 2023 l'indice national des fermages ;

VU l'arrêté préfectoral n°07-2023-08-21-00036 du 21/08/2023 portant délégation de signature ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Territoires de l'Ardèche ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : valeur de l'indice 2023

Depuis l'indice des fermages 2010, en application de la loi de modernisation agricole du 27 juillet 2010, l'indice des fermages est constaté au niveau national.

L'indice national des fermages pour 2023 s'établit à **116,46**

Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

La variation de cet indice par rapport à l'année précédente est donc de **5,63 %**.

ARTICLE 2 : calcul de la valeur locative

La valeur locative à l'hectare, pour l'année 2023, est déterminée en multipliant le montant payé en 2022 par la variation de l'indice national des fermages en pourcentage, soit :
loyer 2023 = loyer 2022 x 1,0563.

ARTICLE 3 : actualisation des maxima et minima des terres nues

À compter du 1^{er} octobre 2023 et jusqu'au 30 septembre 2024, les maxima et les minima sont fixés aux valeurs actualisées suivantes :

Pour les terres et prés maximum : 155,29 €/ha
 minimum : 32,63 €/ha

Pour les pâtures et parcours maximum 32,52 €/ha
 minimum 4,08 €/ha

Conformément à la réglementation des baux ruraux dans le département de l'Ardèche, la valeur locative à l'hectare est déterminée en multipliant la note de la parcelle par la valeur du point fixé à **1,54 €** pour la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

ARTICLE 4 : cours moyen des denrées

Les cours moyens des denrées, maxima et minima, concernant les cultures permanentes dont les échéances sont comprises entre le 1^{er} octobre 2023 et le 30 septembre 2024 sont fixés comme suit :

VINS (€/l):

consommation courante		appellation d'origine contrôlée	
VIN DE CONSOMMATION COURANTE	0,36	CONDRIEU	9,30
VIN IGP	0,54	CORNAS	7,00
VIOGNIER	1,62	COTES DU VIVARAIS	0,67
CHARDONNAY	0,98	COTES DU RHONE	0,83
		SAINT JOSEPH	4,10
		SAINT PERAY	2,19

FRUITS (€/kg) :

Fruits	Cours moyens en euros	Maximum (en euros)	Maximum en quantité de denrées/ha (en kg)	Minimum (en euros)	Minimum en quantité de denrées/ha (en kg)
abricots	0,71	248,50	350	124,25	175
cerises	1,53	550,80	360	275,40	180
châtaignes	1,04	312,00	300	18,72	18
pêches	0,40	300,00	750	150,00	375
pommes	0,22	338,80	1540	169,40	770
poires	0,22	297,00	1350	148,50	675
kiwis	0,55	550,00	1000	275,00	500

ARTICLE 5 : tarif horaire de la main d'oeuvre

Le tarif horaire pour la main d'œuvre de conditionnement ou de pré-conditionnement, de la part de fruits revenant au bailleur, est égal à 140 % du S.M.I.C. en vigueur à la date d'accomplissement des travaux.

ARTICLE 6 : valeur locative des bâtiments d'exploitation

Les différentes catégories de bâtiments d'exploitation sont définies dans la réglementation des baux ruraux, modifiée par l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2008. Le prix maximum du m² pour 2023 est de 2,5158 € (variation selon l'indice de fermage).

ARTICLE 7 : valeur locative des bâtiments d'habitation

L'actualisation des loyers des bâtiments d'habitation se fait selon la valeur de l'indice de référence des loyers (IRL) (art.9 de la loi N°2008-111 du 8 février 2008) lorsque le contrat de location le prévoit expressément.

L'indice à prendre en compte est le dernier indice publié à la date de signature du contrat et rappelé ci-après :

1^{er} trimestre 2023 : 138,61 variation annuelle + 3,49 %
2^{ème} trimestre 2023 : 140,59 variation annuelle + 3,50 %

ARTICLE 8:

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

ARTICLE 9:

La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, les sous-préfets des arrondissements de TOURNON et de LARGENTIERE, les maires et le directeur départemental des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Privas, le **29 SEP. 2023**

Pour le préfet et par délégation,
Le Chef du Service Agriculture

signé

Fabien CLAVÉ

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon (Tribunal administratif de LYON – Palais des juridictions administratives – 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa*publication/notification*.

Le recours peut être aussi effectué sur le site www.telerecours.fr

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-04-00001

AP destruction Sangliers_VINEZAC

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
chargeant M. COSTE François de détruire
les sangliers sur le territoire communal de VINEZAC**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00032 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00036 portant subdélégation de signature ;

CONSIDÉRANT la demande du président de l'ACCA de VINEZAC ,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDÉRANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de VINEZAC ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDÉRANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : M. COSTE François, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de VINEZAC .

Ces opérations auront lieu **du 4 octobre 2023 au 06 novembre 2023**.

Article 2 : Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. COSTE François, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de VINEZAC et au président de l'ACCA de VINEZAC .

Privas, le 4 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le responsable du Pôle Nature,

« signé »

Christian Denis

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-05-00001

AP auto defrichement FRAISSE Ghislaine Cne
OZON



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-2023-
relatif à une autorisation de défrichement délivrée à Madame FRAISSE Ghislaine sur la
commune d'Ozon**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code forestier, notamment ses articles L.341-1 et suivants ;

VU le code forestier, notamment ses articles R.341-1 et suivants ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-12-00032 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-12-00036 portant subdélégation de signature ;

CONSIDERANT le dossier de demande d'autorisation de défrichement n° 07-30675 reçu complet le 8 septembre 2023 et présenté par Madame FRAISSE Ghislaine dont l'adresse est 3 rue du champ de beaume – 26600 Chanos-Curson et tendant à obtenir l'autorisation de défricher de 0,2200 ha de bois situés sur le territoire de la commune d'Ozon (Ardèche) ;

CONSIDERANT qu'il résulte de l'instruction, que la conservation des bois ou des massifs qu'ils complètent, ou le maintien de la destination des sols n'est nécessaire pour aucun des motifs mentionnés à l'article L.341-5 du code forestier ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Objet de l'arrêté

Le défrichement de 0,2200 ha de la parcelle de bois située sur la commune d'Ozon et dont les références cadastrales sont les suivantes est autorisé :

Commune	Section	N°	Surface cadastrale	Surface autorisée
Ozon	C	840	1,6050 ha	0,2200 ha

ARTICLE 2 : Durée de validité

La durée de la validité de cette autorisation est de 5 ans à compter de sa délivrance.

ARTICLE 3 : Conditions au respect desquelles la présente décision est subordonnée

1° Le défrichement devra être exécuté pour la réalisation de travaux de mise en culture de vigne.

Un boisement ou reboisement compensateur sur une surface de 0,2200 ha sera exécuté, sur d'autres terrains, par le titulaire de la présente autorisation, dans un secteur écologiquement comparable, en application de l'article L.341-6 I° du code forestier.

Le boisement / reboisement sera réalisé à l'intérieur ou en continuité d'un massif boisé de plus de 4 ha. La largeur minimale du boisement / reboisement est de 20 mètres. Le choix des essences et des régions de provenance doit être conforme aux dispositions de l'arrêté régional du 7 avril 2021 relatif à l'utilisation des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'Etat dans les projets de boisements et de reboisements, ainsi qu'aux catalogues de stations existants. Le travail éventuel du sol, la densité et les modalités de plantation doivent être compatibles avec les recommandations du guide « Comment réussir la plantation forestière ».

Les travaux de boisement ou de reboisement projetés devront faire l'objet d'une validation technique préalable par la direction départementale des territoires.

Le titulaire de la présente autorisation dispose d'un délai maximal d'un an à compter de la notification de cette obligation pour transmettre à la direction départementale des territoires un acte d'engagement des travaux à réaliser ou verser au Fonds stratégique de la forêt et du bois une indemnité équivalente fixée à 1 000 €. Ces travaux feront l'objet d'un contrôle de l'administration pendant une période de 5 ans à compter de la transmission de l'acte d'engagement des travaux à réaliser.

À défaut, l'indemnité sera mise en recouvrement dans les conditions prévues pour les créances de l'État étrangères à l'impôt et au domaine.

2° La réglementation sur l'emploi du feu devra être respectée durant les travaux de déboisement sur ces terrains sensibles aux incendies de forêts.

3° Les talus mis à nu par le défrichement seront végétalisés dans le délai de validité de cette autorisation.

4° Afin de réduire les risques d'érosion et d'inondation, les chemins créés sur l'emprise du projet seront aménagés en contre-pente de manière à canaliser les eaux de ruissellement.

5° Les terrasses existantes seront conservées et remises en état si nécessaire afin de limiter le risque d'érosion.

ARTICLE 4 : Transfert de propriété

En cas de transfert de propriété de tout ou partie des terrains concernés pendant la durée de validité de la présente autorisation, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'en informer préalablement la direction départementale des territoires.

A défaut d'une décision de transfert de l'autorisation au profit du ou des nouveaux propriétaires prononcée par l'autorité administrative, le bénéficiaire initial de l'autorisation reste seul responsable de la bonne réalisation des conditions figurant à l'article 3 de la présente décision.

ARTICLE 5 : Publication

La présente autorisation sera affichée 15 jours au moins avant le début des travaux :

- sur le terrain par les soins du bénéficiaire jusqu'à la fin des travaux ;
- à la mairie, pendant deux mois à compter du début des travaux : le demandeur déposera à la mairie, le plan cadastral des parcelles à défricher qui sera consultable pendant toute la durée des travaux. Mention en sera faite sur les affiches apposées en mairie et sur le terrain.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche. Il sera notifié au demandeur.

ARTICLE 6 : Délais et voies de recours

La présente autorisation peut être contestée devant le tribunal administratif de Lyon (Tribunal administratif de LYON – Palais des juridictions administratives – 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de cette décision.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 7 : Exécution

Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche et le maire de la commune de situation des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Privas, le 05 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des
territoires,
Le Chef d'Unité Forêt,

« signé »

Antoine GUILLOTEAU

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-06-00001

AP destruction Sangliers_JOYEUSE

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
chargeant M. NURY Didier de détruire
les sangliers sur le territoire communal de JOYEUSE**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00032 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00036 portant subdélégation de signature ;

CONSIDERANT la demande du président de l'ACCA de JOYEUSE ,

CONSIDERANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDERANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de JOYEUSE ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDERANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : M. NURY Didier, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de JOYEUSE .

Ces opérations auront lieu **du 6 octobre 2023 au 06 novembre 2023**.

Article 2 : Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. NURY Didier, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de JOYEUSE et au président de l'ACCA de JOYEUSE .

Privas, le 6 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le Chef d'Unité Patrimoine Naturel,

« signé »

Morgan BAUDOIN

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-02-00008

AP destruction Sangliers_LALEVADE

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
chargeant M. ALBORE Didier de détruire
les sangliers sur le territoire communal de LALEVADE-D'ARDECHE**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00032 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00036 portant subdélégation de signature ;

CONSIDERANT la demande du président de l'ACCA de LALEVADE-D'ARDECHE ,

CONSIDERANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDERANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de LALEVADE-D'ARDECHE ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDERANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : M. ALBORE Didier, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de LALEVADE-D'ARDECHE .

Ces opérations auront lieu **du 2 octobre 2023 au 02 novembre 2023**.

Article 2 : Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. ALBORE Didier, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de LALEVADE-D'ARDECHE et au président de l'ACCA de LALEVADE-D'ARDECHE .

Privas, le 2 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le responsable du Pôle Nature,

« signé »

Christian Denis

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-02-00009

AP peche anguille COURBIS Nicolas 2023

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
autorisant la pêche à l'anguille jaune à M. Nicolas COURBIS
sur les lots E4, E5 et E6 sur le fleuve Rhône**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le règlement (CE) 1100/2007 du 18 septembre 2007, instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes ;

VU la décision de la Commission européenne du 15 février 2010 portant approbation du plan français de gestion de l'anguille présenté à la Commission conformément au règlement (CE) n° 1100/2007 du 18 septembre 2007, instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.123-19-2, L.435-1 et suivants ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles R.436-45, R.436-47 et suivants, R.436-64 et R.436-65-1 et suivants ;

VU l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 relatif à la mise en place d'autorisations de pêche de l'anguille en eau douce ;

VU l'arrêté ministériel du 22 octobre 2010 relatif aux obligations de déclaration des captures d'anguille européenne par les pêcheurs en eau douce ;

VU l'arrêté ministériel du 18 décembre 2013 modifié fixant les obligations applicables aux pêcheurs professionnels en eau douce relatives à la tenue du carnet de pêche et à la déclaration des captures d'anguilles européennes (*Anguilla anguilla*) ;

VU l'arrêté ministériel du 5 février 2016 relatif aux périodes de pêche de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) aux stades d'anguille jaune et d'anguille argentée ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 5 février 2016 relatif aux périodes de pêche de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) aux stades d'anguille jaune et d'anguille argentée ;

VU l'arrêté du 3 décembre 2015 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant ;

VU l'arrêté préfectoral du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes du 2 novembre 2016 n° 16/487 précisant les limites de l'unité de gestion de l'anguille du bassin Rhône-Méditerranée ;

VU l'arrêté inter-préfectoral Drôme-Ardèche n° 26-2018-11-07-004 du 7 novembre 2018 et n° 07-2018-11-09-002 du 9 novembre 2018 fixant les interdictions de pêche dans le fleuve Rhône ;

VU l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon n° 20LY02659 du 26 octobre 2022 annulant l'arrêté préfectoral n° 07-2019-05-17-001 du 17 mai 2019 et enjoignant au préfet de l'Ardèche d'instruire à nouveau la demande de 2019 de M. Nicolas COURBIS ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-21-00032 du 21 août 2023 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-21-00036 du 21 août 2023 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2018 n°07-2018-12-21-006 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de l'Ardèche pour l'année 2019 ;

VU la circulaire du 4 février 2011 relative à l'encadrement des activités de pêche de l'anguille en eau douce ;

VU le rapport d'expertise collective de l'ANSES sur la consommation de poissons d'eau douce et PCB traitant des aspects réglementaires, méthodologiques et sanitaires de juillet 2015 ;

VU le plan de gestion des poissons migrateurs 2016-2021 pour le bassin du Rhône-Méditerranée ;

VU le rapport de mise en œuvre de juin 2018 sur le plan de gestion anguille de la France conformément à l'article 9 du règlement (CE) n° 1100/2007 ;

VU le cahier des clauses particulières pour l'exploitation du droit de pêche de l'État dans les eaux mentionnées à l'article L.435-1 du code de l'environnement approuvé pour la période de 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de pêche à l'anguille jaune sur les lots E4, E5, et E6 formulée par M. Nicolas COURBIS en date du 20 janvier 2019 et reçue le 21 janvier 2019 à la DDT et complétée par la localisation des points des débarquements pour les lots E4, E5 et E6 telle que prévue au R.436-65-7 du code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à la demande initiale du service départemental de l'Agence française pour la biodiversité en date du 18 février 2019 complété par l'avis de la direction régionale de l'Agence française pour la biodiversité en date du 5 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à la présente décision du service départemental de l'Office français de la biodiversité en date du 25 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable à la demande initiale du président de l'AAIPPED Rhône Aval Méditerranée du 7 février 2019 formulé par M. Nicolas COURBIS sur les lots E4, E5 et E6 et complété par un courrier en date du 18 mars 2019 à l'attention de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, des DDT(M) de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et du Vaucluse ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à la présente décision du président de l'AAIPPED Rhône Aval Méditerranée formulé par M. Nicolas COURBIS en date du 10 février 2023 ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à la demande initiale du comité de gestion des poissons migrateurs en date du 18 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été donné suite à la demande de saisine pour avis sur la présente décision du comité de gestion des poissons migrateurs par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, sollicitée en date du 23 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été donné suite à la demande d'avis de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, sollicitée en date du 23 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été donné suite à la demande d'instructions de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 23 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT la participation du public réalisée conformément à l'article L.123-19-2 du code de l'environnement du 12 au 26 avril 2019 inclus s'agissant de la décision initiale ;

CONSIDÉRANT la participation du public réalisée conformément à l'article L.123-19-2 du code de l'environnement du 25 janvier au 09 février 2023 inclus s'agissant de la présente décision ;

CONSIDÉRANT l'état de conservation de l'anguille d'Europe jugé en « danger critique d'extinction » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le règlement CE 1100/2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes, la déclinaison du plan de gestion anguille pour l'UGA Rhône-Méditerranée, les résultats des études sur l'évolution du recrutement des jeunes anguilles qui montrent que la situation de l'espèce ne s'est pas améliorée depuis 3 ans qu'ainsi, toute forme de pression supplémentaire, même bénigne, entraîne inmanquablement un risque fort d'extinction de l'espèce à l'état sauvage ;

CONSIDÉRANT que depuis 2019 aucune étude n'est venue démontrer que la dynamique de régression de la population d'anguille se serait inversée sur le bassin du Rhône ;

CONSIDÉRANT qu'en rouvrant la pêche professionnelle inactive depuis 10 ans sur le fleuve Rhône sur les lots E4, E5 et E6, l'objectif de réduction de la mortalité liée aux autres causes anthropiques de 75 % en 2018 fixé dans le plan de gestion anguille de la France risque, pour le bassin Rhône-Méditerranée, de ne pas être atteint ;

CONSIDÉRANT que le PLAGEPOMI indique qu'*il convient de veiller à ce que la réouverture de la pêche professionnelle ne conduise pas à augmenter la pression sur les populations d'anguille (nombres de pêcheurs et compagnons et nombre d'engins ciblant l'anguille) par rapport à la période précédant les arrêtés d'interdiction, c'est-à-dire 2007,[...]* ; que, d'après le rapport du PGA 2018 la quantité moyenne prélevée sur 4 ans (2004-2008) sur le bassin Rhône-Méditerranée par les pêcheurs professionnels était de 1629 tonnes d'anguille jaune ; qu'en la circonstance, il n'est pas possible de connaître avec une précision suffisante l'état actuel du stock d'anguille jaune sur le fleuve Rhône qui traverse le département et de garantir que la reprise de la pêche professionnelle par M. Nicolas COURBIS sur les lots E4, E5 et E6 même pour une quantité modérée, ne va pas accentuer la pression sur la population d'anguille au point de lui porter un préjudice irréversible ;

CONSIDÉRANT que la reconstitution du stock d'anguille nécessite une action sur le long terme (le cycle de vie d'une anguille étant de 10 à 12 ans) ; que les effets du PGA ne seront donc observables qu'à long terme ; qu'en engendrant une nouvelle pression par la reprise de la pêche à l'anguille sans avoir évalué son innocuité sur l'état de conservation de l'espèce, le travail entrepris par les autres opérateurs sur le fleuve et les investissements consentis pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et du respect du PGA sera remis en cause voire annihilé ;

CONSIDÉRANT les recommandations sanitaires de l'ANSES qui préconisent de limiter la consommation de poisson du Rhône à une fois tous les 2 mois et de ne consommer de l'anguille que de façon exceptionnelle en raison du pouvoir fortement bioaccumulateur de PCB de cette espèce ;

CONSIDÉRANT les enjeux forts de préservation de l'anguille sur le fleuve Rhône, les risques importants pour l'état de conservation de l'espèce que ferait courir la réouverture de la pêche sur les lots E4, E5 et E6 loués par M. Nicolas COURBIS ; que le niveau de ce risque est susceptible de troubler le respect des engagements internationaux de la France notamment vis-à-vis du règlement (CE) n° 1100/2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes ;

CONSIDÉRANT que la demande porte sur la reprise de la pêche d'une espèce dont la capture et la commercialisation sont interdites depuis 10 ans et pour laquelle la consommation humaine doit rester exceptionnelle ;

CONSIDÉRANT toutefois que l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon susvisé a établi qu'*« il ne ressort pas des pièces du dossier qu'un principe d'interdiction de la pêche de l'anguille jaune serait localement justifié »* ; que le préfet peut compléter la délivrance de l'autorisation requise des mesures appropriées à la charge du pétitionnaire ; que l'autorité de la chose jugée est établie à l'égard de ces dispositions ; que l'exécution de l'arrêt précité commande que l'injonction d'instruire à nouveau la demande conduise à délivrer l'autorisation de pêcher l'anguille jaune ; que cette autorisation peut être assortie de mesures appropriées à la charge du pétitionnaire et qu'elle doit préciser les dispositions prévues par l'article 5 de l'arrêté du 4 octobre 2010 relatif à la mise en place d'autorisations de pêche de l'anguille en eau douce ;

CONSIDÉRANT que l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon susvisé a établi que le principe de précaution prévu au 1^{er} du II de l'article L.110-1 du code de l'environnement sur lequel s'est fondé le préfet était erroné ;

CONSIDÉRANT que l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon susvisé a établi que le principe de prévention prévu au 2^o du II de l'article L.110-1 du code de l'environnement ne pouvait fonder, sans erreur d'appréciation, le refus de l'autorisation sollicitée à défaut de motif propre à la situation individuelle du demandeur et de spécificité des lots concernés ;

CONSIDÉRANT que les techniques de pêche présentées par M. Nicolas COURBIS dans sa demande sont de nature à entraîner la capture d'une quantité excessive d'anguilles jaunes ; que M. Nicolas COURBIS ne précise pas les efforts de pêche qu'il entend mettre en place sur les lots E4, E5 et E6 loués ; qu'il revient à l'autorité administrative de fixer la nature, les dimensions et le nombre des engins qui peuvent être utilisés ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu en la circonstance de délivrer l'autorisation sollicitée par M. Nicolas COURBIS sur les lots E4, E5 et E6 ; qu'il convient de fixer les mesures appropriées, la nature, les dimensions et le nombre des engins qui peuvent être utilisés par le bénéficiaire de l'autorisation en tenant compte du statut de conservation de l'espèce, des engagements internationaux de la France de restauration d'un état de conservation favorable, de la place du cours moyen du fleuve Rhône sur la voie migratoire qui demande aux anguilles la plus forte dépense énergétique pour l'atteindre, constituant une des marges les plus exposées de son aire de distribution actuelle ;

CONSIDÉRANT que ces circonstances commandent que le prélèvement autorisé soit assorti de mesures appropriées quant à la fixation d'un quota maximum de prélèvement nécessairement faible, que ce prélèvement soit opéré par des moyens non létaux réunissant les meilleures chances de survie des spécimens capturés qu'il faudrait relâcher ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Autorisation – Quotas

M. Nicolas COURBIS est autorisé à pêcher l'anguille jaune dans le cadre de la location du droit de pêche sur le domaine public du fleuve Rhône dans les conditions qui suivent, pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 septembre 2019.

Le prélèvement maximum et le secteur autorisés sont ainsi fixés sur l'unité de gestion Rhône-Méditerranée :

- pour le lot E4 : trois (3) kilogrammes ; sur le cours aval du Turzon (secteur E4-PE-07) ;
- pour le lot E5 : trois (3) kilogrammes ; sur le cours du vieux Rhône, hors de la rivière Eyrieux ;
- pour le lot E6 : trois (3) kilogrammes ; sur le tronçon du fleuve Rhône compris entre :
 - limite amont : 600 m à l'aval du pont du Pouzin ;
 - limite aval : 300 m en amont du barrage de Loriol.

Le prélèvement non réalisé sur un lot ne peut pas être reporté sur les autres lots.

Le prélèvement est réalisé obligatoirement au carrelot dont le relevage est non motorisé et le filet non maillant avec une maille supérieure ou égale à 10 mm. Le nombre maximum de carrelots est fixé à un (1) par lot de pêche.

Article 2 : Voies et délais de recours

Cet arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique devant le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Le tribunal administratif peut être saisi par une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, le directeur départemental des territoires, le commandant du groupement de gendarmerie et les inspecteurs de l'environnement de l'Office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et notifié au demandeur.

Privas, le 02 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,
« signé »
Jean Pierre GRAULE

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-05-00004

AP régime forestier Cne AJOUX

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-2023-
portant application du régime forestier sur la
la commune d'Ajoux**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU les articles L.211-1 et L.214-3 du code forestier,

VU les articles R.214-1 à R.214-2 et R.214-6 à R.214-9 du code forestier,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté préfectoral n°07-2023-08-21-00032 du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Jean-Pierre GRAULE, directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

VU l'arrêté préfectoral n°07-2023-08-21-00036 du 21 août 2023 portant subdélégation de signature,

CONSIDÉRANT la délibération en date du 12 avril 2023 par laquelle le conseil municipal de la commune d'Ajoux demande l'application du régime forestier pour diverses parcelles lui appartenant,

CONSIDÉRANT le procès-verbal de reconnaissance des terrains,

CONSIDÉRANT l'avis de monsieur le directeur de l'agence territoriale Drôme-Ardèche de l'Office national des forêts en date du 16 août 2023,

CONSIDÉRANT les extraits de matrice et le plan cadastral,

CONSIDÉRANT que la consultation du public prévue par l'article L.123-19-1 du code de l'environnement a été réalisée du 8 septembre au 29 septembre 2023,

CONSIDÉRANT la synthèse des observations déposées dans le cadre de la participation du public à la prise de décision instaurée par l'article L. 120-1 du code de l'environnement,

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Relèvent du régime forestier les parcelles suivantes, propriété de la commune d'Ajoux :

Commune	Section	Parcelles	Lieu-dit	Surface cadastrale	Application du régime forestier
Vocance	A	358	Les Blaches	1,0540	1,0540
Vocance	A	364	Les Blaches	1,3860	1,3860
Vocance	A	365	Les Blaches	0,7760	0,7760
Vocance	A	366	Les Blaches	1,2880	1,2880
Vocance	A	367	Les Blaches	0,0500	0,0500
Vocance	A	368	Les Blaches	0,0580	0,0580
Vocance	A	369	Les Blaches	0,4080	0,4080
Vocance	A	428	Les Blaches	0,0052	0,0052
TOTAL				5,0252	5,0252

Surface de la forêt communale d'Ajoux relevant antérieurement du régime forestier : 19 ha 63 a 49 ca

Application du régime forestier sur une surface supplémentaire de : 6 ha 05 a 47 ca

Distraction du régime forestier d'une surface de :

Nouvelle surface de la forêt communale d'Ajoux relevant du régime forestier : 25 ha 68 a 96 ca

ARTICLE 2 :

La forêt communale d'Ajoux relevant du régime forestier est désormais constituée des parcelles cadastrales suivantes :

Commune	Section	Parcelles	Lieu-dit	Surface cadastrale (ha)	Surface relevant du régime forestier (ha)
Vocance	A	358	Les Blaches	1,0540	1,0540
Vocance	A	364	Les Blaches	1,3860	1,3860
Vocance	A	365	Les Blaches	0,7760	0,7760
Vocance	A	366	Les Blaches	1,2880	1,2880
Vocance	A	367	Les Blaches	0,0500	0,0500
Vocance	A	368	Les Blaches	0,0580	0,0580
Vocance	A	369	Les Blaches	0,4080	0,4080
Vocance	A	428	Les Blaches	0,0052	0,0052
Vocance	D	513	Montleve	0,3370	0,3370
Vocance	D	521	Montleve	0,1350	0,1350
Vocance	D	526	Montleve	0,1040	0,1040
Vocance	D	872	Montleve	0,0380	0,0380
Vocance	D	938	Montleve	10,7580	10,7580
Vocance	D	941	Montleve	2,7566	2,7566
TOTAL				19,1538	19,1538

ARTICLE 3:

Cet arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Il peut faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

ARTICLE 4 :

La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, le maire de la commune d'Ajoux, le directeur de l'agence territoriale de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché en mairie d'Ajoux. Une copie du présent arrêté sera adressée au directeur de l'agence Drôme-Ardèche de l'Office national des forêts.

Privas, le 05 octobre 2023

Pour le préfet par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
Le responsable du pôle nature

« signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-04-00002

AP_autorisation_CD07_grotte_Huguenots

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°
autorisant le Conseil départemental de l'Ardèche à réaliser des aménagements
permettant de sécuriser les interventions scientifiques et de protéger les vestiges
archéologiques et le patrimoine naturel dans la grotte dite des Huguenots, sur la
commune de Vallon-Pont-d'Arc, à l'intérieur du site Natura 2000 FR8201654 « Basse
Ardèche urgonienne »**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU la directive n° 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;

VU le code de l'environnement, notamment son article L.414-4 ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles R.414-27 à R.414-29 ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00032 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 août 2023 n° 07-2023-08-21-00036 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté du 18 mai 2020 portant création du site Natura 2000 FR8201654 « Basse Ardèche urgonienne » (zone spéciale de conservation) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-253-0003 du 10 septembre 2013 fixant la liste prévue au IV de l'article L.414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions ne relevant pas d'un régime administratif d'autorisation, d'approbation ou de déclaration au titre d'une législation ou réglementation distincte de Natura 2000, soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 pour le département de l'Ardèche ;

VU la demande d'autorisation déposée le 10 août 2023 par le Conseil départemental de l'Ardèche en vue de réaliser des aménagements permettant de sécuriser les interventions scientifiques et de protéger les vestiges archéologiques et le patrimoine naturel dans la grotte dite des Huguenots, sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc, à l'intérieur du site Natura 2000 FR8201654 « Basse Ardèche urgonienne » ;

VU l'accusé de réception de dossier complet délivré le 05 septembre 2023 par la DDT de l'Ardèche ;

VU l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 annexée à la demande d'autorisation du 10 août 2023 susvisée ;

CONSIDERANT que l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 annexée à la demande du 10 août 2023 susvisée conclut valablement que les opérations et travaux envisagés ne porteront pas atteinte aux objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR8201654 « Basse Ardèche urgonienne » ;

CONSIDERANT l'absence d'observation du public exprimée dans le cadre de la consultation du public organisée du 08 au 23 septembre 2023 conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

Article 1^{er} : Le conseil départemental de l'Ardèche, sis hôtel du département, 07007 Privas cedex , représenté par son président, est autorisé à réaliser des aménagements permettant de sécuriser les interventions scientifiques et de protéger les vestiges archéologiques et le patrimoine naturel dans la grotte dite des Huguenots, sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc, à l'intérieur du site Natura 2000 FR8201654 « Basse Ardèche urgonienne ».

Article 2 : Les travaux seront réalisés conformément aux dispositions du dossier de demande d'autorisation et du présent arrêté **entre le 1er juin et le 31 août 2024**.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément préservés.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la préfète de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et notifié Conseil départemental de l'Ardèche.

Privas, le 04 octobre 2023

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des Territoires,
Le responsable du pôle nature,

« signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-05-00005

Arrêté Préfectoral publiant les inventaires des
frayères ou des zones de croissance ou
d'alimentation de la faune piscicole



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de l'Ardèche**

**Arrêté préfectoral n° 07-XXX-.....
publiant les inventaires des frayères ou des zones de croissance
ou d'alimentation de la faune piscicole**

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 432-3, et R. 432-1 à R. 432-1-5,

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement,

VU l'arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national,

VU l'avis favorable du 16 juin 2023 du Président de la fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique consulté par courriel le 7 juin 2023,

VU l'avis favorable du 15/06/2023 du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques,

VU l'avis favorable du 27/06/2023 de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites,

VU les propositions du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité de l'Ardèche en date du 07/04/2023

VU l'absence de remarque dans le cadre de la consultation du public réalisée du 07/07/2023 au 30/07/2023 inclus, en application de l'article L120-1 du code de l'environnement,

CONSIDÉRANT la nécessité de protéger les frayères de barbeau méridional, chabot, lamproie de planer, ombre commun, saumon atlantique, truite fario, vandoise, alose feinte, apron du Rhône, blennie fluviatile et brochet,

CONSIDÉRANT la nécessité de protéger les zones d'alimentation et de croissance des écrevisses à pieds blancs,

SUR PROPOSITION de Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche,

ARRÊTE

Article 1 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-I du code de l'environnement (parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de : barbeau méridional, chabot, lamproie de planer, ombre commun, saumon atlantique, truite fario et vandoise) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-II du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de : alose feinte, apron du Rhône, blennie fluviatile et brochet) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-III du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisse à pieds blancs a été observée) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 3 du présent arrêté.

Article 4 :

Constitue une frayère à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans les annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans l'annexe 3 du présent arrêté.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet du recours gracieux, peuvent être déférés dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de LYON.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 :

La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche et la cheffe du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Ardèche et affiché dans toutes les mairies du département.

Article 7 :

L'arrêté préfectoral n° 2013-189-0002 du 08 juillet 2013 publiant les inventaires des frayères ou des zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole est abrogé

Privas, le 05 octobre 2023

La préfète,
Signé
Sophie ELIZEON

ANNEXE 1 :

**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES
D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU
SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-I des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères de barbeau méridional, chabot, lamproie de planer, ombre commun, saumon atlantique, truite fario et vandoise

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Ombre commun ; Saumon atlantique ; Truite fario	l'Allier, ses affluents et sous affluents	Confluence avec le Rieufrais, commune LAVEYRUNE	Confluence avec la Genestouze, commune LESPERON
Truite fario	la Combe	Source, commune LESPERON	Limite départementale avec la Haute-Loire, commune LESPERON
Truite fario	la Ribeyre, ses affluents et sous affluents	Limite départementale avec la Haute-Loire, commune LESPERON	Sortie du département de l'Ardèche, commune LESPERON
Truite fario	la Salesse et le Champsault, ses affluents et sous affluents	Sources de la Salesse, commune ASTET	Confluence avec l'Espezonnette, commune LAVILLATTE
Truite fario	le Brugeas, ses affluents et sous affluents	sources- brugeas, commune LANARCE	confluence champsault, commune LAVILLATTE
Chabot ; Truite fario	le Liauron, ses affluents et sous affluents	sources ruisseau de bois vert, commune LE PLAGNAL	confluence allier, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	le Malagayte, et ses affluents	sources, commune LANARCE	confluence brugeas, commune LANARCE
Truite fario	le Rieufrais, ses affluents et sous affluents	Sources - Croix du Pal, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	Confluence avec l'Allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ravin de combe chastel, ses affluents et sous affluents	sources, commune CELLIER-DU-LUC	confluence allier, commune CELLIER-DU-LUC

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Ombre commun ; Saumon atlantique ; Truite fario	rivière l'espezonnette, ses affluents et sous affluents	confluence combelle-montgros, commune ASTET	confluence allier, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau de charbonnière, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau amont serre de moirone, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau aval serre de moirone, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Chabot ; Truite fario	ruisseau d'arnier, ses affluents et sous affluents	chase neuve, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE	confluence espezonnette, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau d'ayguebonne, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau d'espezonne, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE	confluence espezonnette, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau d'estrelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau de blanchinède, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de bois bernard, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	confluence avec le rieufrais, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau de bois clair, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de brancou, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de camargue, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de cesse, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	coflunece, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de chaux, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de chaveyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence galteyre, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de chazarne, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau de chirouse, ses affluents et sous affluents	sources- cham longe, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence pialades, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de combe brun, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de combeneyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de draille, et ses affluents	sources, commune ASTET	confluence tinlettes, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de fourniol, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de gaselle, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de gilles, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de glaude, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence fromagier, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de gouffre, et ses affluents	sources, commune ASTET	confluence espezonnette, commune ASTET

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de jeandon felauate, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de jumelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de l'ane, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de la chaloueyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence ruisseau bois de serres, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la chapelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence fromagier, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de la chase, ses affluents et sous affluents	confluence chirouse-pialades, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la combe, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVILLATTE	confluence espezonnette, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau de la combette, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de la confrerie, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluec emasméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la couède, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence rioufrey, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la croix colonie, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la ferme, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de la galteyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la genestouze, ses affluents et sous affluents	Pont du CD 108, commune LESPERON	Confluence avec l'Allier, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau de la loubeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence ruisseau bois de serres, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de la maye, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence ruisseau bois de serres, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de la meule, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE	confluence espezonne, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de la narcette, et ses affluents	sources, commune LANARCE	confluence malagayte, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de la saume, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence cros, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de la tourte, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de labrot, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de Lavillatte, ses affluents et sous affluents	Sources, commune LAVILLATTE	Confluence avec le ruisseau de la Combe, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau de lebrandès, ses affluents et sous affluents	sources, commune CELLIER-DU-LUC	confluence allier, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau de lespéron, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence, commune LESPERON
Chabot ; Truite fario	ruisseau de lieurond, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau de malagrât, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence ondettes, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de malchamp, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence huadel, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de malevielle, ses affluents et sous affluents	Sources, commune LESPERON	Confluence avec l'Allier, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau de manibles, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence salèche, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Chabot ; Ombre commun ; Truite fario	ruisseau de masméjean, ses affluents et sous affluents	Sources le bez, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	Confluence avec l'Allier, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de mauras, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence espezonnette, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau de méjane, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de montgros, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence combelles, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de prémouillé, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVILLATTE	confluence espezonnette, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau de rabeyral, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de redondet, ses affluents et sous affluents	confluence deux ruisselet du grand pré, commune CELLIER-DU-LUC	confluence rietord, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau de resliades, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence combeneyre, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de reynardeyche, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de rieubournet, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de rieurord, ses affluents et sous affluents	sources, commune CELLIER-DU-LUC	confluence liaurond, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau de riou claret, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de rioubrun, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de rioufrey, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence cros, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de rochabry, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de roche-cercle, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de sagne crème, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de salèche, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence ubacs, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de serres, ses affluents et sous affluents	Source, commune LAVEYRUNE	Confluence avec l'Allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de souradous, et ses affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau de stevenson, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau de triouleyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau de Valadas et ruisseau du Huadel, ses affluents et sous affluents	Sources du Valadas, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	Confluence hubacs, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des abattus, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des aygues douces, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des bozes, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence ubacs, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des cluzeaux, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau des combelles, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau des crampes, ses affluents et sous affluents	sources-rabiscous, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	confluence rieufrais, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau des durands, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des escoudens, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau des fayolles, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence cluzeaux, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau des foges, ses affluents et sous affluents	sources l'espervélouze, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau des hubacs, ses affluents et sous affluents	Sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	Confluence avec le Masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des margues, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau des morts, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence fromagier, commune LANARCE

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des ondettes, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des pialades, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence chirouse, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau des plots, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence genestouse, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau des prades-st alban, ses affluents et sous affluents	sources ruisseau des neygous, commune LE PLAGNAL	confluence allier, commune SAINT-ALBAN-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau des pradettes, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence prades, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau des salesses, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence galteyre, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau des tinlettes, et ses affluents	sources ruisseau des tinlettes, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	ruisseau des trespis, ses affluents et sous affluents	Sources, commune LANARCE	Confluence avec l'Espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau des uffernets, ses affluents et sous affluents	sources, commune CELLIER-DU-LUC	confluence rieurord, commune CELLIER-DU-LUC
Truite fario	ruisseau du bois de chabrol, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau du bois de serres, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence ruisseau de serres, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau du bois des durands, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du bois du lasses, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du bois, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence allier, commune LAVEYRUNE

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du bois, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence huadel, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du carmes, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence espezonnette, commune LESPERON
Truite fario	ruisseau du champ d'aymard, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVILLATTE	confluence, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau du clair, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau du cros du loup, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence huadel, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du cros, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Chabot ; Ombre commun ; Truite fario	ruisseau du doulay, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du fromagier, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau du ginestet, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence espezonnette, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau du lasses, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du pinet, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE PLAGNAL	confluence, commune LE PLAGNAL
Truite fario	ruisseau du pradel, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence masméjean, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du prat, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence chase, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du ranc du chien, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du riou, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVEYRUNE	confluence, commune LAVEYRUNE
Truite fario	ruisseau du sagnas, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau du vauchas, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence souradou, commune ASTET
Truite fario	ruisseau moyen serre de moirone, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence huadel, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES
Truite fario	ruisseau vallat fourchat, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES	confluence pialades, commune SAINT-ETIENNE-DE-LUGDARES

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Ombre commun ; Truite fario	fleuve la loire, et ses affluents	L'ensemble des sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence orcival, commune ISSARLES
Truite fario	l'Aigue Nègre, ses affluents et sous affluents	sources- croix montouse, commune SAINTE-EULALIE	confluence loire, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Chabot ; Truite fario	l'Orcival, ses affluents et sous affluents	Source, commune LE BEAGE	Confluence avec la Loire, commune ISSARLES
Chabot ; Truite fario	la Langougnole, ses affluents et sous affluents	sources-patus d'issanlas, commune ISSANLAS	Limite départementale avec la Haute-Loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Truite fario	la Méjeanne, ses affluents et sous affluents	sources-cham méjeanne, commune ISSANLAS	confluence ruisseau chamousse- limite administrative, commune COUCOURON
Chabot ; Truite fario	la Padelle, ses affluents et sous affluents	sources- bout de barre, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence loire, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	le cholet, et ses affluents	sources, commune DEVESSET	limite du département avec la haute-loire, commune LE CHAMBON-SUR-LIGNON
Chabot ; Truite fario	le Gage	sources-la mindre, commune LE BEAGE	confluence loire, commune LE LAC-D'ISSARLES
Truite fario	le Lioussel	Entrée dans le département de l'Ardèche, commune MARS	Confluence avec le Lignon du Velay, commune MARS
Truite fario	le Merdenson, et ses affluents	sources-le bez, commune ISSARLES	confluence loire, commune ISSARLES
Chabot ; Truite fario	le Prat Sauvage, ses affluents et sous affluents	sources- verrerie, commune BURZET	confluence loire, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	le Tauron, ses affluents et sous affluents	sources-andéol, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Chabot ; Truite fario	le Vernason, ses affluents et sous affluents	Sources Peyreyres, commune MAZAN-L'ABBAYE	Confluence avec la Loire, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	riviere le lignon	confluence avec le ruisseau de lioussel, commune MARS	confluence avec le ruisseau de calon, commune MARS
Truite fario	ruisseau d'ayuebelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence padelle, commune BURZET
Truite fario	ruisseau d'ayme, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence loire, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de banne, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence rioufrède, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de Barges	Source, commune DEVESSET	Sortie du département de l'Ardèche, commune DEVESSET

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Truite fario	ruisseau de barre, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de beauregard, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de benet, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence ayme, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de berthoux, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence gage, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de bois vert, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de bonnefoy du bois des seigneurs, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	pont D377, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de bonnefoy, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de boyer, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de brugeas, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de calon	Sources, commune MARS	Confluence avec le Lignon du Velay, commune MARS
Truite fario	ruisseau de chaffour, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de chambette, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de chamblas, et ses affluents	sources-plantalion, commune ISSANLAS	confluence rieufof, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau de chamousse, ses affluents et sous affluents	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de chareyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence ayme, commune SAGNES-ET-GOUDOULET

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de chaudier	Source, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Sortie du département de l'Ardèche, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de chaumeil, ses affluents et sous affluents	sources, commune USCLADES-ET-RIEUTORD	confluence loire, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Chabot ; Truite fario	ruisseau de chaussidouze, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence mazan, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de chavade, et ses affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence aygueneyre, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau de clatrousier, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence gage, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de combe jolon, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de combefere, et ses affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau de cros romeau, ses affluents et sous affluents	sources, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau de dauphinon, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence ayme, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de disonenche, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence loire, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de faucon, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence mazan, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de fougeras, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de frède-maisoun, ses affluents et sous affluents	sources, commune COUCOURON	confluence, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de gibert, et ses affluents	Entrée dans le département de l'Ardèche, commune LE BEAGE	Confluence avec la Veyradeyre, commune LE BEAGE

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Truite fario	ruisseau de goulette, ses affluents et sous affluents	sources-villeverte, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de grand pré, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE LAC-D'ISSARLES	confluence gage, commune LE LAC-D'ISSARLES
Truite fario	ruisseau de grateloup, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence padelle, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de l'arbre, et ses affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence gage, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de l'estournaye, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence padelle, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	ruisseau de l'ouleyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence ranc, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau de l'ubac, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence loire, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de la bataille, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence combettes, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de la bessede, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de la ceytasse, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence vernazon, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de la champ de montmoulard, et ses affluents	sources, commune COUCOURON	confluence viallattes, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de la clède, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de la combette, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence padelle, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de la Fayette, ses affluents et sous affluents	Limite départementale avec la Haute-Loire, commune LAVILLATTE	Confluence avec le ruisseau des Combes, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau de la grange de blaye, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence loire, commune SAGNES-ET-GOUDOULET

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la jalade, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de la lébouze, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de la macharade, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence benet, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de la maison neuve, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence ayme, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de la nouquette, ses affluents et sous affluents	sagne redonde-exutoire zone humide, commune LANARCE	confluence langougnole, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de la réserve, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de la roche, ses affluents et sous affluents	sources, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau de la tialade, ses affluents et sous affluents	sources, commune USCLADES-ET-RIEUTORD	confluence prat-sauvage, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	ruisseau de la tuilière, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence padelle, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de la vestide, et ses affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau de la villette, ses affluents et sous affluents	limite départementale, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de lachamp, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence loire, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de longue lisse, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de maisonneuve, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence rieuclar, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de mal batie, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence loire, commune SAGNES-ET-GOUDOULET

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de malechamp, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de maleval, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSARLES	confluence orcival, commune ISSARLES
Truite fario	ruisseau de mazaboulet, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de mazan viel, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Chabot ; Truite fario	ruisseau de mazan, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de merchat, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de mezeyrac, et ses affluents	sources- bouquet, commune LANARCE	confluence nouquette, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau de mezy, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence mascharade, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de montauray, ses affluents et sous affluents	piste montauray, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de montgarnier, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence vernazon, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau de montvieux, ses affluents et sous affluents	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau de moutefont, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de museran, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de narçon, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence malechamp, commune LE ROUX

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de pacoulet, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence padelle, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	ruisseau de paillon, ses affluents et sous affluents	pont rd 289, commune BURZET	confluence padelle, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de Peyregourde	Sources, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Sortie du département de l'Ardèche, commune DEVESSET
Truite fario	ruisseau de peyronel, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence padelle, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau de piedfaud, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence mazan, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de pré-plot, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence combes, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau de rancduzier, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de rieu cros, ses affluents et sous affluents	sources- narcier, commune ISSANLAS	confluence loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau de rieuclar, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de rioufol, ses affluents et sous affluents	sources-tendrier, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de rioufrède, ses affluents et sous affluents	sources-banne, commune ASTET	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de rochessac, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence ceytasse, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau de roudeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de rougier, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau de sagne-morte, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	retenue du gage, commune CROS-DE-GEORAND

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de sapeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVILLATTE	confluence méjeanne, commune LAVILLATTE
Truite fario	ruisseau de tardieu, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence prat-sauvage, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de terrisse, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence loire, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau de valorie, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau de villevieille, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence aygueeyre, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau de volle, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence loire, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau des caronnes, et ses affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau des carretades, ses affluents et sous affluents	sources, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence fayes, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau des chaplades, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau des closels, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau des combes, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSARLES	confluence orcival, commune ISSARLES
Truite fario	ruisseau des combes, ses affluents et sous affluents	sources, commune LESPERON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau des cotes, ses affluents et sous affluents	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau des coustilles, ses affluents et sous affluents	sources- beaumet, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence lots, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des echaffis, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence aygueneyre, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau des eperviers, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence vernazon, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau des eyridiers, ses affluents et sous affluents	sources, commune USCLADES-ET-RIEUTORD	confluence loire, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Truite fario	ruisseau des fayes, ses affluents et sous affluents	sources- fumade, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence nadalès, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau des fourneaux, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSARLES	confluence loire, commune ISSARLES
Truite fario	ruisseau des gadimelles, et ses affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau des lots, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence loire, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau des oulettes, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence prat-sauvage, commune BURZET
Truite fario	ruisseau des pales, et ses affluents	sources, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau des viallattes, et ses affluents	sources- montmoulard, commune COUCOURON	confluence langougnole, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau du bleynet, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence loire, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau du cayres, ses affluents et sous affluents	sources- fenadou, commune SAINTE-EULALIE	confluence aygueneyre, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau du chambonnet, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence rance, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau du cros du loup, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence prat-sauvage, commune BURZET

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du cros du payrol, ses affluents et sous affluents	sources, commune LAVILLATTE	confluence, commune ISSANLAS
Truite fario	ruisseau du crouzas, ses affluents et sous affluents	sources-la garde, commune SAINTE-EULALIE	confluence tauron, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau du crouzet, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSARLES	confluence loire, commune ISSARLES
Truite fario	ruisseau du diable, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	retenue de la palisee-fleuve loire, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau du diable, ses affluents et sous affluents	sources, commune USCLADES-ET-RIEUTORD	confluence loire, commune USCLADES-ET-RIEUTORD
Chabot ; Truite fario	ruisseau du grand pré, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence padelle, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	ruisseau du maigre, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence fougeras, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau du martelet, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Chabot ; Truite fario	ruisseau du mas d'arcons, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau du monastier	Sources, commune SAINT-AGREVE	Sortie du département de l'Ardèche, commune MARS
Truite fario	ruisseau du mont, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence rieuclar, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau du pièbre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence nadalès, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE
Truite fario	ruisseau du pistolet, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence crouzas, commune SAINTE-EULALIE
Chabot ; Truite fario	ruisseau du pradal, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE	confluence vernazon, commune SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE
Truite fario	ruisseau du pradel, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence veyradeyre, commune LE BEAGE

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du pradel, ses affluents et sous affluents	pont piste forestière, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vernazon, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau du pré de mazan, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence tauron, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau du pré du bois, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE BEAGE	confluence gage, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau du pré du bois, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence tuillièrre, commune BURZET
Truite fario	ruisseau du ranc, ses affluents et sous affluents	sources, commune USCLADES-ET-RIEUTORD	confluence loire, commune SAINTE-EULALIE
Truite fario	ruisseau du rance, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence malechamp, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau du rieufof, et ses affluents	sources-les fayolles, commune ISSANLAS	confluence langougnole, commune ISSANLAS
Chabot ; Truite fario	ruisseau du riou, ses affluents et sous affluents	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Truite fario	ruisseau du rioufroid, ses affluents et sous affluents	sources, commune CROS-DE-GEORAND	confluence gage, commune CROS-DE-GEORAND
Truite fario	ruisseau du sartre, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINTE-EULALIE	confluence aygueneyre, commune SAINTE-EULALIE
Chabot ; Truite fario	ruisseau du saut de la jument borgne, ses affluents et sous affluents	Pont du CD 378, commune LE BEAGE	Confluence avec la Veyradeyre, commune LE BEAGE
Truite fario	ruisseau du taillet, ses affluents et sous affluents	sources, commune LANARCE	confluence, commune LANARCE
Truite fario	ruisseau l'escondus, ses affluents et sous affluents	sources, commune ISSARLES	confluence orcival, commune ISSARLES
Chabot ; Truite fario	ruisseau la veyradeyre, ses affluents et sous affluents	pont D377- chartreuse bonnefoy, commune LE BEAGE	confluence loire, commune LE LAC-D'ISSARLES
Truite fario	ruisseau le nadalès, ses affluents et sous affluents	Sources, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	Limite départementale avec la Haute-Loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE

La Loire de sa source au Rhins – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau le vallat, ses affluents et sous affluents	sources- chazorne, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE	confluence loire, commune LACHAPELLE-GRAILLOUSE

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario ; Vandoise	L'Ay, ses affluents et sous affluents	Confluence du Nant et du Malpertuis, commune SATILLIEU	Confluence avec le Rhône, commune SARRAS
Truite fario	L'Aygueneyre	Sources, commune DEVESSET	Confluence Doux, commune SAINT-JEURE-D'ANDAURE
Chabot ; Vandoise	l'olanet, ses affluents et sous affluents	l'olanet à sa source, commune OZON	l'olanet à sa confluence avec le Rhône, commune OZON
Truite fario	L'Ozon	Pont du Cros du Sol, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS	Confluence Duzon, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	La Cance, ses affluents et sous affluents	La Cance à sa source, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	La Cance à sa confluence avec le Rhône, commune SARRAS
Truite fario	La Daronne, ses affluents et sous affluents	Sources, commune NOZIERES	Confluence Doux, commune COLOMBIER-LE-VIEUX
Truite fario	La Deume, ses affluents et sous affluents	La Deume à sa limite avec le département de la Loire (pont du lieu-dit Moulin-Ferrand), commune SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY	La Deume à sa confluence avec la Cance, commune ANNONAY
Truite fario	La Sumène, ses affluents et sous affluents	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Truite fario	La Vivance, ses affluents et sous affluents	Sources, commune VAUDEVANT	Confluence Daronne, commune SAINT-FELICIEN
Truite fario	Le Condoie, et ses affluents	Sources, commune SAINT-BASILE	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Truite fario	Le Doiron	Sources, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS	Confluence Duzon, commune PLATS

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Le Doux, et ses affluents	Entrée dans le département 07, commune SAINT-BONNET-LE-FROID	Confluence Duzon, commune TOURNON-SUR-RHONE
Truite fario	Le Douzet, ses affluents et sous affluents	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Truite fario	Le Duzon	Source, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	Confluence Doux, commune TOURNON-SUR-RHONE
Truite fario	Le Furon, ses affluents et sous affluents	Le Furon à sa source, commune PREAUX	Le Furon à sa confluence avec l'ay, commune PREAUX
Truite fario	Le Grozon	Sources, commune BOFFRES	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Truite fario	Le Nant, ses affluents et sous affluents	Le Nant à sa source, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN	Le Nant à sa confluence avec le Malpertuis, commune SATILLIEU
Truite fario	Le Ternay, ses affluents et sous affluents	le Ternay à la limite du département de la Loire, commune SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY	le Ternay à sa confluence avec la Deume, commune SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	Le vieux Rhône de Roussillon et ses lônes	Limite départementale, commune LIMONY	Restitution, commune PEYRAUD
Truite fario	riviere le Malpertuis, ses affluents et sous affluents	le Malpertuis à sa source, commune LALOUVESC	le Malpertuis à sa confluence avec le Nant, commune SATILLIEU
Truite fario	Ruisseau affluent de Malleval	Sources, commune DEVESSET	Confluence ruisseau de Malleval, commune DEVESSET
Truite fario	Ruisseau d'Agreve, ses affluents et sous affluents	Source, commune PAILHARES	Confluence Doux, commune LAFARRE
Truite fario	ruisseau d'embrun, ses affluents et sous affluents	ruisseau d'embrun à sa source, commune SAINT-ALBAN-D'AY	ruisseau d'embrun à sa confluence avec la cance, commune ROIFFIEUX
Truite fario	Ruisseau d'Ormèze	Aval confluence Ruisseau Barral/Ruisseau Solignac, commune GILHOC-SUR-ORMEZE	Confluence Duzon, commune COLOMBIER-LE-JEUNE

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau d'Orties	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Douzet, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Balaye, et ses affluents	Retenue collinaire de Balaye, commune EMPURANY	Confluence Doux, commune EMPURANY
Truite fario	Ruisseau de Bantiron, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Bantiron à sa source, commune SAINT-DESIRAT	Ruisseau de Bantiron à sa confluence avec la cance, commune SAINT-DESIRAT
Truite fario	Ruisseau de Barjac	Retenue collinaire du Chateau de Cachard, commune ALBOUSSIÈRE	Cofluence Duzon, commune BOFFRES
Truite fario	Ruisseau de Barral	Aval des Giraudons, commune GILHOC-SUR-ORMEZE	Confluence Ormèze, commune GILHOC-SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Baume	Source, commune ROCHEPAULE	Confluence ruisseau des Effangeas, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de Beauze, ses affluents et sous affluents	Confluence ruisseau de Chaveroy et ruisseau de Chapelonne, commune ETABLES	Confluence Doux, commune ETABLES
Truite fario	Ruisseau de Bel-Air, ses affluents et sous affluents	Sources, commune NOZIERES	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Truite fario	Ruisseau de Bergemon	Source, commune ROCHEPAULE	Confluence Ruisseau des Effangas, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de Bernard	Sources, commune BOUCIEU-LE-ROI	Confluence, commune BOUCIEU-LE-ROI
Truite fario	Ruisseau de Bonnas, et ses affluents	Source, commune ETABLES	Confluence ruisseau de la Jointine, commune ETABLES
Truite fario	Ruisseau de Bonnefont	Sources, commune DESAIGNES	Confluence Doux, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Brameloup	Source, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Confluence Effangeas, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS
Truite fario	Ruisseau de Bras	Source, commune BOGY	Confluence avec le Crémieux, commune BOGY

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Cabus, et ses affluents	Source, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence ruisseau du Perrier, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau de Cansonnet, ses affluents et sous affluents	Source, commune MONESTIER	Confluence avec la Cance, commune VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de Cédron	Limite route D209, commune BOUCIEU-LE-ROI	Confluence doux, commune BOUCIEU-LE-ROI
Truite fario	Ruisseau de Châlon, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Châlon à sa source, commune SAVAS	Ruisseau de Châlon à sa confluence avec la deume, commune BOULIEU-LES-ANNONAY
Truite fario	Ruisseau de Chapelonne	Sources, commune ETABLES	Confluence Doux, commune ETABLES
Truite fario	Ruisseau de Chaudoreille	Retenue collinaire contrebas du hameau du Grand Chirat, commune BOFFRES	Confluence DUzon, commune BOFFRES
Truite fario	Ruisseau de Chaverоче	Source, commune ETABLES	Confluence ruisseau de Chapelonne, commune ETABLES
Truite fario	Ruisseau de Chenevière	Sources, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence Doux, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau de Choisine, et ses affluents	Exutoire plan d'eau de la Choisine, commune COLOMBIER-LE-VIEUX	Confluence Doux, commune COLOMBIER-LE-VIEUX
Truite fario	Ruisseau de Chosson	Pont route communale hameau Pomaret, commune COLOMBIER-LE-JEUNE	Confluence Duzon, commune COLOMBIER-LE-JEUNE
Truite fario	Ruisseau de Combe Noire, ses affluents et sous affluents	source du Ruisseau de Combe Noire, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	Ruisseau de Combe Noire à sa confluence avec la Cance, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de Combe, ses affluents et sous affluents	Source, commune LALOUVESC	Confluence ruisseau de Taillares, commune LALOUVESC
Truite fario	Ruisseau de Concise	Source, commune SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY	Confluence avec la Deume, commune SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Costet, et ses affluents	Sources, commune PAILHARES	Confluence Daronne, commune PAILHARES
Truite fario	Ruisseau de Couranne, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Couranne à sa source, commune PREAUX	Ruisseau de Couranne à sa confluence avec l'ay, commune PREAUX
Truite fario	Ruisseau de Crapannes, et ses affluents	Source, commune SAINT-FELICIEN	Confluence Daronne, commune SAINT-FELICIEN
Truite fario	Ruisseau de Crémieux à sa source, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Crémieux à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune PEUGRES	Ruisseau de Crémieux, commune PEYRAUD
Truite fario	Ruisseau de Cueil, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Cueil à sa source, commune TALENCIEUX	Ruisseau de Cueil à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune ANDANCE
Truite fario	Ruisseau de Denis, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Denis à sa source, commune OZON	Ruisseau de Denis à sa confluence avec le ru de ponchon, commune OZON
Truite fario	Ruisseau de Diomant, ses affluents et sous affluents	Source, commune PAILHARES	Confluence Daronne, commune PAILHARES
Truite fario	Ruisseau de Fay	Village de Gilhoc-sur-Ormèze, commune GILHOC-SUR-ORMEZE	Confluence Ormèze, commune GILHOC-SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Fontaneyre	Sources, commune SAINT-JEURE-D'ANDAURE	Confluence Aygueneyre, commune SAINT-JEURE-D'ANDAURE
Truite fario	Ruisseau de Gaizard, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Gaizard à sa source, commune VION	Ruisseau de Gaizard à sa confluence avec le Rhône, commune VION
Truite fario	Ruisseau de Girodier	Source, commune COLOMBIER-LE-JEUNE	Confluence Ormèze, commune COLOMBIER-LE-JEUNE
Truite fario	Ruisseau de Gournaudu	Aval hameau de la Combe, commune SAINT-AGREVE	Confluence de la Sumène, commune SAINT-PRIX
Truite fario	Ruisseau de Jausserand	Pont route de Balaron, commune DESAIGNES	Confluence Douzet, commune LABATIE-D'ANDAURE
Truite fario	Ruisseau de Jérusalem, et ses affluents	Source, commune ETABLES	Confluence ruisseau de Beauze, commune ETABLES

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Jointine, ses affluents et sous affluents	Exutoire plan d'eau de la Jointine, commune ETABLES	Confluence Daronne, commune ETABLES
Truite fario	Ruisseau de l'Adret	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence d'Orties, commune SAINT-AGREVE
Truite fario	Ruisseau de l'Adret, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de l'Adret à sa source, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	Ruisseau de l'Adret à sa confluence avec la cance, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de l'Ecoutay, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de l'Ecoutay à sa source, commune PEAUGRES	Ruisseau de l'Ecoutay à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune ANDANCE
Truite fario	Ruisseau de l'Eure, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de l'Eure à sa source, commune ROIFFIEUX	Ruisseau de l'Eure à sa confluence avec la cance, commune ROIFFIEUX
Truite fario	Ruisseau de la Combe	Source, commune VERNOSC-LES-ANNONAY	Confluence avec le ruisseau des Fromentaux, commune THORRENC
Truite fario	Ruisseau de la Combe, ses affluents et sous affluents	source du Ruisseau de la Combe, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	confluence du Ruisseau de la Combe avec ru de Rouchon, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de la Côte, ses affluents et sous affluents	Sources, commune NOZIERES	Confluence Doux, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de la Dielle	Contrebas Hameau Les Payards, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Cofluence Duzon, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
Truite fario	Ruisseau de la Faurie	Source, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence ruisseau de la Scie de la Faurie, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau de la Gouille, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de la Gouille à sa source, commune SAINT-ROMAIN-D'AY	Ruisseau de la Gouille à sa confluence avec la cance, commune QUINTENAS

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de la Mandonne, et ses affluents	Sources, commune NOZIERES	Confluence ruisseau des Lesches, commune EMPURANY
Truite fario	Ruisseau de la Masse	Sources, commune ROCHEPAULE	Confluence Doux, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de la Méalonière	Confluence des sources amont, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence Doux, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau de la Merderie	Aval Hameau de Feyrol, commune SAINT-PRIX	Confluence Sumène, commune SAINT-PRIX
Truite fario	Ruisseau de la Pèche, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de la Pèche à sa source, commune SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX	Ruisseau de la Pèche à sa confluence avec le limony, commune VINZIEUX
Truite fario	Ruisseau de la Peyratière	Pont d'Antoulin, commune CHAMPIS	Confluence Duzon, commune CHAMPIS
Truite fario	Ruisseau de la Pinsole	Source, commune VANOSC	Confluence avec le Malbuisson, commune VANOSC
Truite fario	ruisseau de la Rouveurette	Sources, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Confluence Grozon, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON
Truite fario	ruisseau de la scie de faurie	Source, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence ruisseau du Rouvey, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau de la Tapie	Sources, commune DESAIGNES	Confluence Sumène, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de la Thine, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de la Thine à sa source, commune ANNONAY	Ruisseau de la Thine à sa confluence avec la cance, commune ANNONAY
Truite fario	Ruisseau de La Valette	Sources, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Confluence Aygueneyre, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de la Valette, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de la Valette à sa source, commune LALOUVESC	Ruisseau de la Valette à sa confluence avec le Malpertuis, commune SATILLIEU

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Larzallier à sa source, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Larzallier à sa confluence avec le Nant, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN	Ruisseau de Larzallier, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN
Truite fario	Ruisseau de Lesches	Barrage Oasis, commune EMPURANY	Confluence ruisseau l'éal, commune EMPURANY
Truite fario	Ruisseau de Lignon, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Lignon à sa source, commune SAINT-ALBAN-D'AY	Ruisseau de Lignon à sa confluence avec la cance, commune ROIFFIEUX
Truite fario	Ruisseau de Limelande, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Limelande à sa source, commune OZON	Ruisseau de Limelande à sa confluence avec la lône du rhône, commune OZON
Truite fario	Ruisseau de Limony, ses affluents et sous affluents	Limite départementale avec la Loire, commune SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX	Confluence avec le Rhône, commune LIMONY
Truite fario	Ruisseau de Maisonnas	Retenue collinaire de Maisonnas, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Confluence Ruisseau de Solignac, commune GILHOC-SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Malafaugeres	Sources, commune SAINT-JEURE-D'ANDAURE	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Truite fario	Ruisseau de Malleval	Sources, commune DEVESSET	Confluence Aygueneyre, commune DEVESSET
Truite fario	Ruisseau de Manoha	Source, commune ARDOIX	Confluence avec la Goueille, commune ARDOIX
Truite fario	Ruisseau de Mantel, et ses affluents	Sources, commune BOFFRES	Confluence Grozon, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON
Truite fario	Ruisseau de Marcailler	Route des Côtes, commune DESAIGNES	Confluence Sumène, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Marlet, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Marlet à sa source, commune VINZIEUX	Ruisseau de Marlet à sa confluence avec le Rhône, commune SERRIERES

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Mars	Pont D214, commune ROCHEPAULE	Confluence Aygueneyre, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de Mathon	Pont route communale du Pradon, commune GILHOC-SUR-ORMEZE	Confluence Ormèze, commune GILHOC-SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Mauron, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Mauron à sa source, commune CHARNAS	Ruisseau de Mauron à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune LIMONY
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de mazevieux (iserand), ses affluents et sous affluents	ruisseau de mazevieux (iserand) à sa source, commune ETABLES	ruisseau de mazevieux (iserand) à sa confluence avec le Rhône, commune VION
Truite fario	Ruisseau de Médet, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Médet à sa source, commune ROIFFIEUX	Ruisseau de Médet à sa confluence avec la cance, commune ANNONAY
Truite fario	Ruisseau de Merdan	Retenue collinaire de Germat, commune SAINT-SYLVESTRE	Confluence Duzon, commune SAINT-SYLVESTRE
Truite fario	Ruisseau de Merdan, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Merdan à sa source, commune VION	Ruisseau de Merdan à sa confluence avec le Rhône, commune VION
Truite fario	Ruisseau de Mézayon, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Mézayon à sa source, commune SAINT-ALBAN-D'AY	Ruisseau de Mézayon à sa confluence avec l'ay, commune SATILLIEU
Truite fario	Ruisseau de Miraillon, et ses affluents	Sources, commune ARLEBOSC	Confluence Doux, commune ARLEBOSC
Truite fario	Ruisseau de Morge	Pont de la D369, commune ALBOUSSIÈRE	Cofluence Duzon, commune SAINT-SYLVESTRE
Truite fario	Ruisseau de Morte-Vieille	Pont route D534, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Confluence Doux, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
Truite fario	Ruisseau de Moure, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Moure à sa source, commune PEAUGRES	Ruisseau de Moure à sa confluence avec le fleuve Rhone, commune SERRIERES
Truite fario	Ruisseau de Nodon, ses affluents et sous affluents	Sources, commune NOZIERES	Confluence Doux, commune DESAIGNES

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Palayer	Pont D369, commune ALBOUSSIÈRE	Confluence Morge, commune ALBOUSSIÈRE
Truite fario	Ruisseau de Pégoul, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Pégoul à sa source, commune BOGY	Ruisseau de Pégoul à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune CHAMPAGNE
Truite fario	Ruisseau de Pervenchères, ses affluents et sous affluents	source du Ruisseau de Pervenchères, commune SAINT-JULIEN- VOCANCE	confluence du Ruisseau de Pervenchères avec la Cance, commune SAINT- JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de Petignon	Route communale de La Grangette de Rousson, commune SAINT-JEURE- D'ANDAURE	Confluence Doux, commune LABATIE- D'ANDAURE
Truite fario	Ruisseau de Peyremaule	Gué du chemin entre hameaux La Chapelle et Bosc, commune COLOMBIER-LE- JEUNE	Confluence Orméze, commune COLOMBIER-LE- JEUNE
Truite fario	Ruisseau de Pison, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Pison à sa source, commune SECHERAS	Ruisseau de Pison à sa confluence avec le Rhône, commune ARRAS- SUR-RHONE
Truite fario	Ruisseau de Planta, ses affluents et sous affluents	Source, commune ROCHEPAULE	Confluence Doux, commune ROCHEPAULE
Truite fario	ruisseau de plomps, ses affluents et sous affluents	Source, commune SAINT- SYMPHORIEN-DE-MAHUN	Confluence avec le Nant, commune SAINT- SYMPHORIEN-DE- MAHUN
Truite fario	Ruisseau de Ponchon, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Ponchon à sa source, commune OZON	Ruisseau de Ponchon à sa confluence avec la lône du Rhône, commune OZON
Truite fario	ruisseau de pouyol, ses affluents et sous affluents	Source, commune SAINT-VICTOR	Amont queue de retenue plan d'eau de la Jointine, commune SAINT- VICTOR
Truite fario	ruisseau de Prafourrel, ses affluents et sous affluents	ruisseau de Prafourrel à sa source, commune SATILLIEU	ruisseau de Prafourrel à sa confluence avec le malpertuis, commune SATILLIEU

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Pral, et ses affluents	Source, commune SAINT-VICTOR	Amont queue de retenue confluence plan d'eau de la Jointine, commune SAINT-VICTOR
Truite fario	ruisseau de ribes	Sources, commune LABATIE-D'ANDAURE	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Truite fario	ruisseau de Ribou, et ses affluents	Sources, commune SAINT-BASILE	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Truite fario	Ruisseau de Rochepaule	Confluence sources, commune ROCHEPAULE	Confluence Doux, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau de Romanieux, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Romanieux à sa source, commune SAINT-ALBAN-D'AY	Ruisseau de Romanieux à sa confluence avec l'ay, commune SATILLIEU
Truite fario	Ruisseau de Roubion	Retenue collinaire de Chatuzas, commune SAINT-SYLVESTRE	Confluence Morge, commune SAINT-SYLVESTRE
Truite fario	Ruisseau de Rouchon, ses affluents et sous affluents	source du Ruisseau de Rouchon, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	confluence du Ruisseau de Rouchon avec la Cance, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau de Sainte Marguerite	Pont D 269, commune GILHOC-SUR-ORMEZE	Confluence Ormeze, commune GILHOC-SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Saint-Genest	Sources, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Confluence Grozon, commune LAMASTRE
Truite fario	ruisseau de Saint-Michel les Vernes, et ses affluents	Sources, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Confluence grozon, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON
Truite fario	ruisseau de Saint-Romain-de-Lerps	Source, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS	Confluence Doiron, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
Truite fario	Ruisseau de Sarras, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Sarras à sa source, commune ECLASSAN	Ruisseau de Sarras à sa confluence avec le contrecanal Rhône, commune SARRAS
Truite fario	ruisseau de sassolas, ses affluents et sous affluents	ruisseau de sassolas à sa source, commune BOULIEU-LES-ANNONAY	ruisseau de sassolas à sa confluence avec la deume, commune BOULIEU-LES-ANNONAY

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Sialinette	Hameau le Pra, commune DESAIGNES	Confluence Sialle, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Sialle	Hameau du Sialle, commune DESAIGNES	Confluence Doux, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Solignac	Hameau de Solignac, commune GILHOC-SUR- ORMEZE	Confluence Ruisseau Barral, commune GILHOC- SUR-ORMEZE
Truite fario	Ruisseau de Torrenson, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Torrenson à sa source, commune DAVEZIEUX	Ruisseau de Torrenson à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune ANDANCE
Truite fario	Ruisseau de Treynières, ses affluents et sous affluents	Sources, commune DESAIGNES	Confluence Doux, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau de Tuilière, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Tuilière à sa source, commune LEMPS	Ruisseau de Tuilière au pont de la RN86, commune SAINT- JEAN-DE-MUZOLS
Truite fario	Ruisseau de Vaudinet, ses affluents et sous affluents	Source, commune FELINES	Confluence avec le Rhône, commune SERRIERES
Truite fario	Ruisseau de Vergelet, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Vergelet à sa source, commune FELINES	Ruisseau de Vergelet à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune SERRIERES
Truite fario	Ruisseau de Vernières, et ses affluents	Sources, commune LAMASTRE	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Truite fario	Ruisseau de Vert, ses affluents et sous affluents	Ruisseau de Vert à sa source, commune VERNOSC-LES- ANNONAY	Ruisseau de Vert à sa confluence avec la Cance, commune TALENCIEUX
Truite fario	Ruisseau de Verzenelle, et ses affluents	Sources, commune SAINT-PRIX	Confluence Sumène, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau des Ayères ou de Saint- Antoine	Source, commune BOGY	Confluence avec le Crémieux, commune BOGY
Truite fario	Ruisseau des Chaumasses	Entrée du département, commune SAINT-ANDRE-EN- VIVARAIS	Confluence ruisseau de Brameloup, commune SAINT- ANDRE-EN- VIVARAIS

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau des Combes, et ses affluents	Source, commune ETABLES	Confluence ruisseau de Jerusalem, commune ETABLES
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des cots simondon(OZON), ses affluents et sous affluents	ruisseau des cots simondon(OZON) à sa source, commune ARRAS-SUR-RHONE	ruisseau des cots simondon(OZON) à sa confluence avec le contrecanal du Rhône, commune ARRAS-SUR-RHONE
Truite fario	Ruisseau des Effangeas	Sources, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Confluence Doux, commune ROCHEPAULE
Truite fario	Ruisseau des Eygas	Sources, commune DESAIGNES	Confluence Ruisseau des Grizards, commune SAINT-AGREVE
Truite fario	ruisseau des eygas, et ses affluents	Confluence de ses sources amonts, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence ruisseau du Perrier, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau des Fromentaux	Source, commune THORRENC	Confluence avec le Torranson, commune THORRENC
Truite fario	Ruisseau des Gaches	Entrée dans le département 07, commune SAINT-BONNET-LE-FROID	Confluence avec le Doux, commune SAINT-BONNET-LE-FROID
Truite fario	Ruisseau des Grilles	Source, commune PEAUGRES	Confluence avec l'Écoutay, commune COLOMBIER-LE-CARDINAL
Truite fario	Ruisseau des Perrets, ses affluents et sous affluents	Ruisseau des Perrets à sa source, commune LEMPS	Ruisseau des Perrets à sa confluence avec le Rhône, commune VION
Truite fario	Ruisseau des Soies, ses affluents et sous affluents	Ruisseau des Soies à sa source, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN	Ruisseau des Soies à sa confluence avec le nant, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN
Truite fario	ruisseau des Usclats, ses affluents et sous affluents	Source, commune VANOSC	Confluence avec le Malbuisson, commune VANOSC

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau du Baral, ses affluents et sous affluents	Ruisseau du Baral à sa source, commune BOGY	Ruisseau du Baral à sa confluence avec le fleuve Rhône, commune CHAMPAGNE
Truite fario	Ruisseau du Baud, ses affluents et sous affluents	Sources, commune PAILHARES	Confluence Daronne, commune PAILHARES
Truite fario	Ruisseau du Bois de Lacou	Source, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS	Confluence ruisseau des Effangeas, commune SAINT-ANDRE-EN-VIVARAIS
Truite fario	Ruisseau du Chazal	Hameau Le Chapelas, commune CHAMPIS	Confluence l'Ozon, commune SAINT-ROMAIN-DE-LERPS
Truite fario	Ruisseau du Crestet	Route hameau du Legas, commune LE CRESTET	Confluence Doux, commune LE CRESTET
Truite fario	Ruisseau du Creux, ses affluents et sous affluents	Ruisseau du Creux à sa source, commune TALENCIEUX	Ruisseau du Creux à sa confluence avec le torrencon, commune ANDANCE
Truite fario	Ruisseau du Cros	Retenue collinaire de l'Adret, commune ALBOUSSIÈRE	Confluence Morge, commune ALBOUSSIÈRE
Truite fario	Ruisseau du Cros de Jacques	Sources, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Confluence Doux, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
Truite fario	Ruisseau du Duc	Pont de la route, commune BOUCIEU-LE-ROI	Confluence Doux, commune BOUCIEU-LE-ROI
Truite fario	Ruisseau du Grand Cros	Contrebas du Hameau Le Chirurgien, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Confluence Duzon, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
Truite fario	Ruisseau du Grizard	Amont gué GR, commune SAINT-AGREVE	Confluence Douzet, commune DESAIGNES
Truite fario	Ruisseau du Monteil, et ses affluents	Sources, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	Confluence avec la Cance, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	Ruisseau du Moulin Laure, ses affluents et sous affluents	Ruisseau du Moulin Laure à sa source, commune VANOSC	Ruisseau du Moulin Laure à sa confluence avec la Cance, commune VILLEVOCANCE

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau du Perrier, ses affluents et sous affluents	Source, commune LALOUVESC	Confluence Doux, commune LALOUVESC
Truite fario	Ruisseau du Rouvey, ses affluents et sous affluents	Source, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX	Confluence Doux, commune SAINT-PIERRE-SUR-DOUX
Truite fario	Ruisseau du Serre	Lieu-dit Mialaure, commune COLOMBIER-LE-JEUNE	Confluence Ormeze, commune COLOMBIER-LE-JEUNE
Truite fario	Ruisseau du Tinney	Route aval hameau la Bruyère, commune LE CRESTET	Confluence Doux, commune BOUCIEU-LE-ROI
Truite fario	Ruisseau du Vernet, et ses affluents	Source, commune SAINT-VICTOR	Confluence Daronne, commune SAINT-VICTOR
Truite fario	Ruisseau du Villard	Source, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE	Confluence avec la Cance, commune SAINT-JULIEN-VOCANCE
Truite fario	ruisseau l'éal, ses affluents et sous affluents	Pont de la D272, commune NOZIERES	Confluence Doux, commune EMPURANY
Truite fario	Ruisseau la Sauzine, et ses affluents	Retenue collinaire du Bas Vivier, commune BOZAS	Amont queue de retenue plan d'eau de la Choisine, commune COLOMBIER-LE-VIEUX
Truite fario	ruisseau le malbuisson, ses affluents et sous affluents	Limite départementale avec la Loire, commune VANOSC	Confluence avec la Cance, commune VILLEVOCANCE
Truite fario	ruisseau le merdenc, ses affluents et sous affluents	Sources, commune ARLEBOSC	Confluence Daronne, commune BOZAS
Truite fario	ruisseau le taillarès, ses affluents et sous affluents	Confluence des ruisseaux de combe et ruisseau du val d'or, commune ROCHEPAULE	Confluence Doux, commune ROCHEPAULE
Truite fario	ruisseau le val d'or, et ses affluents	Source, commune LALOUVESC	Confluence ruisseau de Taillares, commune LALOUVESC
Chabot ; Vandoise	Vieux Rhône de Saint Vallier et ses lônes	Barrage de Saint Vallier, commune ARRAS-SUR-RHONE	Restitution, commune LEMPS

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	L'Auzène, et ses affluents	Sources "coin d'auzène", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	Confluence avec l'Eyrieux, commune SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
Truite fario	L'Auzenet, ses affluents et sous affluents	Cources "rocher de sarasset", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	Confluence avec l'Auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	L'Azette, ses affluents et sous affluents	sources "rocher de pialoux", commune BOREE	confluence salieuse, commune LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	L'Embroye, ses affluents et sous affluents	source, commune BOFFRES	route D86, commune CHARMES-SUR- RHONE
Truite fario	L'Eyrieux, et ses affluents	sources "maujour", commune DEVESSET	pont D86E, commune BEAUCHASTEL
Truite fario	L'Eysse, et ses affluents	sources "rocher des pradoux", commune BOREE	confluence eyrieux, commune SAINT- MARTIN-DE- VALAMAS
Barbeau méridional ; Truite fario	l'orsanne, et ses affluents	sources "font d'orsanne", commune SAINT-ETIENNE-DE- SERRE	confluence glueyre, commune SAINT- SAUVEUR-DE- MONTAGUT
Barbeau méridional ; Truite fario	L'Ouvèze	sources, commune SAINT-PRIEST	seuil aval pont de coux, commune COUX
Truite fario	L'Ozon, ses affluents et sous affluents	source pont D379, commune TOULAUD	confluence avec l'embroye, commune CHARMES-SUR- RHONE
Truite fario	La Conche	Source, commune SAINT-REMEZE	Confluence avec le Rhône, commune SAINT- MONTAN
Truite fario	La Dunière, ses affluents et sous affluents	sources "la croix du fraysse", commune SAINT-BASILE	confluence eyrieux, commune DUNIERE-SUR- EYRIEUX
Truite fario	La Rimande, ses affluents et sous affluents	pont D410 lieu-dit "bousquenoux", commune SAINT-CLEMENT	confluence eyrieux, commune SAINT- JULIEN- BOUTIERES
Truite fario	La Saliouse, ses affluents et sous affluents	sources "cirque des boutières", commune BOREE	confluence eyrieux, commune SAINT- MARTIN-DE- VALAMAS
Barbeau méridional ; Truite fario	la veyruègne, et ses affluents	sources "col des quatre vios", commune MARCOLS-LES- EAUX	confluence rivière la glueyre, commune SAINT- PIERREVILLE
Truite fario	Le Boyon, et ses affluents	sources "serre de pierre aurette", commune PRANLES	confluence eyrieux, commune SAINT- FORTUNAT-SUR- EYRIEUX
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Mézayon	sources, commune POURCHERES	confluence ouvèze, commune PRIVAS

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Mialan	Sources, commune TOULAUD	Rond point de Saint Peray, commune SAINT- PERAY
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Sèrouant, ses affluents et sous affluents	sources “gauthier”, commune SAINT- APOLLINAIRE-DE-RIAS	confluence dunière, commune SILHAC
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Talaron, ses affluents et sous affluents	sources “serre de rialle ranc”, commune SAINT-GENEST- LACHAMP	confluence eyrieux, commune BEAUVENE
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Turzon, ses affluents et sous affluents	source “les ubacs ruines”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	lieu-dit chausson amont lac du turzon, commune SAINT- GEORGES-LES- BAINS
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	Le vieux Rhône de Baix le Logis Neuf et ses lônes	Barrage du Pouzin, commune LE POUZIN	Restitution, commune CRUAS
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	Le Vieux Rhône de Charme sur Rhône	Barrage de Charme sur Rhône, commune CHARMES-SUR- RHONE	Restitution, commune LA VOULTE-SUR- RHONE
Chabot	Le Vieux Rhône de Donzère Mondragon et ses lônes	Barrage de Donzère, commune VIVIERS	Confluence avec l'Ardèche, commune SAINT- JUST
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	Le vieux Rhône de la Roche de Glun et ses lônes	Barrage de la Roche de Glun, commune LA ROCHE-DE-GLUN	Restitution, commune GUILHERAND- GRANGES
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	Le Vieux Rhône de Montélimar et ses lônes	Barrage de Rochemaure, commune ROCHEMAURE	Restitution, commune VIVIERS
Truite fario	ravin de courion	sources, commune LE TEIL	confluence ruisseau abessurot, commune LE TEIL
Truite fario	ravin de l'ubac	sources, commune LYAS	confluence ruisseau de lyas, commune COUX
Truite fario	ravin de la coutelle	sources, commune BOURG-SAINT- ANDEOL	confluence conche, commune SAINT- MONTAN
Truite fario	ravin de tourteiou, ses affluents et sous affluents	sources, commune GLUIRAS	confluence rivière la glueyre, commune SAINT- SAUVEUR-DE- MONTAGUT
Truite fario	ravin de veye, ses affluents et sous affluents	sources “cordon-blanc”, commune PRANLES	confluence eyrieux, commune LES OLLIERES-SUR- EYRIEUX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ravin des rieux	sources, commune SAINT-PRIEST	confluence ruisseau du nid d'aigle, commune SAINT-PRIEST
Truite fario	ravin des vernes, ses affluents et sous affluents	sources serre du puy, commune SAINT-CIERGE-LA-SERRE	confluence ruisseau le boyon, commune SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ravin du roux	sources, commune BAIX	confluence merdery, commune BAIX
Truite fario	riou de l'oule, ses affluents et sous affluents	sources "ranc courbier", commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT	confluence ruisseau le boyon, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT
Truite fario	riou de la selle, ses affluents et sous affluents	sources "le pontet", commune SAINT-AGREVE	confluence ruisseau d'aygueneyre, commune SAINT-AGREVE
Truite fario	rivière d'arnaudès, ses affluents et sous affluents	sources "le petit mariton", commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence ruisseau de sardige, commune MEZILHAC
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière l'escoutay	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence rhône, commune VIVIERS
Truite fario	rivière l'escoutay	sources, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	confluence rhône, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Truite fario	rivière l'escoutay	sources, commune SAINT-PONS	confluence rhône, commune ALBA-LA-ROMAINE
Chabot ; Truite fario ; Vandoise	rivière l'ouvèze, et ses affluents	sources, commune COUX	confluence fleuve rhône, commune LE POUZIN
Truite fario	rivière la dorne, et ses affluents	sources "pic de la faye", commune LE CHAMBON	confluence eyrieux, commune LE CHEYLARD
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière la glueyre, et ses affluents	sources "chapladonne", commune MEZILHAC	confluence eyrieux, commune SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière la nègue	sources, commune GRAS	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Truite fario	rivière la payre	Confluence avec le ruisseau de Merdarie, commune CHOMERAC	Confluence avec le Rhône, commune BAIX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	riviere la payre, et ses affluents	Sources, commune BERZEME	Confluence avec le ruisseau de Merdarie, commune CHOMERAC
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière le dardaillon	sources, commune GRAS	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Barbeau méridional ; Truite fario	riviere le lavezon	sources, commune BERZEME	confluence rhône, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière le lavézon, et ses affluents	sources, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE	confluence rhone, commune ROCHEMAURE
Barbeau méridional ; Truite fario	riviere le rieurord	sources, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Truite fario	ruisseau les pizes, ses affluents et sous affluents	sources les pizes, commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau combe de croze	sources, commune GRAS	confluence negue, commune GRAS
Truite fario	ruisseau d'abessurot	sources, commune LE TEIL	confluence lorobouire, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau d'abrou, ses affluents et sous affluents	sources "le petit merle", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence eyrieux, commune BEAUCHASTEL
Truite fario	ruisseau d'ajous	sources, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE	confluence lavezon, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE
Truite fario	ruisseau d'alliandre, et ses affluents	sources "alliandre", commune SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON	confluence eyrieux, commune SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON
Truite fario	ruisseau d'andance	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau d'antaygues, ses affluents et sous affluents	sources coyratier, commune LA ROCHETTE	confluence rivière la salieuse, commune BOREE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau d'antériou, ses affluents et sous affluents	sources "fougeyrolles", commune GLUIRAS	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau d'arlindes, ses affluents et sous affluents	sources "col de comberon", commune SILHAC	confluence dunière, commune SILHAC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau d'arnas, ses affluents et sous affluents	sources "serre de st-lager", commune NONIERES	confluence eyrieux, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau d'artige	sources, commune GRAS	confluence dardaillon, commune VALVIGNERES
Truite fario	Ruisseau d'Aunas	sources, commune AUBIGNAS	confluence ruisseau de l'aiguille, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau d'aurance, ses affluents et sous affluents	sources "les plots", commune SAINT-CHRISTOL	confluence eyrieux, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Truite fario	ruisseau d'auvergne	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence ozon, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau d'avertoux, ses affluents et sous affluents	sources riou meyna, commune BEAUVENE	confluence ruisseau le talaron, commune BEAUVENE
Truite fario	ruisseau d'aygueneyre, et ses affluents	sources "le biou frey", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune INTRES
Truite fario	ruisseau d'ellieux	sources, commune LARNAS	confluence conche, commune SAINT-MONTAN
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau d'entibes	sources, commune GRAS	confluence negue, commune GRAS
Truite fario	ruisseau d'entraigues, et ses affluents	sources "la ribeyre", commune GLUIRAS	confluence eyrieux, commune GLUIRAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau d'escle	sources, commune VIVIERS	confluence escoutay, commune VIVIERS
Truite fario	ruisseau d'estève, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEZILHAC	confluence ruisseau de sardige, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau d'eyriac, ses affluents et sous affluents	sources le moulin de taboury", commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES	confluence rivière la dorne, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES
Truite fario	ruisseau d'imbour	sources, commune LARNAS	confluence conche, commune LARNAS
Truite fario	ruisseau d'issas, ses affluents et sous affluents	sources, commune ARCENS	confluence rivière l'esyse, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau d'ozon	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	confluence payre, commune BAIX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de barbeirol	sources, commune SAINT-PRIEST	confluence ouveze, commune SAINT-PRIEST
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de barde, ses affluents et sous affluents	sources lieu-dit "barde", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence turzon, commune GILHAC-ET-BRUZAC
Truite fario	ruisseau de barnier, ses affluents et sous affluents	sources "serre de chantoiseau", commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence avec l'orsanne, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de bataillé	sources, commune MEYSSE	confluence levatin, commune MEYSSE
Truite fario	ruisseau de baumas	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de baume, ses affluents et sous affluents	sources, commune ARCENS	confluence rivière l'eysses, commune ARCENS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de bayne	sources, commune VIVIERS	confluence escoutay, commune VIVIERS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de bayonne	sources, commune FREYSSENET	confluence ouveze, commune PRIVAS
Truite fario	ruisseau de beaucheres	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluent lauberio, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de beaumas, ses affluents et sous affluents	sources "beaumas", commune PRANLES	confluence ruisseau le boyon, commune PRANLES
Truite fario	ruisseau de berg	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence salauzon, commune VALVIGNERES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Bernard, et ses affluents	Source, commune TOULAUD	Confluence Mailan, commune TOULAUD
Truite fario	ruisseau de blachette, ses affluents et sous affluents	sources "le serre fleuri", commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES	confluence rimande, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de bleyssac, ses affluents et sous affluents	sources "bleyssac", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau des eygas, commune SAINT-JEAN-ROURE
Truite fario	ruisseau de bouillerie	sources, commune CRUAS	perte, commune CRUAS
Truite fario	ruisseau de bourdarie	sources, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de bourdary	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de boure, ses affluents et sous affluents	sources “fangeas”, commune ACCONS	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de boursout, ses affluents et sous affluents	sources “la chastelle”, commune GLUIRAS	confluence talaron, commune BEAUVENE
Truite fario	ruisseau de bouvès	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence ruisseau de la charrière, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau de brame font, ses affluents et sous affluents	sources “pourcenaux”, commune LE CHEYLARD	confluence rivière la dorne, commune LE CHEYLARD
Truite fario	Ruisseau de Bramefont, ses affluents et sous affluents	sources “sommet de queyrol”, commune DORNAS	confluence ruisseau le grand dornas, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau de brauzac	sources, commune SAINT-PRIEST	confluence ouveze, commune SAINT-PRIEST
Truite fario	ruisseau de briange	sources, commune SAINT-REMEZE	confluence conche, commune SAINT-REMEZE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de buissonnas, ses affluents et sous affluents	sources “la muzelle”, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-GENEST-LACHAMP
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de cardenal	sources, commune GOURDON	confluence ouveze, commune SAINT-PRIEST
Truite fario	ruisseau de celles	Sources “le Clauzel”, commune ROMPON	Confluence avec le Rhône, commune ROMPON
Truite fario	ruisseau de cerdas	sources, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE	confluence payre, commune ROCHESSAUVE
Truite fario	ruisseau de chabre, ses affluents et sous affluents	sources magerouan, commune CREYSSEILLES	confluence rivière l'auzène, commune CREYSSEILLES
Truite fario	ruisseau de chabrier, ses affluents et sous affluents	sources “roches”, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de chadenac, ses affluents et sous affluents	sources “chadenac”, commune MARIAC	confluence ruisseau de trapayac, commune MARIAC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de chaix	sources, commune BERZEME	confluence vernet, commune SAINT- PONS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de chalan, ses affluents et sous affluents	sources “les faux”, commune SAINT-GENEST- LACHAMP	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT- BARTHELEMY-LE- MEIL
Truite fario	ruisseau de chalès	sources, commune BERZEME	confluence payre, commune ROCHESSAUVE
Truite fario	ruisseau de chambeyrol	sources, commune ROCHEMAURE	confluence rhône, commune ROCHEMAURE
Truite fario	ruisseau de chambonnet, ses affluents et sous affluents	sources le bouchet, commune LACHAPELLE-SOUS- CHANEAC	confluence rivière la saliouse, commune LACHAPELLE- SOUS-CHANEAC
Truite fario	ruisseau de champel, ses affluents et sous affluents	sources “le champel”, commune DORNAS	confluence ruisseau du cros, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau de chantebrun	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence bourdary, commune ALBA-LA- ROMAINE
Truite fario	ruisseau de chantelauze	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA- ROMAINE
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Chanterane	Confluence avec le ruisseau de la Mure, commune GRAS	Confluence avec la Nègue, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de charavau, ses affluents et sous affluents	sources “les petites îles”, commune VERNOUX-EN- VIVARAIS	confluence dunière, commune VERNOUX-EN- VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de chastagnou, ses affluents et sous affluents	source “les sautaux”, commune SAINT-VINCENT-DE- DURFORT	confluence eyrieux, commune LES OLLIERES-SUR- EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de chastelon, ses affluents et sous affluents	sources “ravin de monistrol”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence ruisseau de meillère”, commune GILHAC- ET-BRUZAC
Barbeau méridional	ruisseau de chastelus	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA- ROMAINE
Truite fario	ruisseau de chaude-oreille, ses affluents et sous affluents	sources “hautaret”, commune INTRES	confluence eyrieux, commune SAINT- JULIEN- BOUTIERES

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de chaumette	sources, commune ROCHESSAUVE	confluence cheval mort, commune ALISSAS
Truite fario	ruisseau de chaumette, ses affluents et sous affluents	sources "chaumette", commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence ruisseau de veyries, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau de chauvert, ses affluents et sous affluents	sources "le bois des layes", commune BEAUCHASTEL	confluence eyrieux, commune BEAUCHASTEL
Truite fario	ruisseau de cheval-mort	sources, commune ROCHESSAUVE	confluence merdarie, commune ALISSAS
Truite fario	ruisseau de cheylus, ses affluents et sous affluents	sources pont D122, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau de chou	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC
Truite fario	ruisseau de cleissac, ses affluents et sous affluents	source "mont de champ", commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Barbeau méridional	ruisseau de combe charel	sources, commune GRAS	confluence conche, commune SAINT-MONTAN
Truite fario	ruisseau de combe renard, ses affluents et sous affluents	sources, commune PRANLES	confluence rivière l'auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de combe-chaude, ses affluents et sous affluents	source pont D244, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de combefer, ses affluents et sous affluents	sources "le champ de mayas", commune CHANEAC	confluence rivière l'eyse, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau de combeneyre, ses affluents et sous affluents	sources "le claux", commune LE CHAMBON	confluence rivière la dorne, commune LE CHAMBON
Truite fario	ruisseau de combezon, ses affluents et sous affluents	sources "la serre de combezon", commune DORNAS	confluence rivière la dorne, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau de comborie, ses affluents et sous affluents	sources "serre de l'homme", commune SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX	confluence ruisseau le charnut, commune SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de condamine	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de cornuscle, ses affluents et sous affluents	sources "pont D282 (girond)", commune MARIAC	confluence rivière la dorne, commune MARIAC
Truite fario	ruisseau de cournairet	sources, commune BAIX	confluence rhône, commune BAIX
Truite fario	ruisseau de courtebut, ses affluents et sous affluents	sources "bard", commune SAINT-JEAN-CHAMBRE	confluence le belay, commune SILHAC
Truite fario	ruisseau de crousanson	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence payre, commune SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de crouset, ses affluents et sous affluents	sources "crouset", commune ALBON-D'ARDECHE	confluence rivière la glueyre, commune ALBON-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de crûle	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	perte, commune CRUAS
Truite fario	ruisseau de doulet, et ses affluents	sources "petit rias", commune SILHAC	confluence dunière, commune DUNIERE-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de duzillac	sources, commune BERZEME	confluence payre, commune ROCHESSAUVE
Truite fario	ruisseau de fassemale	sources, commune SAINT-BAUZILE	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de faveyroles, ses affluents et sous affluents	sources "serre de bichou", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-MEIL
Truite fario	ruisseau de fenouillet, ses affluents et sous affluents	sources "fenouillet", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de ferrand	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	perte, commune CRUAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de figeyrolle	sources, commune GRAS	confluence dardaillon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de figuiere, ses affluents et sous affluents	sources "boulon", commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de font bouillot	sources, commune LE TEIL	confluence ruisseau de l'étang, commune LE TEIL

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de font jeannin	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de font martin, ses affluents et sous affluents	sources “taferond”, commune MEZILHAC	confluence ruisseau de sardige, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau de fontaguillon	sources, commune SAINT-REMEZE	confluence conche, commune SAINT-REMEZE
Truite fario	ruisseau de fontaine couverte	sources, commune MEYSSE	confluence rhône, commune MEYSSE
Truite fario	ruisseau de fontaine de chêne	sources, commune LE TEIL	affluent ruisseau de motier, commune VIVIERS
Truite fario	ruisseau de fontaugier	sources, commune FREYSSENET	confluence ouveze, commune FREYSSENET
Truite fario	ruisseau de fontbonne	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de fontfreyde, ses affluents et sous affluents	sources “serre de champ maux”, commune ALBON-D'ARDECHE	confluence rivière la glueyre, commune ALBON-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de fontgrand	sources, commune ALISSAS	perte, commune ALISSAS
Truite fario	ruisseau de fontjalla, ses affluents et sous affluents	sources “côte du bâtiment”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence ruisseau de préneuf, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de fossemale	sources, commune VALVIGNERES	confluence dardailon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de fournet, ses affluents et sous affluents	sources “bellevue”, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES	confluence eyrieux, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de franchassis, ses affluents et sous affluents	sources “franchassis”, commune PRANLES	confluence ruisseau de veye, commune PRANLES
Truite fario	ruisseau de fromental, ses affluents et sous affluents	sources “le cougnet”, commune AJOUX	confluence auzenet, commune AJOUX
Truite fario	ruisseau de galaubre	sources, commune POURCHERES	confluence mezayon, commune POURCHERES

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de garcine	sources, commune SAINT-PONS	confluence vernet, commune SAINT-PONS
Truite fario	ruisseau de garde, ses affluents et sous affluents	sources, commune PRANLES	confluence auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de gerland, ses affluents et sous affluents	sources “les baumes”, commune BOREE	confluence rivière l'esyse, commune ARCENS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de gibarlet	Sources, commune TOULAUD	Confluence Mialan, commune TOULAUD
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de gilhac, ses affluents et sous affluents	sources col de gilhac, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence turzon, commune GILHAC-ET-BRUZAC
Truite fario	ruisseau de gournier, ses affluents et sous affluents	sources “les audreynets”, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzenet, commune AJOUX
Truite fario	ruisseau de goutail long, ses affluents et sous affluents	sources, commune LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC	confluence ruisseau de la rimande, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de goutaille, ses affluents et sous affluents	sources, commune DORNAS	confluence rivière la dorne, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau de grand, ses affluents et sous affluents	sources “grand”, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES	confluence rivière l'esyse, commune ARCENS
Truite fario	Ruisseau de Granouillet, ses affluents et sous affluents	sources “le crouzet”, commune MARS	confluence rimande, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de grélet	sources, commune VALVIGNERES	confluence dardailon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de grimaud	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence ozon, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau de grosjeanne, ses affluents et sous affluents	sources “grosjeanne”, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence le gratol, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de jabrezac, ses affluents et sous affluents	sources “ranc”, commune LE CHEYLARD	confluence eyrieux, commune LE CHEYLARD
Barbeau méridional	Ruisseau de Jergne	Route du hameau de Ponsoye, commune TOULAUD	Confluence Mialan, commune TOULAUD

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de joanet, ses affluents et sous affluents	sources "marcon", commune INTRES	confluence eyrieux, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de joux, ses affluents et sous affluents	sources "col de joux", commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES	confluence rivière la dorne, commune LE CHAMBON
Truite fario	ruisseau de joux, ses affluents et sous affluents	sources "montmagnou", commune PRANLES	confluence ruisseau de veye, commune PRANLES
Truite fario	ruisseau de Joviac	sources, commune ROCHEMAURE	confluence rhône, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau de l'adret	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mezayon, commune CREYSSEILLES
Truite fario	ruisseau de l'aigas, ses affluents et sous affluents	sources "combi", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence ruisseau de crouset, commune ALBON-D'ARDECHE
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de l'Egat, et ses affluents	Sources, commune TOULAUD	Confluence Mialan, commune TOULAUD
Truite fario	ruisseau de l'Eglise, ses affluents et sous affluents	sources "serre de jusclas", commune MARIAC	Confluence avec l'Esse, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau de l'esquette	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de bourdary, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de l'étang	sources, commune LE TEIL	confluence lorobouire, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau de l'hubac, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-CLEMENT	confluence rivière la salieuse, commune CHANEAC
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de l'olivier	sources, commune VALVIGNERES	confluence dardaillon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de l'ubac, ses affluents et sous affluents	sources "roche besse", commune CHANEAC	confluence rivière l'esse, commune ARCENS
Truite fario	Ruisseau de la Blache, ses affluents et sous affluents	sources "sommet des fonteilles", commune MEZILHAC	confluence ruisseau de sardige, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau de la boutinerie, ses affluents et sous affluents	sources la boutinerie, commune GLUIRAS	confluence ruisseau le roubuol, commune SAINT-PIERREVILLE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la brugère	sources, commune GRAS	confluence conche, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de la chabane, ses affluents et sous affluents	sources “la chabane”, commune DORNAS	confluence ruisseau du cros, commune DORNAS
Truite fario	Ruisseau de la Chabreyre, ses affluents et sous affluents	sources “descours”, commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence ruisseau du cros, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau de la charrière	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence payre, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau de la chirouse, ses affluents et sous affluents	sources “la chirouse”, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de la coste, ses affluents et sous affluents	sources “ruine la coste”, commune MEZILHAC	confluence ruisseau de sardige, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau de la couronne	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence salauzon, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de la coutelle	sources, commune MEYSSE	confluence lavezon, commune MEYSSE
Truite fario	ruisseau de la crotte, ses affluents et sous affluents	confluence ruisseaux de meillère et ruisseau de préneuf, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de la fez, ses affluents et sous affluents	source “lieu-dit fialez”, commune SAINT-GEORGES-LES-BAINS	confluence avec l'embroye, commune CHARMES-SUR-RHONE
Truite fario	ruisseau de la gagère, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES	confluence rivière la dorne, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES
Truite fario	ruisseau de la grande moula, ses affluents et sous affluents	sources “ grande moula”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau des eygas, commune SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD
Truite fario	ruisseau de la grangette, ses affluents et sous affluents	sources “les sagnolles”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau du ranc courbier, commune SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la jalatte, ses affluents et sous affluents	sources “la sagne”, commune NONIERES	confluence ruisseau d'arnas, commune NONIERES
Truite fario	ruisseau de la louveyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEZILHAC	confluence ruisseau de la louveyre, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau de la louveyre, ses affluents et sous affluents	sources “laviolle”, commune MEZILHAC	confluence ruidde du cros, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau de la luère	sources, commune GRAS	confluence ruisseau de la mure, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de la mélique, ses affluents et sous affluents	sources, commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence rivière la glueyre, commune MARCOLS-LES-EAUX
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de la mure	Source, commune GRAS	Confluence avec le ruisseau de Marjalefret, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de la petite montagne	sources, commune SAINT-MONTAN	confluence vallat d'artoux, commune SAINT-MONTAN
Truite fario	ruisseau de la plaine	sources, commune VIVIERS	confluence rhône, commune VIVIERS
Truite fario	ruisseau de la pleyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune ARCENS	confluence rivière l'esyse, commune ARCENS
Truite fario	Ruisseau de la Pra, ses affluents et sous affluents	sources “la pra”, commune ARCENS	confluence ruisseau du vernas, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau de la rêche, ses affluents et sous affluents	sources “pisse-chien”, commune SAINT-AGREVE	confluence eyrieux, commune SAINT-AGREVE
Truite fario	ruisseau de la roubine	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mezayon, commune CREYSSEILLES
Truite fario	ruisseau de la rouveyre, ses affluents et sous affluents	sources fonteneille, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune ALBON-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de la téoule	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau des champs, commune ALBA-LA-ROMAINE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la teule	sources, commune SAINT-THOME	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Truite fario	ruisseau de la traverse, ses affluents et sous affluents	sources la champ de pragand, commune SAINT-CLEMENT	confluence rivière la salieuse, commune CHANEAC
Truite fario	ruisseau de la trémouline, ses affluents et sous affluents	source "la chièse", commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT	confluence eyrieux, commune LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de la valette, ses affluents et sous affluents	sources "coudiol", commune MARIAC	confluence rivière la dorne, commune MARIAC
Truite fario	ruisseau de la valette, ses affluents et sous affluents	sources l'herm, commune SAINT-CLEMENT	confluence rivière la salieuse, commune LA ROCHETTE
Truite fario	ruisseau de labiale, ses affluents et sous affluents	sources "les devès", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-GENEST-LACHAMP
Truite fario	ruisseau de ladou	sources, commune SAINT-PONS	confluence l'escoutay, commune SAINT-PONS
Truite fario	ruisseau de lagau	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC
Truite fario	ruisseau de largelas	sources, commune AUBIGNAS	confluence l'éguille, commune AUBIGNAS
Truite fario	ruisseau de latte, ses affluents et sous affluents	sources "grange de latte", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau du devès, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau de lauberio	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de magdeleine, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de laulagnier	sources, commune AUBIGNAS	confluence l'éguille, commune AUBIGNAS
Truite fario	ruisseau de lauzas	sources, commune BOURG-SAINT-ANDEOL	confluence rhône, commune BOURG-SAINT-ANDEOL
Truite fario	ruisseau de leguille	sources, commune AUBIGNAS	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de levatin	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	confluence rhône, commune MEYSSE
Truite fario	ruisseau de leygas, ses affluents et sous affluents	sources" la crique", commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau de livier	sources, commune LYAS	confluence mezayon, commune LYAS
Truite fario	ruisseau de lombouire	sources, commune LE TEIL	confluence bourdary, commune LE TEIL
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Loriol, et ses affluents	Sources, commune BOFFRES	Confluence Mialan, commune BOFFRES
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	ruisseau de lorobouire	confluence frayol, commune LE TEIL	confluence rhone, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau de louberial	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de magdeleine, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de louvatoux	sources, commune GRAS	confluence ruisseau de paulile, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de lyas	sources, commune LYAS	confluence ouveze, commune COUX
Truite fario	ruisseau de magdeleine	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de malleval, ses affluents et sous affluents	sources "maleval", commune SAINT-JEAN-CHAMBRE	confluence ruisseau du glo, commune CHALENCON
Truite fario	ruisseau de marcelly, ses affluents et sous affluents	sources "senoulis", commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence rivière la glueyre, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	Ruisseau de Marjalefret	Source, commune GRAS	Confluence avec le ruisseau de la Mure, commune GRAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de marquet	sources, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Truite fario	ruisseau de marsac	sources, commune AUBIGNAS	confluence frayole, commune AUBIGNAS

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de marsannoux, ses affluents et sous affluents	sources "sagne", commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence ruisseau de merland, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de marthe	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Martin, et ses affluents	Sources, commune BOFFRES	Confluence Mialan, commune BOFFRES
Truite fario	ruisseau de mascoinet	sources, commune BAIX	confluence rhône, commune BAIX
Truite fario	ruisseau de mélérines, ses affluents et sous affluents	sources "mélérines", commune INTRES	confluence ruisseau de blachette, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de mellière, ses affluents et sous affluents	sources "col de la mure", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence ruisseau de la crotte, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de merdery	sources, commune BAIX	confluence payre, commune BAIX
Truite fario	ruisseau de merland, ses affluents et sous affluents	sources "chanal", commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence ruisseau des marsannoux, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de meynis, ses affluents et sous affluents	sources "le meynis", commune MEZILHAC	confluence rivière d'arnaudès, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau de micourbi, et ses affluents	sources "grange de prêle", commune SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON	confluence eyrieux, commune SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Monffarel	Source, commune GRAS	Confluence avec le ruisseau de la Mure, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de monteil, ses affluents et sous affluents	sources "combe-belle", commune INTRES	confluence eyrieux, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau de mortevielie, ses affluents et sous affluents	sources "mortevielie", commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS	confluence eyrieux, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau de mortevielie	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de moyère, ses affluents et sous affluents	sources rocher de corbiere, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau de nébles	sources, commune MEYSSE	confluence levatin, commune MEYSSE
Truite fario	ruisseau de noailles	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de paravis, ses affluents et sous affluents	sources “maison neuve”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau de tavaste, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau de parpaillon, ses affluents et sous affluents	sources “herbasse”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence ruisseau de, commune GILHAC-ET-BRUZAC
Truite fario	ruisseau de paste	sources, commune VEYRAS	confluence ouveze, commune PRIVAS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Paulile	Source, commune GRAS	Confluence avec le ruisseau de la Mure, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de paurière	sources, commune VIVIERS	confluence ruisseau de perbos, commune VIVIERS
Truite fario	ruisseau de pépeyrier, ses affluents et sous affluents	sources “haut pépeyrier”, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence ruisseau du thouac, commune BEAUCHASTEL
Truite fario	ruisseau de perbos	sources, commune VIVIERS	confluence escoutay, commune VIVIERS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de perrot, ses affluents et sous affluents	sources “la grange de perrot”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence turzon, commune GILHAC-ET-BRUZAC
Truite fario	ruisseau de peylarel, ses affluents et sous affluents	sources “avezolles”, commune SAINT-PIERREVILLE	confluence la veyruègne, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau de peyre	sources, commune AUBIGNAS	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de pierrefeu	sources, commune LE TEIL	confluence ruisseau de l'étang, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau de pontpierre	sources, commune BOURG-SAINT-ANDEOL	confluence rhône, commune BOURG-SAINT-ANDEOL

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de poule	sources, commune VALVIGNERES	confluence dardaillon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de pra valla	sources, commune ROCHESSAUVE	confluence payre, commune ROCHESSAUVE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de prachy	sources, commune LYAS	confluence mezayon, commune COUX
Truite fario	ruisseau de praderne, ses affluents et sous affluents	sources, commune ACCONS	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Truite fario	ruisseau de praforos, ses affluents et sous affluents	sources "praforos", commune LA ROCHETTE	confluence rivière la saliouse, commune LA ROCHETTE
Truite fario	ruisseau de pranioux	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de pranou, ses affluents et sous affluents	sources "lamoureyre", commune LACHAPELLE-SOUS- CHANEAC	confluence rivière la saliouse, commune LACHAPELLE- SOUS-CHANEAC
Truite fario	ruisseau de préneuf, ses affluents et sous affluents	sources "la sablière", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence ruisseau de mellière, commune SAINT- LAURENT-DU- PAPE
Truite fario	ruisseau de ranchas, ses affluents et sous affluents	sources "l'évêque", commune SAINT-JULIEN-DU- GUA	confluence auzène, commune SAINT- JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau de rantoine, et ses affluents	lac de lioux, commune CHATEAUNEUF-DE- VERNOUX	confluence dunière, commune VERNOUX-EN- VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de retourtou	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de carme, commune ALBA-LA- ROMAINE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de ricol	sources, commune VALVIGNERES	confluence dardaillon, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau de rieu d'aigues	sources, commune SAINT- SYMPHORIEN-SOUS- CHOMERAC	confluence payre, commune SAINT- SYMPHORIEN- SOUS-CHOMERAC
Truite fario	ruisseau de riou vernet, ses affluents et sous affluents	sources "le prau", commune SAINT-PIERREVILLE	confluence la veyruègne, commune SAINT- PIERREVILLE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de rioufol, et ses affluents	sources "rioufol", commune GLUIRAS	confluence eyrieux, commune GLUIRAS
Truite fario	ruisseau de riou-fort, ses affluents et sous affluents	sources "licheyres", commune MARS	confluence eyrieux, commune INTRES
Truite fario	ruisseau de rioutord, ses affluents et sous affluents	sources "sarméo", commune JAUNAC	confluence eyrieux, commune JAUNAC
Truite fario	ruisseau de riouvert, ses affluents et sous affluents	sources "le rochamp", commune DUNIERE-SUR-EYRIEUX	confluence eyrieux, commune DUNIERE-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de roche	sources, commune POURCHERES	confluence mezayon, commune POURCHERES
Truite fario	ruisseau de rochessous, ses affluents et sous affluents	source largailier, commune SAINT-CLEMENT	confluence ruisseau de la rimande, commune LES VASTRES
Truite fario	ruisseau de rochevielle, ses affluents et sous affluents	sources col d'aurelle, commune SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX	confluence eyrieux, commune SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX
Truite fario	ruisseau de roubuol, ses affluents et sous affluents	sources "les granges", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau de rouchas	sources, commune SAINT-PONS	confluence escoutay, commune SAINT-PONS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de roustain, ses affluents et sous affluents	sources pont D 266 "le petit roustain", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence tuzon, commune SAINT-GEORGES-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau de ruinas	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mezayon, commune CREYSSEILLES
Truite fario	ruisseau de sagne morte, ses affluents et sous affluents	sources lieu-dit "sagne morte", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau de ranc courbier, commune SAINT-JEAN-ROURE
Truite fario	ruisseau de sahu, ses affluents et sous affluents	sources "le sarrailier", commune MEZILHAC	confluence ruisseau de meynis, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau de sainibelle, ses affluents et sous affluents	sources "guimpeloup", commune ISSAMOULENC	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau de saint fanger	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence ozon, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau de saint-euphemie	sources, commune BAIX	perte, commune BAIX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de saint-loup, ses affluents et sous affluents	source pont D 279, commune TOULAUD	confluence avec l'embroye, commune TOULAUD
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de saraut	sources, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Barbeau méridional ; Chabot ; Truite fario	ruisseau de sardagne	sources, commune BOURG-SAINT-ANDEOL	confluence rhône, commune BOURG-SAINT-ANDEOL
Truite fario	ruisseau de sardige, ses affluents et sous affluents	sources "cayre-loup", commune MEZILHAC	confluence rivière la dorne, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau de sarrazy, ses affluents et sous affluents	sources "le vernet", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau des eygas, commune NONIERES
Truite fario	ruisseau de sausses	sources, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	confluence escoutay, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Truite fario	ruisseau de seisson, et ses affluents	source "serre de planèze", commune SAINT-GEORGES-LES-BAINS	confluence avec l'embroye, commune CHARMES-SUR-RHONE
Truite fario	ruisseau de serre bouy	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	confluence ozon, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES
Truite fario	ruisseau de serre en don, ses affluents et sous affluents	sources suc de monteilles", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-GENEST-LACHAMP
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de serrebasse	Source, commune GRAS	Confluence avec le ruisseau de la Mure, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de serrettes, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence rivière l'auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau de sichier	sources, commune SAINT-VINCENT-DE-BARRES	confluence rhône, commune CRUAS
Truite fario	ruisseau de signaboure, ses affluents et sous affluents	sources "blanchette", commune SAINT-JEAN-CHAMBRE	confluence ruisseau du glo, commune SAINT-JEAN-CHAMBRE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de souchas	sources, commune BOURG-SAINT-ANDEOL	confluence fleuve rhône, commune BOURG-SAINT-ANDEOL
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de souillot, ses affluents et sous affluents	sources “le chay”, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau de souleyas, ses affluents et sous affluents	sources, commune DORNAS	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de souleyrol	sources, commune GRAS	confluence ruisseau de la mure, commune GRAS
Truite fario	ruisseau de tabouret, ses affluents et sous affluents	sources “les auches”, commune ARCENS	confluence rivière l'esyse, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau de taphanel, ses affluents et sous affluents	sources “bousenac”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence eyrieux, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE
Truite fario	ruisseau de tavaste, ses affluents et sous affluents	sources “lautussac”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau de téoulemale	sources, commune SCEAUTRES	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau de thieulot	sources, commune SCEAUTRES	confluence frayol, commune AUBIGNAS
Truite fario	ruisseau de thouac, ses affluents et sous affluents	sources “serre de boulon”, commune SAINT-LAURENT-DU-PAPE	confluence eyrieux, commune BEAUCHASTEL
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de tire bœuf	sources, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Truite fario	ruisseau de tire bœuf	sources, commune ROCHESSAUVE	confluence payre, commune ROCHESSAUVE
Truite fario	ruisseau de trapayac, ses affluents et sous affluents	sources “la condamine”, commune MARIAC	confluence rivière la dorne, commune MARIAC
Truite fario	ruisseau de trassenègre	sources, commune VALVIGNERES	confluence figeyrol, commune VALVIGNERES
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de trouilly	sources, commune SAINT-THOME	confluence dardaillon, commune SAINT-THOME

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de vacharès	sources, commune SAINT-PONS	confluence le vernet, commune SAINT-PONS
Truite fario	ruisseau de vacharèsse	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de valentière	sources, commune VIVIERS	confluence negue, commune LARNAS
Truite fario	ruisseau de vendèze, et ses affluents	sources, commune SAINT-CIERGE-LA-SERRE	confluence ouveze, commune SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN
Truite fario	ruisseau de verdus	sources, commune FREYSSENET	confluence ouveze, commune PRIVAS
Truite fario	ruisseau de vernas, ses affluents et sous affluents	source, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT	confluence ruisseau le boyon, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT
Truite fario	ruisseau de vernatone, ses affluents et sous affluents	sources "reylier", commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX	confluence ruisseau de grosjeanne, commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de veyries, ses affluents et sous affluents	sources "le gros", commune MEZILHAC	confluence rivière la glueyre, commune MARCOLS-LES-EAUX
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de veyrine, ses affluents et sous affluents	sources "les pras", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune ALBON-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de vors, ses affluents et sous affluents	sources "col de champlot", commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence l'orsanne, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des aristous	sources, commune GRAS	confluence negue, commune GRAS
Truite fario	ruisseau des avents	sources, commune ROCHEMAURE	confluence frayol, commune AUBIGNAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des ayes, ses affluents et sous affluents	source "côte de bernard", commune TOULAUD	confluence avec l'emboye, commune TOULAUD
Truite fario	ruisseau des baumes	sources, commune COUX	confluence ruisseau de lyas, commune COUX
Truite fario	ruisseau des bessières, ses affluents et sous affluents	source "serre de la truche", commune AJOUX	confluence auzenet, commune AJOUX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des blaches	sources, commune SAINT-CIERGE-LA-SERRE	confluence ruisseau le chambaud, commune ROMPON
Truite fario	ruisseau des broussières, ses affluents et sous affluents	sources “les farasches”, commune JAUNAC	confluence ruisseau de rioutord, commune JAUNAC
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des bruzac, ses affluents et sous affluents	sources “serre de barrite”, commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence turzon, commune GILHAC-ET-BRUZAC
Truite fario	ruisseau des champs	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau des chenaux, ses affluents et sous affluents	sources “chivojor”, commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau des coignets, ses affluents et sous affluents	sources “le bachas”, commune LE CHAMBON	confluence rivière la dorne, commune LE CHAMBON
Truite fario	ruisseau des coins d'intré, ses affluents et sous affluents	sources lieu-dit “intré”, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau des coins, ses affluents et sous affluents	sources “bel-air”, commune ISSAMOULENC	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau des combes	sources, commune SAINT-LAGER-BRESSAC	confluence ozon, commune SAINT-LAGER-BRESSAC
Truite fario	ruisseau des combes, ses affluents et sous affluents	sources “les pesses”, commune MARIAC	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Truite fario	ruisseau des combes, ses affluents et sous affluents	sources “les combes”, commune LE CHEYLARD	confluence eyrieux, commune LE CHEYLARD
Truite fario	ruisseau des combettes, ses affluents et sous affluents	sources “la borne”, commune JAUNAC	confluence eyrieux, commune JAUNAC
Truite fario	ruisseau des effangeas, ses affluents et sous affluents	sources “gratte-loup”, commune NONIERES	confluence eyrieux, commune SAINT-JULIEN-LABROUSSE
Truite fario	ruisseau des eygas, et ses affluents	sources “les crozes”, commune NONIERES	confluence eyrieux, commune SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD
Truite fario	ruisseau des eygas, ses affluents et sous affluents	sources, commune DORNAS	confluence ruisseau de la chabane, commune DORNAS

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des faures	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de bourdary, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau des faysses	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence ruisseau de l'eguille, commune ALBA-LA-ROMAINE
Truite fario	ruisseau des fertiches, ses affluents et sous affluents	sources montchamp, commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau des feuilles, ses affluents et sous affluents	source lieu-dit "goutailler", commune GILHAC-ET-BRUZAC	pont D 86e, commune BEAUCHASTEL
Truite fario	ruisseau des fontanelles, ses affluents et sous affluents	sources "les vagues", commune GILHAC-ET-BRUZAC	confluence turzon, commune SAINT-GEORGES-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau des fonteilles, ses affluents et sous affluents	sources "les guincheres", commune DORNAS	confluence ruisseau du grand dornas, commune DORNAS
Truite fario	ruisseau des freydières	sources, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	confluence lavezon, commune SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON
Truite fario	ruisseau des herbes, ses affluents et sous affluents	sources l'abéouradou, commune MEZILHAC	confluence rivière la glueyre, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau des joies	sources, commune GRAS	confluence negue, commune GRAS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau des Méalys, et ses affluents	Sources, commune BOFFRES	Confluence Mialan, commune BOFFRES
Truite fario	ruisseau des ouches, ses affluents et sous affluents	sources "les ouches", commune ACCONS	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Truite fario	ruisseau des plaines	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC
Truite fario	ruisseau des planchettes, ses affluents et sous affluents	sources bourges, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES	confluence ruisseau l'escoutay, commune SAINT-MARTIAL
Truite fario	ruisseau des pres, ses affluents et sous affluents	sources "sauverzac", commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES	confluence eyrieux, commune SAINT-JULIEN-BOUTIERES
Truite fario	ruisseau des quatre vios, ses affluents et sous affluents	sources "col des quatre vios", commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence rivière la glueyre, commune MARCOLS-LES-EAUX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des ribes, ses affluents et sous affluents	sources "rocher de la paillière", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	Confluence avec l'Auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	Ruisseau des Rioux, ses affluents et sous affluents	sources "les croses", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau de mortevielle", commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau des roues, ses affluents et sous affluents	sources "les roues", commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau des sagnes, ses affluents et sous affluents	sources "cros du joux", commune MEZILHAC	confluence ruisseau de veyries, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau des seignolles, ses affluents et sous affluents	sources, commune ARCENS	confluence rivière l'eysses, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau des tapies, ses affluents et sous affluents	sources "tauzuc", commune SAINT-PIERREVILLE	confluence l'orsanne, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau des touches	sources, commune COUX	confluence ouveze, commune COUX
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des vans	sources, commune ROCHEMAURE	confluence lavezon, commune ROCHEMAURE
Truite fario	ruisseau des vans, ses affluents et sous affluents	source "serre de chastelou, commune GILHAC-ET-BRUZAC	sa confluence avec l'embroye, commune TOULAUD
Truite fario	Ruisseau des Veilles	sources, commune LYAS	confluence ruisseau de lyas, commune COUX
Truite fario	ruisseau du belay, ses affluents et sous affluents	sources "combes chalencon", commune SILHAC	confluence dunière, commune SILHAC
Truite fario	ruisseau du besset, ses affluents et sous affluents	sources "le puy", commune SAINT-JEAN-CHAMBRE	confluence dunière, commune SILHAC
Truite fario	ruisseau du blanchon, ses affluents et sous affluents	sources "le clot", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau du bois du buisson, ses affluents et sous affluents	sources "pouzat", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau des eygas, commune SAINT-JEAN-ROURE
Truite fario	ruisseau du bois saint peyre	sources, commune COUX	confluence ouveze, commune COUX

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du bon-pas, ses affluents et sous affluents	sources "les côtes de reyrac", commune SAINT-AGREVE	confluence ruisseau de l'aygueneyre", commune INTRES
Truite fario	ruisseau du carme	sources, commune LE TEIL	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Truite fario	ruisseau du chaillans, ses affluents et sous affluents	sources "fontanel", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau d'aygueneyre, commune SAINT-AGREVE
Truite fario	ruisseau du chasal, ses affluents et sous affluents	sources "mont rond", commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau du clos	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau du clos, ses affluents et sous affluents	source, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT	confluence ruisseau le boyon, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT
Truite fario	ruisseau du clot, ses affluents et sous affluents	sources "rouveyrol", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence ruisseau du ranc courbier, commune SAINT-JEAN-ROURE
Truite fario	ruisseau du cocu	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau du coin, ses affluents et sous affluents	sources "le coin", commune PRANLES	confluence ruisseau de veye, commune PRANLES
Truite fario	ruisseau du cros	sources, commune SAINT-PONS	confluence escoutay, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Truite fario	ruisseau du cros, ses affluents et sous affluents	sources "suc de monteilles", commune DORNAS	confluence rivière la dorne, commune DORNAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau du cros, ses affluents et sous affluents	sources "sommet de combe bernard", commune DORNAS	confluence rivière la glueyre, commune MARCOLS-LES-EAUX
Truite fario	ruisseau du crouzas	sources, commune SAINT-THOME	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau du devés	sources, commune SAINT-THOME	confluence dardailon, commune SAINT-THOME

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du dévès, ses affluents et sous affluents	sources “le dévès”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau du fay, ses affluents et sous affluents	sources “forveuil”, commune SAINT-AGREVE	confluence ruisseau d'aygueneyre, commune INTRES
Truite fario	ruisseau du fay, ses affluents et sous affluents	sources “rocherine”, commune ARCENS	Confluence avec le ruisseau de l'Eglise, commune ARCENS
Truite fario	ruisseau du fouilla, ses affluents et sous affluents	sources “le fouilla”, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS	confluence rivière l'esyse, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau du fraysse, ses affluents et sous affluents	sources “serre de la tourette”, commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau le talaron, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau du glo, ses affluents et sous affluents	sources “serre de pigne pourret”, commune SAINT-BASILE	confluence eyrieux, commune BEAUVENE
Truite fario	ruisseau du grand dornas, et ses affluents	sources “chateyre”, commune MEZILHAC	confluence rivière la dorne, commune DORNAS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau du greffier	sources, commune VALVIGNERES	confluence ruisseau de l'olivier, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau du liard, ses affluents et sous affluents	sources “le goutail”, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune SAINT-JEAN-ROURE
Truite fario	ruisseau du maloin, ses affluents et sous affluents	sources “signe chasalet”, commune MARIAC	confluence rivière la dorne, commune MARIAC
Truite fario	ruisseau du mas	sources, commune VIVIERS	confluence escoutay, commune VIVIERS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau du mazel	sources, commune VALVIGNERES	confluence ruisseau de l'olivier, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau du merle, ses affluents et sous affluents	source “burnette”, commune SAINT-JULIEN-LABROUSSE	confluence eyrieux, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Truite fario	ruisseau du mias	sources, commune GRAS	confluence dardailon, commune GRAS
Truite fario	ruisseau du nay	sources, commune VALVIGNERES	affluent ruisseau du salauzon, commune SAINT-THOME

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du nid d'aigle	sources, commune SAINT-PRIEST	confluence ouveze, commune SAINT-PRIEST
Truite fario	ruisseau du pontet, ses affluents et sous affluents	sources le prau, commune SAINT-PIERREVILLE	confluence la veyruègne, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau du pourret, ses affluents et sous affluents	sources "bosveuil", commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX	confluence l'ève, commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX
Truite fario	ruisseau du pradal, ses affluents et sous affluents	sources "bourges", commune SAINT-MARTIAL	confluence rivière l'eyssse, commune SAINT-MARTIAL
Truite fario	ruisseau du pré du noyer, ses affluents et sous affluents	sources "le coin du bois", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau du ranc courbier, et ses affluents	confluence avec les ruisseaux du clot et de la sagne morte, commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Truite fario	ruisseau du sap, ses affluents et sous affluents	sources "le sap", commune ARCENS	confluence rivière l'eyssse, commune ARCENS
Barbeau méridional	ruisseau du val vezinas	sources, commune VIVIERS	confluence rhône, commune VIVIERS
Truite fario	ruisseau du valéon, ses affluents et sous affluents	sources le valéon, commune SAINT-CHRISTOL	confluence ruisseau de faveyrolles, commune SAINT-CHRISTOL
Truite fario	ruisseau du vernas, ses affluents et sous affluents	source "le chier", commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence auzène, commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE
Truite fario	ruisseau du vernas, ses affluents et sous affluents	sources "le vernas", commune ARCENS	confluence rivière l'eyssse, commune SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS
Truite fario	ruisseau du vernery, ses affluents et sous affluents	sources "serre de pierre aurell", commune PRANLES	confluence ruisseau le boyon, commune PRANLES
Truite fario	ruisseau du vernet	sources, commune BERZEME	confluence escoutay, commune SAINT-PONS
Truite fario	ruisseau du vernet, ses affluents et sous affluents	sources "avenas", commune LE CHEYLARD	confluence eyrieux, commune LE CHEYLARD
Truite fario	ruisseau l'auriol, ses affluents et sous affluents	sources "la bâtie", commune ISSAMOULENC	confluence auzène, commune ISSAMOULENC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau l'auzon	sources, commune CHOMERAC	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau l'escoutay, et ses affluents	sources "bourlatier", commune SAINT-ANDEOL-DE- FOURCHADES	confluence rivière l'esyse, commune SAINT- MARTIAL
Truite fario	ruisseau l'eve, et ses affluents	confluence avec les ruisseaux les pêchers, de merland, de marsannoux, commune VERNOUX-EN- VIVARAIS	confluence dunière, commune SAINT- JULIEN-LE-ROUX
Truite fario	ruisseau la dague, ses affluents et sous affluents	source, commune ROMPON	confluence eyrieux, commune ROMPON
Truite fario	ruisseau la darreire, ses affluents et sous affluents	sources, commune PRANLES	confluence rivière l'auzène, commune SAINT- SAUVEUR-DE- MONTAGUT
Truite fario	ruisseau le besson, ses affluents et sous affluents	sources sauveille, commune SAINT-ANDEOL-DE- FOURCHADES	confluence ruisseau l'escoutay, commune SAINT- MARTIAL
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau le chalaron	sources, commune VEYRAS	confluence mezayon, commune PRIVAS
Truite fario	ruisseau le chambaud	sources, commune SAINT-CIERGE-LA- SERRE	confluence ouveze, commune ROMPON
Truite fario	ruisseau le chanteperdrix, ses affluents et sous affluents	sources chanteperdrix, commune SAINT-ANDEOL-DE- FOURCHADES	confluence rivière la dorne, commune LE CHAMBON
Truite fario	ruisseau le charnut, ses affluents et sous affluents	sources "bois de la mure", commune SAINT-FORTUNAT- SUR-EYRIEUX	confluence eyrieux, commune SAINT- FORTUNAT-SUR- EYRIEUX
Truite fario	ruisseau le chiat, ses affluents et sous affluents	sources la croix du perrier, commune SILHAC	confluence ruisseau la dunière, commune SAINT- MICHEL-DE- CHABRILLANOUX
Truite fario	ruisseau le coudiol, ses affluents et sous affluents	sources pétalon, commune LE CHEYLARD	confluence rivière la dorne, commune ACCONS
Truite fario	ruisseau le cros, ses affluents et sous affluents	sources l'adret, commune SAINT-FORTUNAT- SUR-EYRIEUX	confluence eyrieux, commune SAINT- FORTUNAT-SUR- EYRIEUX
Truite fario	ruisseau le darnepassac, ses affluents et sous affluents	sources pras, commune SAINT-ANDEOL-DE- FOURCHADES	confluence rivière la dorne, commune LE CHAMBON

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau le frayol	sources, commune SCEAUTRES	confluence lorobouire, commune LE TEIL
Truite fario	ruisseau le gaysset, ses affluents et sous affluents	sources canal, commune LA ROCHETTE	confluence rivière la salieuse, commune LA ROCHETTE
Truite fario	ruisseau le gratol, ses affluents et sous affluents	sources "le gratol", commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence dunière, commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX
Truite fario	ruisseau le lévèon, ses affluents et sous affluents	sources "le rouchon", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Truite fario	ruisseau le maleval, ses affluents et sous affluents	sources la baume, commune LA ROCHETTE	confluence rivière la salieuse, commune LA ROCHETTE
Truite fario	ruisseau le merlot	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mezayon, commune CREYSSEILLES
Truite fario	ruisseau le mounet, ses affluents et sous affluents	sources les césilles, commune SAINT-ETIENNE-DÉ-SERRE	confluence rivière l'auzène, commune SAINT-ETIENNE-DÉ-SERRE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau le pèreyrol	sources, commune VALVIGNERES	confluence ruisseau de l'olivier, commune VALVIGNERES
Truite fario	ruisseau le rastelly, ses affluents et sous affluents	sources le chier, commune LE CHEYLARD	confluence rivière la dorne, commune LE CHEYLARD
Truite fario	ruisseau le rivet	sources, commune FLAVIAC	confluence ruisseau de lagau, commune FLAVIAC
Truite fario	ruisseau le salauzon	sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence escoutay, commune SAINT-THOME
Truite fario	ruisseau le treydos, ses affluents et sous affluents	sources les fonts ruines, commune SAINT-MARTIAL	confluence ruisseau l'escoutay, commune SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES
Truite fario	ruisseau le vernet	sources, commune BERZEME	confluence escoutay, commune SAINT-PONS
Truite fario	ruisseau le viallaret, ses affluents et sous affluents	sources viallaret, commune LA ROCHETTE	confluence rivière la salieuse, commune LA ROCHETTE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau les chaumettes, ses affluents et sous affluents	sources les chaumettes, commune SAINT-CLEMENT	confluence rivière la salieuse, commune LA ROCHETTE
Truite fario	ruisseau les estrets, ses affluents et sous affluents	sources les estrets, commune SAINT-CLEMENT	confluence rivière la salieuse, commune CHANEAC
Truite fario	ruisseau les fougères, ses affluents et sous affluents	sources la boyère, commune SAINT-MARTIAL	confluence rivière l'eysse, commune SAINT-MARTIAL
Truite fario	ruisseau les liotards, ses affluents et sous affluents	sources chantelaue, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE	confluence ruisseau ld'aurance, commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Truite fario	ruisseau les molines, ses affluents et sous affluents	sources molines, commune BOREE	confluence rivière l'eysse, commune SAINT-MARTIAL
Truite fario	ruisseau les pêcheurs, ses affluents et sous affluents	Source, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	Confluence avec le ruisseau de Merland, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau maleval, ses affluents et sous affluents	sources "la farge", commune SAINT-JEAN-ROURE	confluence eyrieux, commune JAUNAC
Truite fario	ruisseau merdarie	confluence cheval mort et chaumette, commune ALISSAS	confluence payre, commune CHOMERAC
Truite fario	ruisseau servouans	sources, commune ROMPON	confluence ruisseau des blaches, commune ROMPON
Truite fario	ruisseau sous le lis, ses affluents et sous affluents	Source, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	Confluence avec le ruisseau de Souillot, commune SAINT-PIERREVILLE
Truite fario	ruisseau vallon d'artoux	sources, commune SAINT-MONTAN	confluence conche, commune SAINT-MONTAN
Truite fario	ruisseau vallon la vignasse	sources, commune BOURG-SAINT-ANDEOL	confluence conche, commune SAINT-MONTAN
Truite fario	ruisseau vauderon	sources, commune LE TEIL	confluence frayol, commune LE TEIL
Truite fario	Vallon du Roi	sources, commune SAINT-MONTAN	confluence vallon la vignasse, commune SAINT-MONTAN

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	canal de tartary	seuil sur ardeche, commune AUBENAS	ardeche, commune AUBENAS
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	L'Ardèche	Sources, commune ASTET	Confluence avec le Rhône, commune PONT-SAINTE-ESPRIT
Barbeau méridional ; Truite fario	L'Auzon	Source, commune FREYSSENET	Confluence avec l'Ardèche, commune SAINT-MAURICE-D'ARDECHE
Barbeau méridional	L'Ibie	Les Salleles, commune SAINT-MAURICE-D'IBIE	Vigier, commune LAGORCE
Truite fario	La Baume	Source, commune VALGORGE	Pont RD 104, commune JOYEUSE
Truite fario	La Baume, ses affluents et sous affluents	source, commune LOUBARESSE	confluence Salindres, commune ROCLES
Truite fario	La bezorgue	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence volane, commune ASPERJOC
Truite fario	La Borne	Source, commune MAYRES	Confluence avec le Chassezac, commune SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE
Barbeau méridional ; Truite fario	La Boulogne, et ses affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence le luol, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Chabot ; Truite fario	La Bourges, ses affluents et sous affluents	sources ruisseau des chabottes, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence fontolière, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER
Chabot ; Truite fario	La Cèze	Entrée dans le département de l'Ardèche, commune MALBOSC	Barrage Sénéchas, commune MALBOSC
Chabot	La Claysse	Mas de la Baume, commune SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES	Limite départementale avec le Gard, commune SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES
Truite fario	La Claysse	Soiurce, commune SAINT-PAUL-LE-JEUNE	Perte de la Claysse, commune SAINT-PAUL-LE-JEUNE
Truite fario	La Drobie, ses affluents et sous affluents	Sources, commune MONTSELGUES	Confluence avec la Beume, commune BEAUMONT
Chabot ; Truite fario	La Fontolière, ses affluents et sous affluents	sources-la vestide du pal, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence de l'ardèche, commune MEYRAS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	La Ganière	Confluence avec le ruisseau de Pialouzet, commune LES VANS	Confluence avec le ruisseau de l'Oulette, commune BANNE
Truite fario	La Lande, et ses affluents	Source, commune LENTILLERES	Confluence La Ligne, commune UZER
Truite fario	La Ligne	Source, commune PRUNET	Confluence rivière Ardèche, commune CHAUZON
Truite fario	La Volane, et ses affluents	sources, commune MEZILHAC	confluence avec ardeche, commune VALS-LES-BAINS
Barbeau méridional	Le Bourdaric	Source, commune LABLACHERE	Confluence rivière Beaume, commune JOYEUSE
Truite fario	Le Chassezac, et ses affluents	Confluence La Borne, commune SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE	Confluence Thines, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	Le Chassezac	Le Chambonnet (confluence Valat de Chalondres) commune SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE	Zone influence du barrage de Malarce
Chabot	Le Chassezac	Confluence Sure commune de CHAMBONAS	Pont de fer commune de LES ASSIONS
Truite fario	Le Lignon, ses affluents et sous affluents	sources-station de ski, commune LA SOUCHE	confluence ardèche, commune MEYRAS
Truite fario	le pommares	sources, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE	confluence rentiol, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	Le Rantiol	Sources, commune GOURDON	Confluence Boulogne, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Barbeau méridional	Le Rieussec	Source commune de SALAVAS	Confluence Ardèche commune de SALAVAS
Truite fario	Le Rieusset	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beaume, commune VALGORGE
Truite fario	Le Riou	Source, commune LABOULE	Confluence ru. de Téron, commune LABOULE
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Riou	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Le Roubreau, ses affluents et sous affluents	Source, commune JOANNAS	Confluence rivière Ligne, commune MONTREAL
Truite fario	Le Salindre	sources, commune FABRAS	confluence salyndre, commune PRADES
Barbeau méridional ; Truite fario	Le Sandron	Sources, commune GENESTELLE	Confluence avec l'Ardèche, commune UCEL
Truite fario	Les Rieux	Source, commune BEAUMONT	Confluence rivière Beume, commune BEAUMONT
Truite fario	ravin du crouset	sources, commune GOURDON	confluence oize, commune GOURDON
Truite fario	Rieu Clar	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beume, commune VALGORGE
Truite fario	Rieu Grand	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beume, commune VALGORGE
Truite fario	rieu jilieux, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS
Truite fario	Rieu Pourchet	Source, commune LABOULE	Confluence rivière Salindres, commune LABOULE
Barbeau méridional	Riou	Source, commune VERNON	Confluence rivière Beume, commune VERNON
Truite fario	Rioubournet	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Barbeau méridional ; Truite fario	Rivière d'Alune	Source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	Confluence rivière Beume, commune VERNON
Truite fario	Rivière de Chamier	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière Borne, commune MONTSELGUES
Truite fario	Rivière de Lichechaude	Source, commune LOUBARESSE	Confluence rivière Borne, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	Rivière de Salindres	Confluence Rieu Pourchet, commune LABOULE	Confluence rivière Beume, commune ROCLES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	Rivière de Salindres, et ses affluents	Source, commune FAUGERES	Confluence rivière Chassezac, commune LES ASSIONS
Truite fario	Rivière de Sézuin	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière Drobie, commune SABLIERES
Barbeau méridional ; Truite fario	rivière de sure	Source, commune SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN	Confluence rivière Chassezac, commune CHAMBONAS
Truite fario	Rivière de Thines, et ses affluents	Confluence avec le ruisseau de Montselgues, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence avec le Chassezac, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	Rivière des Ondes	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière Drobie, commune SABLIERES
Barbeau méridional ; Truite fario	riviere l'oize	Sources, commune GOURDON	Confluence avec la Boulogne, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Barbeau méridional ; Truite fario	Rivière la Claduegne	sources, commune BERZEME	confluence auzon, commune SAINT-GERMAIN
Truite fario	riviere le luol	Confluence avec la Boulogne, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	Confluence avec l'Ardèche, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	rivière le salyndre, et ses affluents	sources, commune JAUJAC	confluence ardèche, commune PRADES
Truite fario	Ruisseau Baume Neyre	Source, commune DOMPNAC	Confluence ruisseau du Pioule, commune DOMPNAC
Truite fario	ruisseau bois du loup	sources, commune MEZILHAC	confluence volane, commune MEZILHAC
Truite fario	ruisseau cerisier	sources, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE	confluence rentiol, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	Ruisseau d'Abeau	Limite départementale avec le Gard, commune MALBOSC	Confluence Ganière, commune MALBOSC
Truite fario	ruisseau d'abraham, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau d'abraham, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence saint martin, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau d'aigubelle	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence bezorgue, commune ASPERJOC
Truite fario	ruisseau d'ailhon	sources, commune AILHON	confluence ruisseau l'auzon, commune AILHON
Truite fario	Ruisseau d'ainac	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Truite fario	Ruisseau d'Andon	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Truite fario	ruisseau d'arbres	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence boulogne, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau d'arlix	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence ardèche, commune VALS-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau d'astet, ses affluents et sous affluents	confluence grand pont-debars, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau d'aubignas, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	confluence bosc, commune CHIROLS
Truite fario	ruisseau d'aygue-bonne, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon (bras petit lignon), commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau d'imbert	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence boulogne, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	Ruisseau d'Ourlette	Source, commune LAVAL-D'AURELLE	Confluence rivière Borne, commune LAVAL-D'AURELLE
Truite fario	ruisseau de autuche, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence ribeyre, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de barbes	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence auzon, commune DARBRES
Truite fario	ruisseau de baude, et ses affluents	sources, commune SAINT-CIRGUES-DE-PRADES	confluence salyndre, commune SAINT-CIRGUES-DE-PRADES
Truite fario	ruisseau de baume de bouze	sources, commune MIRABEL	confluence ruisseau de l'argentelle, commune MIRABEL

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Beldous	Source, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	Confluence rivière Borne, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau de bèque, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de bise	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence le mas, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Blajoux	Source, commune SANILHAC	Pont lieu-dit: Blajoux, commune LAURAC-EN-VIVARAIS
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de boirons	sources, commune SAINT-GINEIS-EN-COIRON	confluence ruisseau des boirons, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Truite fario	ruisseau de boissignol	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence oize, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Bolze	Source, commune BEAUMONT	Confluence ruisseau de Pourchasse, commune SAINT-MELANY
Truite fario	ruisseau de bouchas, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence peyrolle, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de boudon, et ses affluents	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	confluence oize, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Truite fario	ruisseau de boudon, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de bouille	sources, commune SAINT-GINEIS-EN-COIRON	confluence claduegne, commune SAINT-GINEIS-EN-COIRON
Truite fario	ruisseau de boulou, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de bourdaric	sources, commune MIRABEL	confluence claduegne, commune MIRABEL
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de bourdary	sources, commune LUSSAS	confluence ruisseau l'auzon, commune LAVILLEDIEU

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de bourefège, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de bournazon, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS
Truite fario	Ruisseau de Bournelle	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	Ruisseau de Bournet	Source, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	Confluence rivière Borne, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	Ruisseau de Boutonnet	Source, commune SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE	Confluence rivière Borne, commune SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE
Truite fario	Ruisseau de Bramfont	sources, commune VESSEAUX	confluence liopoux, commune VESSEAUX
Truite fario	ruisseau de brousse	sources, commune PRADES	confluence salyndre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau de Brousson	Source, commune BEAUMONT	Confluence ruisseau de la Borie, commune BEAUMONT
Truite fario	Ruisseau de Brousson	Source, commune MALBOSC	Confluence La Gagnière, commune MALBOSC
Truite fario	ruisseau de brugette	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	confluence OIZE, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Truite fario	ruisseau de brunissard, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	confluence fontaulière, commune CHIROLS
Truite fario	ruisseau de cesteyrade, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence reglaude, commune BARNAS
Truite fario	Ruisseau de Ceytas, et ses affluents	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bourges, commune PEREYRES
Truite fario	ruisseau de chadenac, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS
Truite fario	Ruisseau de Chalas	Source, commune VALGORGE	Confluence ruisseau de la Denave, commune VALGORGE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de Chalendas	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière de Chamier, commune MONTSELGUES
Truite fario	ruisseau de chalias, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de chambis, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence chalias, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	Ruisseau de Chamblat	Source, commune BEAUMONT	Confluence rivière Drobie, commune BEAUMONT
Truite fario	ruisseau de chambon, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de chambousseyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de chamclause, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence font de l'aigle, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de chamfour, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence ribeyre, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de champeaux	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Truite fario	ruisseau de champeyrou asagades, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de chante merle, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence fontaulière, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de chante perdrix	sources, commune LUSSAS	confluence louyre, commune LUSSAS
Truite fario	ruisseau de chantemerle	sources, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	confluence ardecche, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de chapelier, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Truite fario	Ruisseau de Charaix	Source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	Confluence rivière Drobie, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de chartran	sources, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE	confluence luol, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau de chastagnas, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de chastagner	sources, commune AIZAC	confluence bezorgue, commune AIZAC
Truite fario	Ruisseau de Chauliac	sources, commune VESSEAUX	confluence soubeyrasse, commune VESSEAUX
Truite fario	ruisseau de chaumiène, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	Ruisseau de Chavarot	Source, commune ROCLES	Confluence rivière Beauce, commune ROCLES
Truite fario	ruisseau de chenaud, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de cheylas, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence vauclare, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de chirouse, ses affluents et sous affluents	sources, commune PEREYRES	confluence bourges, commune PEREYRES
Truite fario	ruisseau de Clapas, et ses affluents	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	Confluence avec le ruisseau du Mazel, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS
Truite fario	ruisseau de clèche	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	confluence sandron, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Truite fario	Ruisseau de Colombeyre	Source, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence rivière Thines, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	Ruisseau de Combarelle	Source, commune LOUBARESSE	Confluence rivière de Lichechaude, commune LOUBARESSE
Truite fario	ruisseau de combe barniol, et ses affluents	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Truite fario	ruisseau de combe chaude	sources, commune LAVILLEDIEU	confluence ruisseau de la tour, commune AUBENAS
Truite fario	ruisseau de combe chève	sources, commune MEZILHAC	confluence larbonnet, commune MEZILHAC

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de combe longue, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de combe moulin, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de combe obscure, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence mendras, commune JAUJAC
Truite fario	Ruisseau de Coucouru	Source, commune LABOULE	Confluence rivière Beaume, commune LABOULE
Truite fario	ruisseau de coupe	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence volane, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau de courbeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence grand vallat, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau de coustariou, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence farre, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau de fangeas, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence abraham, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau de fargebelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau de faulong, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	confluence breysse, commune BURZET
Truite fario	Ruisseau de Fenoul	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière de Chamier, commune MONTSELGUES
Barbeau méridional	ruisseau de ferrière	Source, commune GROSPIERRES	Pont de la RD 111, commune GROSPIERRES
Truite fario	ruisseau de fiagouse, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence, commune ASTET
Truite fario	Ruisseau de Flacouse	Confluence ru. de la Borie et ru. de Brousson, commune BEAUMONT	Confluence avec la Beaume, commune BEAUMONT
Truite fario	ruisseau de font merle	sources, commune SAINT-PRIVAT	confluence louyre, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	ruisseau de font ponchon	sources, commune BIDON	confluence ardeche, commune BIDON
Truite fario	ruisseau de font rome	sources, commune AUBENAS	confluence auzon, commune AUBENAS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	Ruisseau de Fontaines	Source, commune SAINT-ALBAN-AURIOLLES	Confluence rivière Chassezac, commune SAINT-ALBAN-AURIOLLES
Truite fario	ruisseau de fontanille, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEYRAS	confluence rourelas, commune MEYRAS
Truite fario	Ruisseau de Fontbonne	sources, commune PRADES	confluence salyandre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau de fontenouille	sources, commune VOGUE	confluence ardeche, commune VOGUE
Truite fario	ruisseau de fontfreyde	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	ruisseau de fontfreyde, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau de fourdonne, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vaclare, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau de fournier	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Barbeau méridional	Ruisseau de Gachalou	Source, commune SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN	Confluence rivière Chassezac, commune SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de gazel	sources, commune MIRABEL	confluence claduegne, commune MIRABEL
Truite fario	ruisseau de gendarme, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de gleyzal, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de goufard, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bouchet, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de grand val, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	Ruisseau de Grésas	Source, commune LABOULE	Confluence Rieu Pourchet, commune LABOULE
Truite fario	ruisseau de grimaudet, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de grousson, et ses affluents	sources, commune GOURDON	confluence oize, commune GOURDON

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de grusseille	sources, commune SAINT-PRIVAT	confluence ardeche, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	ruisseau de l'abéouradou	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence besorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Truite fario	ruisseau de l'adreyts, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence abraham, commune BARNAS
Truite fario	Ruisseau de l'Anglanier	Source, commune LABOULE	Confluence ruisseau de la Pialade, commune LABOULE
Truite fario	Ruisseau de l'Elze	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Truite fario	ruisseau de l'espère, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence vieux mayres, commune MAYRES
Truite fario	Ruisseau de l'Espinias	Source, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence rivière Thines, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	ruisseau de l'estimier, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence chalias, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de l'étrange, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de l'horesson, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence bournazon, commune BARNAS
Truite fario	Ruisseau de l'Olivier	Source, commune SANILHAC	Confluence rivière Beaume, commune SANILHAC
Truite fario	Ruisseau de l'Ortiget	Source, commune LABOULE	Confluence Rieu Pourchet, commune LABOULE
Truite fario	ruisseau de l'oseille, et ses affluents	sources, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence bourges, commune LACHAMP-RAPHAEL
Truite fario	ruisseau de l'oulette, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence buisson, commune MAYRES
Truite fario	Ruisseau de l'Ubac	Source, commune ROCLES	Confluence ruisseau de Rocles, commune ROCLES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau de l'Ubac	Source, commune SAINT-MELANY	Confluence ruisseau de Pourcharresse, commune SAINT-MELANY
Truite fario	Ruisseau de l'Ufernet, et ses affluents	sources- font du pastre, commune PEREYRES	confluence bourges, commune PEREYRES
Truite fario	Ruisseau de la Baraque	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau de la bessede, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de la bidousse, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	Ruisseau de la Blache	Source, commune JOANNAS	Confluence rivière Ligne, commune PRUNET
Truite fario	ruisseau de la borie	Source, commune BEAUMONT	Confluence ruisseau de Brousson, commune BEAUMONT
Truite fario	ruisseau de la borie	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence volane, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau de la borie	sources, commune BERZEME	confluence claduegne, commune BERZEME
Truite fario	Ruisseau de la Boucharade	Source, commune SANILHAC	Confluence rivière Beaume, commune SANILHAC
Truite fario	ruisseau de la bouse	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence sandron, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau de la breysse, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de la cesse, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de la chabane, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	confluence brunissard, commune CHIROLS
Truite fario	Ruisseau de la Chavade	Source, commune LAVAL-D'AURELLE	Confluence ruisseau d'Ourlette, commune LAVAL-D'AURELLE
Truite fario	ruisseau de la cladeyre	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence volane, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la combe	sources, commune ASPERJOC	confluence volane, commune ASPERJOC
Truite fario	ruisseau de la combe	sources, commune GENESTELLE	confluence gamondes, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de la combe, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS- BAUZON	confluence fontaulière, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de la conquête	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE- VALS	confluence rivière l'oize, commune SAINT- ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau de la coste de peyre	sources, commune SAINT-JULIEN-DU- SERRE	confluence oize, commune SAINT- JULIEN-DU-SERRE
Truite fario	ruisseau de la coustouille, et ses affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE- BOULOGNE	confluence ruisseau de la conchy, commune SAINT- ETIENNE-DE- BOULOGNE
Truite fario	ruisseau de la croix de bauzon, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence mathe, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de la crose, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence grand rieu, commune THUEYTS
Truite fario	Ruisseau de la Dénave	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beaume, commune VALGORGE
Truite fario	ruisseau de la farre, ses affluents et sous affluents	confluence cesteyrade-reglaude, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau de la faye, et ses affluents	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES- BANCS	confluence bise, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de la fera, et ses affluents	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE- VALS	confluence sandron, commune SAINT- ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau de la ferrado	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence voltour, commune VALS- LES-BAINS
Truite fario	ruisseau de la frache, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence vieux mayres, commune MAYRES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de la garenne	sources, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	confluence claduegne, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Barbeau méridional	Ruisseau de la Grainasse	Source, commune MALBOSC	Confluence ruisseau d'Abeau, commune MALBOSC
Truite fario	ruisseau de la grand coste	sources, commune ASPERJOC	confluence volane, commune ASPERJOC
Truite fario	ruisseau de la grand-côte	sources, commune SAINT-PRIVAT	confluence ardeche, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	ruisseau de la joie	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Truite fario	ruisseau de la lauze	sources, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	confluence merlançon, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de la loubeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de la mathe, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de la motte, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence rieuclar, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de la pause, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence bidousse, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de la pialade	Source, commune LABOULE	Confluence ruisseau de l'Anglanier, commune LABOULE
Truite fario	ruisseau de la planche	sources, commune GOURDON	confluence boulogne, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau de la ribeyrasse	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON	confluence font rome, commune SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
Truite fario	ruisseau de la ribeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau de la roche, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de la sapède	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de la saunière	sources, commune LAVILLEDIEU	confluence l'auzon, commune LAVILLEDIEU
Truite fario	ruisseau de la saute	sources, commune SAINT-MARTIN- D'ARDECHE	confluence ardecche, commune SAINT- MARTIN- D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de la teyre, ses affluents et sous affluents	Sources, commune THUEYTS	Confluence avec l'Ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau de la tour	sources, commune AUBENAS	perte, commune AUBENAS
Truite fario	ruisseau de la traverse, ses affluents et sous affluents	route forestière, commune MONTPEZAT-SOUS- BAUZON	confluence, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de la triouleyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de la valette	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune SAINT- JOSEPH-DES- BANCS
Truite fario	Ruisseau de la Vermalette	Source, commune JOANNAS	Confluence rivière Ligne, commune ROCHER
Truite fario	ruisseau de la vernatelle, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	Ruisseau de Larbonnet, et ses affluents	sources, commune MEZILHAC	confluence volane, commune MEZILHAC
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de l'argentelle	sources, commune MIRABEL	confluence claduegne, commune MIRABEL
Truite fario	Ruisseau de Lascombe	sources, commune VESSEAUX	confluence liopoux, commune VESSEAUX
Truite fario	ruisseau de lauzaret	sources, commune GENESTELLE	confluence ruisseau de lavanche, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de lavanche, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de lentillères	sources, commune LAVILLEDIEU	confluence l'auzon, commune LAVILLEDIEU
Truite fario	ruisseau de lequeron	sources, commune SAINT-REMEZE	confluence ardecche, commune SAINT- REMEZE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de leyrolle	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence louyre, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON
Truite fario	Ruisseau de Leyval	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Truite fario	ruisseau de liautot	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Truite fario	ruisseau de libonès, ses affluents et sous affluents	Sources, commune JUVINAS	Confluence avec la Bourges, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER
Truite fario	ruisseau de licheyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune JAUJAC
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Lombard	sources, commune DARBRES	confluence rivière l'auzon, commune DARBRES
Truite fario	Ruisseau de Loubeyre	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau de louby	sources, commune BIDON	confluence ardeche, commune BIDON
Truite fario	ruisseau de louyre	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence ardeche, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	Ruisseau de Male-Mort	sources, commune VESSEAUX	confluence liopoux, commune VESSEAUX
Truite fario	ruisseau de marze, et ses affluents	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence ruisseau d'auzon, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau de mendras, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de mepsse-merle, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de mercier, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau de mercouare	sources, commune MERCUER	confluence ardeche, commune AUBENAS
Truite fario	Ruisseau de Merdaric, ses affluents et sous affluents	Sources, commune THUEYTS	Confluence avec l'Ardèche, commune THUEYTS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	ruisseau de merlançon	sources, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	confluence ardecbe, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de métable, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de meyras	sources, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE	confluence oize, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau de montalive	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence sandron, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau de montfreyt, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lgnon, commune LA SOUCHE
Truite fario	Ruisseau de Montselgues	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière Thines, commune MONTSELGUES
Truite fario	ruisseau de moulet	Sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	Confluence avec le Sandron, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de moutas	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Truite fario	ruisseau de neyrenuit	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Truite fario	ruisseau de Noël	sources, commune AIZAC	confluence bezorgue, commune AIZAC
Truite fario	ruisseau de pagnac, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence fontaulière, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de paillayre, ses affluents et sous affluents	confluence verrerie valadas, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de paillers, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence chambousseyre, commune BURZET
Truite fario	Ruisseau de Paravis	Source, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence ruisseau de l'Espinac, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	Ruisseau de Pas de Fer, ses affluents et sous affluents	sources (ruisseau de la font)-charasson, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence bourges, commune PEREYRES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de passe l'aigue, et ses affluents	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	confluence oize, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Truite fario	Ruisseau de Péligouse	sources, commune VESSEAUX	confluence ruisseau des bois, commune VESSEAUX
Truite fario	Ruisseau de Péliissier, et ses affluents	sources- la grangette, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence pas de fer, commune SAGNES-ET-GOUDOULET
Truite fario	Ruisseau de Pereyres, et ses affluents	sources- sezerède, commune PEREYRES	confluence bouges, commune PEREYRES
Truite fario	ruisseau de peyral, ses affluents et sous affluents	sources, commune PEREYRES	confluence bourges, commune PEREYRES
Truite fario	ruisseau de peyreplane, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de peyrobe	sources, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE	confluence merlancon, commune SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
Truite fario	ruisseau de peyrol, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence verrerie, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de peyrolle, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence saint martin, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de peyserine, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau de peytier, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEYRAS	confluence auche, commune MEYRAS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Pézenas	Source, commune SANILHAC	Confluence Roubreau, commune MONTREAL
Truite fario	ruisseau de pichard	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	ruisseau de piéfaud, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence fontaulère, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de pierne, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de pierne, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de pissard, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de pissevielle	sources, commune SAINT-REMEZE	confluence tiourre, commune VALLON- PONT-D'ARC
Truite fario	Ruisseau de Pissevielle	Source, commune SANILHAC	Confluence ruisseau de Leyval, commune SANILHAC
Truite fario	ruisseau de pivachier	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES- BANCS	sandron, commune SAINT- JOSEPH-DES- BANCS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Pourchasse	Source, commune SAINT-MELANY	Confluence rivière Drobie, commune SAINT- MELANY
Truite fario	Ruisseau de Pourseille, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS- BAUZON	confluence fontolière, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de pouzadouire	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	Ruisseau de Pra d'Arnaud, et ses affluents	Sources, commune PEREYRES	Confluence avec l'Ufernet, commune PEREYRES
Truite fario	ruisseau de pra maillet	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE- BOULOGNE	confluence barbes, commune SAINT- LAURENT-SOUS- COIRON
Truite fario	ruisseau de pra michel	sources, commune GENESTELLE	confluence volane, commune GENESTELLE
Truite fario	Ruisseau de Pradas	Source, commune LAVIOLLE	Confluence avec la Volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	Ruisseau de Prat Redon	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	Ruisseau de Prataubérat	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière de Lichechaude, commune LOUBARESSE
Truite fario	Ruisseau de Pratazanier	Source, commune SAINT-LAURENT- LES-BAINS	Confluence rivière Borne, commune SAINT- LAURENT-LES- BAINS
Truite fario	ruisseau de prat-petit, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence, commune MAZAN- L'ABBAYE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de pre labrot	sources, commune MEZILHAC	confluence ruisseau du larbonet, commune MEZILHAC
Truite fario	Ruisseau de Prévanchet	Source, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence rivière Thines, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	ruisseau de rambon	sources, commune GOURDON	confluence oize, commune GOURDON
Truite fario	ruisseau de ranc auran	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence bise, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau de ranc jeannet	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	ruisseau de ranc rognon, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon (bras petit lignon), commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de ravisinié, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau de reglaure, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence cesteyrade, commune BARNAS
Barbeau méridional	Ruisseau de Ressaladier	Source, commune SAINT-PIERRE-SAINT-JEAN	Confluence rivière de Sure, commune CHAMBONAS
Truite fario	ruisseau de revenory, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence vaclare, commune LE ROUX
Truite fario	Ruisseau de Revescut	Source, commune PRUNET	Confluence rivière Ligne, commune PRUNET
Truite fario	Ruisseau de Ribalas, et ses affluents	sources- col du pranlet, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence bourges, commune LACHAMP-RAPHAEL
Truite fario	ruisseau de ribeyras	sources, commune GENESTELLE	confluence roussas, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau de ribeyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	Ruisseau de Riboulet	Confluence ru. de l'Anglanier et ru. de la Pialde, commune LABOULE	Confluence ru. Coucouru, commune LABOULE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Ribouna	Source, commune BEAUMONT	Confluence rivière Drobie, commune BEAUMONT
Truite fario	Ruisseau de Ribounna	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau de richier	sources, commune LABASTIDE-SUR- BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR- BESORGUES
Truite fario	ruisseau de rieuclar, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de rieggrand, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau de rieuisset, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Truite fario	Ruisseau de Riou Clar	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau de riou cros, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de rioubert, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS- BAUZON	confluence pourseille, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de riougrand, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS- BAUZON	confluence fontaulière, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau de rioumonas, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Barbeau méridional	Ruisseau de Rochepierre	Source, commune SANILHAC	Confluence ruisseau Blajoux, commune SANILHAC
Truite fario	ruisseau de rocheplatte	Sources, commune LAVIOLLE	Confluence avec la Volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	Ruisseau de Rochesauve	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière Drobie, commune SABLIERES
Truite fario	Ruisseau de Rocles	Source, commune ROCLES	Confluence Roubreau, commune JOANNAS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de romégier, ses affluents et sous affluents	sources, commune FABRAS	confluence ardèche, commune PONT-DE-LABEAUME
Truite fario	ruisseau de ronglon, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence licheyre, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau de rouchon	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence volane, commune VALS-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau de rourelas, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEYRAS	confluence ardèche, commune MEYRAS
Truite fario	ruisseau de rouret, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de roussas	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau de rouyon	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	Ruisseau de Saint-Laurent	Source, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS	Confluence rivière Borne, commune SAINT-LAURENT-LES-BAINS
Truite fario	Ruisseau de Saint-Martin	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Truite fario	ruisseau de saint-martin, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau de samares	Sources, commune LAVIOLLE	Confluence avec la Varneyre, commune LAVIOLLE
Truite fario	Ruisseau de Sansibouge	Source, commune DOMPNAC	Confluence ruisseau des Baumes, commune DOMPNAC
Truite fario	ruisseau de sausse	sources, commune PRADES	confluence salyndre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau de sauviel	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence leyrolle, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON
Truite fario	ruisseau de sauzède	sources, commune MIRABEL	confluence ruisseau de gazel, commune MIRABEL
Truite fario	Ruisseau de Semoline	Source, commune PRUNET	Confluence rivière Ligne, commune PRUNET
Truite fario	ruisseau de serre, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence rieursset, commune JAUJAC

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de seusaret, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEYRAS	confluence lignon, commune MEYRAS
Truite fario	ruisseau de sinchère, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	confluence fontaulière, commune CHIROLS
Truite fario	ruisseau de soubeyrasse	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence luol, commune SAINT-PRIVAT
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau de Sueille	Source, commune DOMPNAZ	Confluence rivière Drobie, commune SAINT-MELANY
Truite fario	ruisseau de suel, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	Ruisseau de Tencouse	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière de Chamier, commune MONTSELGUES
Truite fario	Ruisseau de Téron	Source, commune LABOULE	Ruisseau Le Riou, commune LABOULE
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau de théoul	sources, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER	confluence claduegne, commune SAINT-JEAN-LE-CENTENIER
Truite fario	ruisseau de Thueyts, ses affluents et sous affluents	Sources, commune MAYRES	Confluence avec le ruisseau de Cesse, commune MAYRES
Barbeau méridional	Ruisseau de Tincouse	Source, commune GRAVIERES	Confluence rivière Chassezac, commune GRAVIERES
Truite fario	Ruisseau de Tinel	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	Ruisseau de Tirebridel	Source, commune ROCLES	Confluence rivière Salindres, commune ROCLES
Truite fario	Ruisseau de Toufache	Source, commune LAURAC-EN-VIVARAIS	Le Village, commune LAURAC-EN-VIVARAIS
Truite fario	ruisseau de tournon	sources, commune FABRAS	confluence ruisseau des souillet, commune FABRAS
Truite fario	ruisseau de tracol	sources, commune MEZILHAC	confluence ruisseau de pre labrot, commune MEZILHAC

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de valaurie	sources, commune SAINT-CIRGUES-DE- PRADES	confluence salyndre, commune SAINT- CIRGUES-DE- PRADES
Truite fario	ruisseau de valcrosse	sources, commune FONS	confluence ruisseau l'auzon, commune SAINT- ETIENNE-DE- FONTBELLON
Truite fario	ruisseau de vallos	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de vareyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence grand vallat, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau de varneyre	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Chabot ; Truite fario	ruisseau de vaclare, ses affluents et sous affluents	Source, commune MAZAN-L'ABBAYE	Confluence avec la Fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	Ruisseau de Vébron	Source, commune GROSPIERRES	Confluence Chassezac, commune SAINT- ALBAN- AURIOLLES
Truite fario	ruisseau de vendoule	sources, commune ROCHECOLOMBE	confluence ardeche, commune SAINT- MAURICE- D'ARDECHE
Truite fario	Ruisseau de Vermale	Source, commune MALARCE-SUR-LA- THINES	Confluence rivière Thines, commune MALARCE-SUR- LA-THINES
Truite fario	ruisseau de vernède	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES- BANCS	confluence sandron, commune SAINT- JOSEPH-DES- BANCS
Truite fario	ruisseau de verrerie, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence valadas, commune ASTET
Truite fario	ruisseau de veyrie	sources, commune ANTRAIGUES-SUR- VOLANE	confluence mas, commune ANTRAIGUES- SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau de veysere	sources, commune GENESTELLE	ruisseau de lauzaret, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau de vinson, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-PIERRE-DE- COLOMBIER	confluence bourges, commune SAINT- PIERRE-DE- COLOMBIER

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau de voltour	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence volane, commune VALS-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau des aigues freides	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	confluence boulogne, commune VESSEAUX
Barbeau méridional	ruisseau des albourniés	Source, commune GRAVIERES	Confluence Chassezac, commune GRAVIERES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau des Alobres	Source, commune LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS	Confluence Lande, commune UZER
Barbeau méridional ; Truite fario	ruisseau des angladures	sources, commune DARBRES	confluence auzon, commune DARBRES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau des Baumes	Source, commune DOMPNAC	Confluence rivière Seuille, commune DOMPNAC
Truite fario	ruisseau des blaches	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence boulogne, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau des blachis, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence rieuclar, commune JAUJAC
Truite fario	Ruisseau des Bois	sources, commune VESSEAUX	confluence soubeyrasse, commune VESSEAUX
Truite fario	ruisseau des cartes, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau des chanabières	sources, commune DARBRES	confluence ruisseau de masaulan, commune DARBRES
Truite fario	Ruisseau des Chaux	Source, commune LAVAL-D'AURELLE	Confluence ruisseau d'Ourlette, commune LAVAL-D'AURELLE
Truite fario	ruisseau des chaplades, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau des chaumels, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence pereyres, commune JAUJAC
Truite fario	ruisseau des chirouses, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau des civadeyres	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence ardeche, commune VALS-LES-BAINS
Truite fario	ruisseau des claux	sources, commune VESSEAUX	confluence boulogne, commune VESSEAUX

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des combes, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau des communes	sources, commune GOURDON	confluence oize, commune GOURDON
Truite fario	ruisseau des crediibels	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence oize, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	Ruisseau des Crozes	Source, commune DOMPNAC	Confluence ruisseau du Pioule, commune DOMPNAC
Truite fario	ruisseau des Crozes de Bouteyre, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau des Crozes de la Clémenterie, ses affluents et sous affluents	sources, commune LA SOUCHE	confluence lignon, commune LA SOUCHE
Truite fario	ruisseau des darnes, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau des Embrussiers	Source, commune FAUGERES	Confluence rivière de Salindres, commune SAINT-GENEST-DE-BEAUZON
Truite fario	ruisseau des eschamps, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUIJAC	confluence rieuclar, commune JAUIJAC
Truite fario	ruisseau des espigeyres	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune GENESTELLE
Truite fario	Ruisseau des Fonts, et ses affluents	sources- blaye, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence bourges, commune LACHAMP-RAPHAEL
Truite fario	ruisseau des fuels	sources, commune AIZAC	confluence volane, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau des gardettes, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	Ruisseau des Goutelles	Source, commune LOUBARESSE	Confluence rivière de Lichechaude, commune LOUBARESSE
Truite fario	ruisseau des grampes	sources, commune PRADES	confluence salyndre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau des grands bois	sources, commune SAINT-PRIVAT	confluence ardeche, commune SAINT-PRIVAT

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des gras	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence boulogne, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Truite fario	ruisseau des grisières, ses affluents et sous affluents	sources, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	confluence fontaulière, commune MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Truite fario	ruisseau des hubertes	sources, commune MEZILHAC	confluence volane, commune MEZILHAC
Truite fario	Ruisseau des Lavanches	sources, commune GENESTELLE	confluence ruisseau du mas, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	Ruisseau des Longeagnes	Source, commune BORNE	Confluence rivière de Lichechaude, commune BORNE
Truite fario	ruisseau des loubeyres	sources, commune VESSEAUX	confluence ardeche, commune SAINT-PRIVAT
Truite fario	ruisseau des marions, ses affluents et sous affluents	sources, commune LE ROUX	confluence fontaulière, commune LE ROUX
Truite fario	ruisseau des mas-neufs, ses affluents et sous affluents	sources, commune PONT-DE-LABEAUME	confluence brunissard, commune PONT-DE-LABEAUME
Truite fario	ruisseau des masses	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beaume, commune VALGORGE
Truite fario	Ruisseau des Mayes	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau des molières	sources, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE	confluence ruisseau des conchis, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Truite fario	Ruisseau des Pargues	Source, commune SANILHAC	Confluence rivière Beaume, commune SANILHAC
Truite fario	ruisseau des pereyres, ses affluents et sous affluents	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Truite fario	Ruisseau des Pergeyres	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau des pioules	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Truite fario	Ruisseau des Piques	Source, commune ROCLES	Confluence rivière Beaume, commune ROCLES
Truite fario	Ruisseau des Planchettes, ses affluents et sous affluents	sources-l'hotesse, commune LACHAMP-RAPHAEL	confluence bourges, commune LACHAMP-RAPHAEL
Truite fario	ruisseau des poignets, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau des pontels	sources, commune ASPERJOC	confluence bezorgue, commune ASPERJOC
Truite fario	Ruisseau des Rabeyres	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau des riailles, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence vieux mayres, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau des sausses	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence luol, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau des sausses	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Truite fario	ruisseau des souillets	sources, commune FABRAS	confluence ruisseau du bruzet, commune FABRAS
Truite fario	ruisseau des terrisses	sources, commune FABRAS	confluence salyandre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau des vermolles	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence luol, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	ruisseau des vernets, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence frache, commune MAYRES
Truite fario	Ruisseau des Vignes	Source, commune SANILHAC	Confluence ruisseau de Pézenas, commune MONTREAL
Truite fario	ruisseau du baron laligier, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	pont D289, commune BURZET
Truite fario	ruisseau du bosc	sources, commune DARBRES	confluence auzon, commune DARBRES
Truite fario	ruisseau du bosc, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	pont route du fesc, commune CHIROLS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du bouchet	sources, commune AIZAC	confluence volane, commune ANTRAIQUES- SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau du bouchet, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Truite fario	ruisseau du bruzet	sources, commune FABRAS	confluence salyndre, commune PRADES
Truite fario	ruisseau du buis	sources, commune SAINT-JULIEN-DU- SERRE	confluence ardeche, commune UCEL
Truite fario	ruisseau du buisson, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	Ruisseau du Chambon	Source, commune BEAUMONT	Confluence rivière Beaume, commune BEAUMONT
Truite fario	Ruisseau du Chambon, et ses affluents	sources- rocher du cheylard, commune PEREYRES	confluence bourges, commune PEREYRES
Truite fario	Ruisseau du Chastagnier	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière Sézuin, commune SABLIERES
Truite fario	Ruisseau du Clos Saint-Pierre	Source, commune ROCLES	Confluence rivière Beaume, commune ROCLES
Truite fario	ruisseau du closel, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	Ruisseau du Coulet	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière Thines, commune MONTSELGUES
Truite fario	ruisseau du Cros	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES- BANCS	Confluence avec le ruisseau du Mazel, commune SAINT- JOSEPH-DES- BANCS
Truite fario	ruisseau du crouset, ses affluents et sous affluents	sources, commune MEYRAS	confluence auche, commune MEYRAS
Truite fario	ruisseau du crouzet	sources, commune LAVIOLLE	confluence volane, commune LAVIOLLE
Truite fario	ruisseau du débart, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence astet, commune ASTET
Truite fario	ruisseau du Faget	Source, commune GRAVIERES	Confluence rivière Chassezac, commune MALARCE-SUR- LA-THINES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau du fesc, ses affluents et sous affluents	sources, commune CHIROLS	confluence fontaulière, commune CHIROLS
Truite fario	ruisseau du font de l'aigle, ses affluents et sous affluents	sources, commune BURZET	confluence ribeyre, commune BURZET
Truite fario	Ruisseau du Font du Rey	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière de Chamier, commune MONTSELGUES
Truite fario	ruisseau du gouttelas, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence ardèche, commune ASTET
Truite fario	ruisseau du grand charmasson	sources, commune SAINT-REMEZE	confluence lequeron, commune SAINT-REMEZE
Truite fario	ruisseau du grand pont, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence astet, commune ASTET
Truite fario	ruisseau du grand rieu, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau du grand vallat, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence ardèche, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau du grépou	sources, commune DARBRES	confluence le bosc, commune DARBRES
Truite fario	ruisseau du gruel	sources, commune UCEL	confluence ardeche, commune UCEL
Truite fario	Ruisseau du Marchet	Source, commune MALARCE-SUR-LA-THINES	Confluence rivière Thines, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Truite fario	ruisseau du mas	sources, commune ANTRAIQUES-SUR-VOLANE	confluence volane, commune ANTRAIQUES-SUR-VOLANE
Truite fario	Ruisseau du Mas	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière Sézuin, commune SABLIERES
Truite fario	Ruisseau du Mas de Truc	Source, commune BORNE	Confluence rivière Borne, commune BORNE
Truite fario	ruisseau du mazel	Confluence avec le ruisseau de Charay, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	Confluence avec le Sandron, commune GENESTELLE
Truite fario	Ruisseau du Montas Fontbonne	sources, commune JUVINAS	Confluence avec le ruisseau d' Ainac, commune JUVINAS
Truite fario	ruisseau du mortier	sources, commune SAINT-CIRGUES-DE-PRADES	confluence salyndre, commune SAINT-CIRGUES-DE-PRADES

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau du Palier	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière Drobie, commune SABLIERES
Truite fario	ruisseau du pendu, ses affluents et sous affluents	sources, commune ASTET	confluence peyrol, commune ASTET
Truite fario	ruisseau du Petit Paris	Sources, commune MONTSELGUES	Confluence avec le ruisseau de Montselgues, commune MALARCE-SUR-LA-THINES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau du Pioule	Source, commune DOMPNAC	Confluence rivière Sueille, commune DOMPNAC
Truite fario	Ruisseau du Pont	Source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	Confluence rivière Drobie, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP
Truite fario	ruisseau du pradou, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAZAN-L'ABBAYE	confluence vauclare, commune MAZAN-L'ABBAYE
Truite fario	ruisseau du prat grand, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau du prat, ses affluents et sous affluents	sources, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	confluence bourges, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER
Truite fario	ruisseau du ranc, ses affluents et sous affluents	sources, commune BARNAS	confluence abraham, commune BARNAS
Truite fario	ruisseau du rieu, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	ruisseau du rieu, ses affluents et sous affluents	sources, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau du saut, ses affluents et sous affluents	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Truite fario	Ruisseau du Sauze	Source, commune ROCLES	Confluence rivière Beaume, commune ROCLES
Truite fario	ruisseau du souillol, ses affluents et sous affluents	pont route seusaret, commune MEYRAS	confluence seusaret, commune MEYRAS
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau du Suel	Source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	Confluence rivière d'Alune, commune RIBES
Truite fario	Ruisseau du Tanarguier	Source, commune VALGORGE	Confluence rivière Beaume, commune VALGORGE

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	Ruisseau du Temple, et ses affluents	sources- roche, commune SAGNES-ET-GOUDOULET	confluence bourges, commune PEREYRES
Barbeau méridional ; Truite fario	Ruisseau du Tiourne	Source, commune VALLON-PONT-D'ARC	Confluence rivière Ardèche, commune VALLON-PONT-D'ARC
Truite fario	ruisseau du trèzor	sources, commune FONS	confluence auzon, commune SAINT-SERNIN
Truite fario	Ruisseau du Triou	Source, commune MONTSELGUES	Confluence rivière de Chamier, commune MONTSELGUES
Truite fario	ruisseau du vental, et ses affluents	sources, commune GENESTELLE	confluence gamondes, commune GENESTELLE
Truite fario	ruisseau du vieux mayres, ses affluents et sous affluents	confluence riailles-fraches, commune MAYRES	confluence ardèche, commune MAYRES
Truite fario	ruisseau l'auche, ses affluents et sous affluents	confluence peytier, commune MEYRAS	confluence ardèche, commune MEYRAS
Barbeau méridional	ruisseau l'auzon	Source, commune LABLACHERE	Confluence rivière Beaume, commune JOYEUSE
Truite fario	ruisseau l'auzon	sources, commune MERCUER	confluence ardeche, commune VOGUE
Truite fario	ruisseau La Gironne	Source, commune SABLIERES	Confluence rivière des Ondes, commune SABLIERES
Truite fario	ruisseau la prade	sources, commune GOURDON	confluence ruisseau de la planche, commune GOURDON
Truite fario	ruisseau le charay	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	Confluence avec le ruisseau du Mazel, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS
Truite fario	ruisseau le coutelier	sources, commune ASPERJOC	confluence bezorgue, commune ASPERJOC
Truite fario	ruisseau le fuma	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune ANTRAIQUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau le ranc	sources, commune ASPERJOC	confluence bezorgue, commune ASPERJOC

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 1			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Truite fario	ruisseau le vinezac, ses affluents et sous affluents	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence ardèche, commune PONT-DE-LABEAUME
Truite fario	ruisseau liautaud	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence volane, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Truite fario	ruisseau salè	sources, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS	confluence sandron, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Truite fario	Ruisseau tracol	sources, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES	confluence bezorgue, commune LABASTIDE-SUR-BESORGUES
Barbeau méridional ; Truite fario	Valat d'Angligeos	Source, commune LES VANS	Confluence La Ganière, commune LES VANS

ANNEXE 2 :**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES
D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU
SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT****DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-II des parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de : alose feinte, apron du Rhône, blennie fluviatile et brochet

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 2 poissons			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Brochet	Le Doux	Confluence avec le Duzon communes de SAINT JEAN DE MUZOLS et TOURNON- SUR-RHONE	Confluence avec le Rhône communes de SAINT JEAN DE MUZOLS et TOURNON-SUR- RHONE

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 poissons			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Alose feinte ; Apron du Rhône ; Blennie fluviatile ; Brochet	Le Rhône et ses lônes dans le département de l'Ardèche	Limite départementale, commune LIMONY	Confluence avec l'Ardèche, commune SAINT- JUST

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 poissons			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Brochet	Fossé des Cadenettes	Source, commune SAINT-JUST	Confluence avec l'Ardèche, commune SAINT- JUST
Alose feinte ; Brochet	L'Ardèche	Pont de la RN102, commune AUBENAS	Confluence avec le Rhône, commune PONT- SAINT-ESPRIT
Apron du Rhône	L'Ardèche	Seuil « aval Pont d'Ucel » commune UCEL	Confluence avec le Rhône, commune PONT- SAINT-ESPRIT

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 poissons			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Apron du Rhône	La Baume	Seuil de Rosières, commune JOYEUSE	Confluence Ardèche, commune SAINT- ALBAN- AURIOLLES
Apron du Rhône	Le Chassezac	Seuil du PUECH (Vompdes) commune de CHAMBONAS	Confluence avec l'Ardèche commune de SAMPZON

ANNEXE 3 :**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES
D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU
SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT****DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-III des parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisse à pieds blancs a été observée

L'Allier de sa source à la Dore – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de malevielle, ses affluents et sous affluents	pont chemin agricole germanes-malevielle, commune LESPERON	confluence allier, commune LESPERON

La Loire de sa source au Rhins – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	l'Escondus	sources-le chomeil, commune ISSARLES	confluence orcival, commune ISSARLES
Ecrevisse à pieds blancs	l'Orcival	Source, commune LE BEAGE	Confluence avec la Loire, commune ISSARLES
Ecrevisse à pieds blancs	la Méjeanne, ses affluents et sous affluents	sources-cham méjeanne, commune ISSANLAS	confluence ruisseau chamousse-limite administrative, commune COUCOURON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de chamousse	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de goulette	sources, commune COUCOURON	confluence méjeane, commune COUCOURON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de la villette	limite départementale, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau des cotes	sources, commune COUCOURON	confluence méjeanne, commune COUCOURON

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	L'Aygueneyre, ses affluents et sous affluents	Sources, commune DEVESSET	Confluence Doux, commune LAFARRE
Ecrevisse à pieds blancs	L'Aygueneyre (affluent)	Source	Confluence Rui du

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
	Eyrieux)	commune SAINT JEAN ROURE	bon pas commune SAINT AGREVE
Ecrevisse à pieds blancs	La Cance	Source commune SAINT JULIEN DE VOCANCE	Cance en amont de la confluence avec le ruisseau de Cansonnet commune de VOCANCE
Ecrevisse à pieds blancs	La Sumène	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Doux, commune LAMASTRE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Doux, et ses affluents	Confluence Taillarès, commune LAFARRE	Confluence Douzet, commune DESAIGNES
Ecrevisse à pieds blancs	Le Douzet, ses affluents et sous affluents	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Grizard	Source commune SAINT AGREVE	Confluence Douzet commune DESAIGNE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Grozon	Aval pont D268, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Aval pont "Le Mounier", commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON
Ecrevisse à pieds blancs	Le Malbuisson, ses affluents et sous affluents	le Malbuisson à la limite du département de la Loire, commune VANOSC	le Malbuisson à sa confluence avec la Cance, commune VILLEVOCANCE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Malpertuis (amont Ay)	Source commune de SATILLIEU	Aval confluence Nant commune de SATILLIEU
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Morge	Source commune de ALBOUSSIÈRE	Confluence DUZON commune SAINT SYLVESTRE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Nant, ses affluents et sous affluents	Le Nant à sa source, commune SAINT-SYMPHORIEN-DE-MAHUN	Le Nant à sa confluence avec le Malpertuis, commune SATILLIEU
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau d'Orties, ses affluents et sous affluents	Sources, commune SAINT-AGREVE	Confluence Douzet, commune DESAIGNES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Gournaudu	Aval Hameau de la Combe, commune SAINT-AGREVE	Confluence Sumène, commune SAINT-PRIX
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Pinsole	Source, commune VANOSC	Confluence avec le Malbuisson, commune VANOSC
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Morge	Pont D269,	Confluence Duzon,

Le Rhône de l'Ain à l'Isère – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		commune SAINT-SYLVESTRE	commune SAINT-SYLVESTRE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Ribes	Sources, commune LABATIE-D'ANDAURE	Confluence Doux, commune LABATIE-D'ANDAURE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Saint-Michel les Vernes	Pont hameau "Le Cros", commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON	Confluence Grozon, commune SAINT-BARTHELEMY-GROZON
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Sialinette	Source, commune DESAIGNES	Confluence Sialle, commune DESAIGNES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Sialle	Sources, commune DESAIGNES	Confluence Siallinette, commune DESAIGNES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Usclats, ses affluents et sous affluents	source du ruisseau des Usclats, commune VANOSC	ruisseau des Usclats à confluence avec le Malbuisson, commune VANOSC

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	L'Auzène, et ses affluents	sources "coin d'auzène", commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence eyrieux, commune SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
Ecrevisse à pieds blancs	L'Azette, ses affluents et sous affluents	sources "rocher de pialoux", commune BOREE	confluence salieuse, commune LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC
Ecrevisse à pieds blancs	L'Eysse, et ses affluents	lieu-dit "langonèche", commune SAINT-MARTIAL	lieu-dit "les allayauds", commune ARCENS
Ecrevisse à pieds blancs	l'orsanne, et ses affluents	sources "font d'orsanne", commune SAINT-ETIENNE-DE-SERRE	confluence glueyre, commune SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
Ecrevisse à pieds blancs	La Dunière, et ses affluents	sources "la croix du fraysse", commune SAINT-BASILE	les îles, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Ecrevisse à pieds blancs	La Saliouse, et ses affluents	Confluence avec le ruisseau de Pranou, commune LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC	Hameau du Mouneyron, commune LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC
Ecrevisse à pieds blancs	la veyruègne, et ses affluents	sources "col des quatre vios", commune MARCOLS-LES-EAUX	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
			PIERREVILLE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Boyon, et ses affluents	sources “serre de pierre aurette”, commune PRANLES	Confluence avec le ruisseau du Vernas, commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT
Ecrevisse à pieds blancs	Le Mézayon	Source, commune POURCHERES	Confluence avec l'Ouvèze, commune PRIVAS
Ecrevisse à pieds blancs	Le Sèrouant, ses affluents et sous affluents	sources “gauthier”, commune SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS	confluence dunière, commune SILHAC
Ecrevisse à pieds blancs	Le Talaron, ses affluents et sous affluents	sources “serre de rialle ranc”, commune SAINT-GENEST-LACHAMP	village saint-christol, commune SAINT-CHRISTOL
Ecrevisse à pieds blancs	Le Talaron, ses affluents et sous affluents	Hameau de Chantemerle, commune SAINT-BARTHELEMY-LE-MEIL	Confluence avec l'Eyrieux, commune BEAUVENE
Ecrevisse à pieds blancs	ravin de l'ubac	sources, commune LYAS	confluence ruisseau des veilles, commune LYAS
Ecrevisse à pieds blancs	ravin de veye, ses affluents et sous affluents	Sources “cordon-blanc”, commune PRANLES	Confluence avec l'Eyrieux, commune LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
Ecrevisse à pieds blancs	rivière l'auzenet, ses affluents et sous affluents	sources “rocher de sarasset”, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA	confluence auzène, commune SAINT-JULIEN-DU-GUA
Ecrevisse à pieds blancs	rivière la dorne	noïrol, commune DORNAS	pont de fromantières, commune MARIAC
Ecrevisse à pieds blancs	rivière la glueyre, et ses affluents	confluence avec le ruisseau des herbes et le ruisseau des quatre vios, commune MEZILHAC	pont de champlauvier, commune GLUIRAS
Ecrevisse à pieds blancs	rivière la nègue	sources, commune GRAS	confluence ruisseau de chanteranne, commune GRAS
Ecrevisse à pieds blancs	rivière la payre	sources, commune BERZEME	confluence ruisseau duzillac, commune ROCHESSAUVE
Ecrevisse à pieds blancs	rivière le lavezon	sources, commune BERZEME	baratier, commune SAINT-PIERRE-LA-ROCHE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau d'antériou, ses affluents et sous affluents	sources “fougeyrolles”, commune GLUIRAS	confluence rivière la glueyre, commune SAINT-PIERREVILLE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau d'aurance	sources “les plots”,	les baraques,

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		commune SAINT-CHRISTOL	commune SAINT-MICHEL-D'AURANCE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de bayonne	sources, commune FREYSSENET	confluence ouveze, commune PRIVAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de boursout	Souirces "la Chastelle", commune GLUIRAS	Confluence avec le Talaron, commune BEAUVENE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de brauzac	sources, commune SAINT-PRIEST	ruisseau le cardinal, commune SAINT-PRIEST
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de cardinal	Source, commune GOURDON	Confluence avec l'Ouvèze, commune SAINT-PRIEST
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de chadenac, ses affluents et sous affluents	sources "chadenac", commune MARIAC	confluence ruisseau de trapayac, commune MARIAC
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de chaix	sources, commune BERZEME	confluence vernet, commune SAINT-PONS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de chastagnou, ses affluents et sous affluents	source "les sautaux", commune SAINT-VINCENT-DE-DURFORT	confluence eyrieux, commune LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de franchassis, ses affluents et sous affluents	Sources "franchassis", commune PRANLES	Confluence avec le ruisseau de Veye, commune PRANLES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de galaubre	sources, commune POURCHERES	confluence mézayon, commune POURCHERES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de grosjeanne, ses affluents et sous affluents	sources "grosjeanne", commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence ruisseau de l'ève, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de Joviac, et ses affluents	sources, commune ROCHEMAURE	Pont sur la route nationale 86, commune LE TEIL
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de l'eygue JAUJAC	sources, commune ROCHEMAURE	confluence rhône, commune ROCHEMAURE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de la roubine	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mézayon, commune CREYSSEILLES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de livier	sources, commune LYAS	confluence mézayon, commune LYAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de merland, ses affluents et sous affluents	Source, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	Confluence avec le ruisseau des Marsannoux,

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
			commune VERNOUX-EN-VIVARAIS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de prachy	sources, commune LYAS	confluence mézayon, commune LYAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Retourtou	sources, commune LE TEIL	confluence ruisseau des Carmes, commune ALBA-LA-ROMAINE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de rioufol, ses affluents et sous affluents	sources "rioufol", commune GLUIRAS	confluence eyrieux, commune GLUIRAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de riou-fort, ses affluents et sous affluents	sources "licheyres", commune MARS	confluence eyrieux, commune INTRES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Roubuol, ses affluents et sous affluents	sources" les granges", commune SAINT-GENEST-LACHAMP	confluence rivière la glueyre, commune GLUIRAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Vaumale	Sources commune de SAINT-PRIEST	Confluence avec l'Ouvèze commune de SAINT-PRIEST
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de verdus	sources, commune FREYSSENET	confluence bayonne, commune FREYSSENET
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau des blaches	sources, commune SAINT-CIERGE-LA-SERRE	confluence ruisseau de chambaud, commune ROMPON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau des plaines	sources, commune FLAVIAC	confluence ouveze, commune FLAVIAC
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Veilles	sources, commune COUX	confluence ouveze, commune COUX
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du carme	Sources, commune ALBA-LA-ROMAINE	confluence Escoutay, commune SAINT-THOME
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du glo, ses affluents et sous affluents	sources "serre de pigne pourret", commune SAINT-BASILE	confluence eyrieux, commune BEAUVENE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du vernet	sources, commune BERZEME	confluence garcine, commune SAINT-PONS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau l'escoutay	cros la planche, commune SAINT-MARTIAL	confluence rivière l'eyse, commune SAINT-MARTIAL
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau l'eve	confluence avec les ruisseaux les pêcheurs, de merland, de marsannoux, commune VERNOUX-EN-VIVARAIS	confluence dunière, commune SAINT-JULIEN-LE-ROUX
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le chalaron	Sources, commune VEYRAS	Confluence avec le Mézayon, commune PRIVAS

Le Rhône de l'Isère à l'Ardèche – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le merlot	sources, commune CREYSSEILLES	confluence mézayon, commune CREYSSEILLES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le vernet	sources, commune BERZEME	confluence chaix, commune SAINT- PONS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau servouans	sources, commune SAINT-CIERGE- LA-SERRE	confluence ruisseau des blaches, commune ROMPON
Ecrevisse à pieds blancs	russeau de chamas, ses affluents et sous affluents	source, commune ARCENS	confluence avec la rivière eyse, commune ARCENS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	L'Auzon	Source, commune LABLACHERE	Confluence rivière Beaume, commune JOYEUSE
Ecrevisse à pieds blancs	La Beaume	Confluence Salindres commune ROCLES	Confluence Drobie (Deux Aygues) commune SAINT MELANY
Ecrevisse à pieds blancs	La Boulogne	confluence rantiol, commune SAINT-MICHEL- DE-BOULOGNE	lieu-dit le Cabre, commune SAINT- ANDEOL-DE-VALS
Ecrevisse à pieds blancs	La Bourges	confluence ruisseau des cartes, commune BURZET	confluence fontolière, commune SAINT- PIERRE-DE- COLOMBIER
Ecrevisse à pieds blancs	La Fontolière	confluence ruisseau de la combe, commune MONTPEZAT- SOUS-BAUZON	confluence ardèche, commune MEYRAS
Ecrevisse à pieds blancs	La Lande	Source, commune LENTILLERES	Confluence ruisseau des Elgières, commune CHAZEAX
Ecrevisse à pieds blancs	La Ligne	Source, commune PRUNET	Confluence ruisseau de la Vermalette, commune ROCHER
Ecrevisse à pieds blancs	Le Bourdaric	Source, commune LES VANS	Amont bourg, commune LES VANS
Ecrevisse à pieds blancs	le conchis	confluence ruisseau des planches et ruisseau de l'escrinet, commune SAINT-ETIENNE- DE-BOULOGNE	confluence rantiol, commune SAINT- MICHEL-DE- BOULOGNE
Ecrevisse à pieds blancs	le ranc	sources,	confluence la fuma,

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		commune GENESTELLE	commune GENESTELLE
Ecrevisse à pieds blancs	Le Riou	Source, commune JOANNAS	Confluence Roubreau, commune JOANNAS
Ecrevisse à pieds blancs	Le Roubreau	Source et affluents commune ROCLES	Confluence avec le Ruisseau du Riou commune JOANNAS
Ecrevisse à pieds blanc	Rieu Pourchet	Pont de la route de Salindres à Valousset, commune LABOULE	Confluence avec le Salindres, commune LABOULE
Ecrevisse à pieds blancs	Rivière d'Alune	Source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	Confluence avec la Beaume, commune RIBES
Ecrevisse à pieds blancs	Rivière de Salindres	Confluence avec le Téron, commune LABOULE	Confluence avec la Beaume, commune ROCLES
Ecrevisse à pieds blancs	rivière l'oize	sources, commune GOURDON	pont du deves, commune SAINT-ANDEOL-DE-VALS
Ecrevisse à pieds blancs	Rivière la Claduegne	sources, commune BERZEME	confluence auzon, commune SAINT-GERMAIN
Ecrevisse à pieds blancs	riviere le sandron	confluence mazel et moulet, commune GENESTELLE	hameau de compustelle, commune GENESTELLE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau écoute s'il pleut	pont D26 amont, commune MEYRAS	confluence ardèche, commune MEYRAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau bancate, et ses affluents	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau charanton, et ses affluents	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau d'Ailhon	Source, commune AILHON	Confluence avec l'Auzon, commune AILHON
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau d'Ainac	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de barbes	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence auzon, commune DARBRES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de bise	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence ruisseau le mas, commune ANTRAIQUES-SUR-VOLANE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Bolze	Source, commune BEAUMONT	Confluence ruisseau de Pourcharresse, commune SAINT-MELANY
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de brunissard	sources,	confluence

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		commune CHIROLS	fontaulière, commune CHIROLS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Chamblat	Source, commune BEAUMONT	Confluence avec la Drobie, commune BEAUMONT
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de chambousseyre	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Champblas	Source, commune ROCLES	Confluence ruisseau Tirebridel, commune ROCLES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de champeaux	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Doulovy	Sources commune de BANNE	Confluence avec le ruisseau du Merle commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de faulong	sources, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	confluence breysse, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de ferrière	Source, commune GROSPIERRES	pont Domaine du Rouret, commune GROSPIERRES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de Feryrolle (affluent de la Sure)	Source commune CHAMBONAS	Confluence Sure commune CHAMBONAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de font rome	sources, commune AUBENAS	pisciculture, commune AUBENAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de fontbonne	sources, commune JUVINAS	confluence ruisseau d'ainac, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de gamond	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence bise, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Ecrevisses à pieds blancs	ruisseau de Granzon	Sources commune de BANNE	Confluence avec le ruisseau de l'Oulette commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de l'escrinet (coustouille)	sources, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE	confluence ruisseau des planches, commune SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de la breysse	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Chamalle	Confluence avec le ruisseau du Lavancher commune de MALBOSC	Confluence avec la Ganière commune de MALBOSC
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Charbonnière	Sources	Confluence avec le

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		commune de BANNE	ruisseau de Granzon commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de la farre	confluence cesteyrade-reglaude, commune BARNAS	confluence ardèche, commune BARNAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Grand Thine	Source, commune BANNE	Ruisseau de la Charbonnière, commune BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de la joie	sources, commune JUVINAS	confluence bezorgue, commune JUVINAS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Verdanette	Sources commune de BANNE	Confluence avec le ruisseau de la Grand Thine commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de la Vermalette	Source, commune JOANNAS	Confluence La Ligne, commune ROCHER
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de libonès	sources, commune JUVINAS	confluence bourges, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER
Ecrevisses à pieds blancs	ruisseau de l'Oulette	Sources commune de BANNE	Confluence avec le ruisseau de Grazon commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de louyre	sources, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON	confluence ruisseau de l'eyrolle, commune SAINT-LAURENT-SOUS-COIRON
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Maubert	Sources commune de BANNE	Confluence avec la Ganière commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de moulet	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence ruisseau du mazel, commune GENESTELLE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de paillers	sources, commune BURZET	confluence chambousseyre, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Pézenas	Source, commune SANILHAC	Confluence Roubreau, commune MONTREAL
	Ruisseau de Pourchresse	Source, commune DOMPNAC	Confluence ruisseau de Bolze, commune SAINT-MELANY
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Pourseille	confluence ruisseau traverse, commune MONTPEZAT-	confluence fontolière, commune

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
		SOUS-BAUZON	MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de Ribeyras, et ses affluents	Sources, commune GENESTELLE	Confluence avec le ruisseau de Roussas, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Ribouna	Source, commune BEAUMONT	Confluence rivière Drobie, commune BEAUMONT
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de rieuisset	sources, commune JAUJAC	confluence lignon, commune JAUJAC
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de romégier	sources, commune FABRAS	pont m102, commune PONT-DE-LABEAUME
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de rourelas	sources, commune MEYRAS	confluence ardèche, commune MEYRAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de Roussas, et ses affluents	Sources, commune GENESTELLE	Confluence avec le ruisseau de Bise, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de seusaret	sources, commune MEYRAS	confluence lignon, commune MEYRAS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de Sueille	Source commune DOMPNAC	Confluence Drobie commune SAINT MELANY
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Téron	Source, commune LABOULE	Confluence avec le Salindres, commune LABOULE
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Tirebridel	Source, commune ROCLES	Confluence avec le Salindres, commune ROCLES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Valat de la Borie	Sources commune de MALBOSC	Confluence avec le ruisseau d'Abeau commune de MALBOSC
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Toufache	Source, commune LAURAC-EN-VIVARAIS	Le Village, commune LAURAC-EN-VIVARAIS
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Valcroze	Source, commune AILHON	Confluence avec l'Auzon, commune SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de vallos	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence bise, commune GENESTELLE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau de voltour	sources, commune VALS-LES-BAINS	confluence volane, commune VALS-LES-BAINS

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Alobres	Source, commune LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS	Confluence Lande, commune UZER
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau des Combes de Bannes	Sources commune de BANNE	Confluence avec la Ganière commune de BANNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau des loubeyres	sources, commune VESSEAUX	prat neuf, commune VESSEAUX
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du baron lalligier	sources, commune BURZET	pont D289, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du bosc	sources, commune CHIROLS	pont route du fesc, commune CHIROLS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du buis	sources, commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE	lieu-dit "la chavade", commune SAINT-JULIEN-DU-SERRE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du cros	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence ruisseau du charray, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du grand rieu	sources, commune THUEYTS	confluence ardèche, commune THUEYTS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du gruel	sources, commune UCEL	confluence ardeche, commune UCEL
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du mas	sources, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE	confluence volane, commune ANTRAIGUES-SUR-VOLANE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du mazel	sources, commune BURZET	confluence bourges, commune BURZET
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du prat	sources, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	confluence bourges, commune SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau du Suel	source, commune SAINT-ANDRE-LACHAMP	confluence Alune, commune RIBES
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau l'Auzon	Sources, commune AILHON	Moulin des Sources (hameau de Gaude), commune SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le charay	sources, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS	confluence ruisseau du cros, commune SAINT-JOSEPH-DES-BANCS
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le fuma, et ses affluents	sources, commune GENESTELLE	confluence bise, commune

Le Rhône de l'Ardèche incluse à l'Ouvèze – Liste 2 écrevisses			
Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval
			ANTRAIQUES-SUR-VOLANE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le rantiol	sources, commune GOURDON	confluence boulogne, commune SAINT-MICHEL-DE-BOULOGNE
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le salindre	sources, commune PRADES	confluence ruisseau de fontbonne, commune PRADES
Ecrevisse à pieds blancs	ruisseau le vinezac	pont sétias, commune VALS-LES-BAINS	confluence ardèche, commune PONT-DE-LABEAUME

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-08-31-00011

FR84-857 FC Lamastre

Lempdes, le 31 août 2023

ARRÊTE n°2023/08-08

**Relatif à l'approbation du document d'aménagement
de la forêt communale de Lamastre
Département : Ardèche
Surface de gestion : 33,90 ha
Révision d'aménagement FR84-857**

**La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- Vu** les articles L124-1, L212-1 à L212-3, D212-1, D212-2, R212-3, D212-5, D212-6 et D214-15 à D214-21-1 du Code Forestier ;
- Vu** le schéma régional d'aménagement de la région Auvergne-Rhône-Alpes approuvé par arrêté du 8 octobre 2020 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 6 avril 2007 portant approbation de l'aménagement de la forêt communale de Lamastre pour la période 2006-2020 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2023-20 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Bruno FERREIRA, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu** l'arrêté DRAAF n° 2023/03-39 du 3 avril 2023 portant délégation de signature à certains agents de la DRAAF pour les compétences d'administration générale ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de Lamastre du 28 novembre 2022, donnant son accord sur le projet d'aménagement forestier qui lui a été proposé par l'Office national des forêts ;
- Vu** le dossier d'aménagement déposé le 6 décembre 2022 ;
- Sur** proposition du Directeur territorial de l'Office national des forêts ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La forêt communale de Lamastre (Ardèche), d'une contenance de 33,90 ha, est affectée prioritairement à la fonction de production et à la fonction sociale, tout en assurant la fonction de protection contre les risques naturels et la fonction écologique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Article 2 : Cette forêt comprend une partie boisée de 33,38 ha, actuellement composée de douglas (34%), sapin pectiné (18%), pin sylvestre (10%), divers résineux (5%), châtaignier (25%), et divers feuillus (8%). 0,52 ha sont non boisés (lande à genêts).

La surface boisée est entièrement en sylviculture et elle sera traitée en futaie irrégulière. L'essence objectif principale qui détermine sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements sera le douglas (33,38 ha). Les autres essences seront favorisées comme essences associées et essences d'accompagnement.

Article 3 : Pendant une durée de 20 ans (2022-2041) : La forêt sera composée d'un groupe de gestion de futaie irrégulière, d'une contenance totale de 33,90 ha, dont 33,38 ha susceptibles de production ligneuse, qui pourra être parcouru par des coupes sur 21,84 ha selon une rotation de 10 à 15 ans

L'Office national des forêts informera régulièrement le propriétaire de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique dans la forêt et proposera toutes les mesures nécessaires à son maintien ou son rétablissement, en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté à l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements.

Les mesures définies par l'aménagement visant à la préservation de la biodiversité courante, ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.

Article 4 : Le directeur régional, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et le directeur territorial de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Ardèche.

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
Le chef du service régional de la forêt,
du bois et des énergies,

« signé »

Julien MESTRALLET

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-08-31-00012

FR84-884 FC La Rochette

Lempdes, le 31 août 2023

ARRÊTE n°2023/08-15

**Relatif à l'approbation du document d'aménagement
de la forêt communale de La Rochette
Département : Ardèche
Surface de gestion : 163,41 ha
Révision d'aménagement FR84-884**

**La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- Vu** les articles L124-1, L212-1 à L212-3, D212-1, D212-2, R212-3, D212-5, D212-6 et D214-15 à D214-21-1 du Code Forestier ;
- Vu** les articles L122-7 à L122-8, R122-23 et R122-24 du Code Forestier ;
- Vu** les articles L341-1 et suivants et R341-10 à R341-13 du Code de l'Environnement ;
- Vu** les articles L414-4 et R414-19 du Code de l'Environnement ;
- Vu** le schéma régional d'aménagement de la région Auvergne-Rhône-Alpes approuvé par arrêté du 8 octobre 2020 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 28 avril 2008 portant approbation de l'aménagement de la forêt communale de la Rochette pour la période 2007-2021 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2023-20 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature à Monsieur Bruno FERREIRA, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Vu** l'arrêté DRAAF n° 2023/03-39 du 3 avril 2023 portant délégation de signature à certains agents de la DRAAF pour les compétences d'administration générale ;
- Vu** le document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201664 "Secteur des Sucs" validé en date du 19 novembre 2013 ;
- Vu** la délibération du conseil municipal de la commune de la Rochette, en date du 2 avril 2022, donnant son accord sur le projet d'aménagement forestier qui lui a été proposé par l'Office national des forêts ;

Vu l'avis de la commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du département de l'Ardèche, en date du 2 février 2023, pour la mise en œuvre de l'aménagement au titre de la réglementation sur les sites classés ;

Vu le courrier du directeur de l'agence interdépartementale Drôme-Ardèche de l'Office national des forêts, en date du 27 octobre 2022, demandant le bénéfice des articles L122-7 et L122-8 du code forestier au titre des réglementations propres à Natura 2000 et aux réserves naturelles nationales ;

Vu le dossier d'aménagement déposé le 27 février 2022 ;

Considérant que la mise en œuvre de l'aménagement susvisé ne portera pas atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000 "Secteur des Sucs" ;

Sur proposition du Directeur territorial de l'Office national des forêts ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La forêt communale de la Rochette (Ardèche), d'une contenance de 163,41 ha, est affectée prioritairement à la fonction sociale et à la fonction écologique tout en assurant la fonction de production ligneuse et la fonction de protection contre les risques naturels, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle.

Article 2 : Cette forêt comprend une partie boisée de 109,43 ha, actuellement composée d'épicéa commun (75%), sapin pectiné (12%), pin à crochets (12%) et divers feuillus (1%). 53,98 ha sont non boisés.

La surface boisée est constituée de 97,61 ha en sylviculture, qui seront traités en futaie régulière. Le reste de la surface, soit 65,80 ha, correspond à des zones hors sylviculture, laissées en évolution naturelle pendant la durée de l'aménagement (tourbières et zones rocheuses).

Dans les zones en sylviculture, l'essence "objectif" principale qui détermine sur le long terme les grands choix de gestion de ces peuplements sera le sapin pectiné (97,61 ha). Les autres essences seront maintenues comme essences "objectif" associées ou comme essences d'accompagnement.

Article 3 : Pendant une durée de 20 ans (2022-2041), la forêt sera divisée en 4 groupes de gestion :

- Un groupe d'amélioration, d'une contenance totale de 105,43 ha, dont 76,23 ha susceptibles de production ligneuse, qui sera parcouru par des coupes selon une rotation de 5 ans ;
- Un groupe d'îlots de sénescence, d'une contenance de 3,53 ha, qui sera laissé en évolution naturelle ;
- Un groupe hors sylviculture, d'une contenance de 45,90 ha, qui sera laissé en évolution naturelle.
- Un groupe hors sylviculture, d'une contenance de 8,55 ha, qui sera laissé en libre évolution.

L'Office national des forêts informera régulièrement le propriétaire de l'état de l'équilibre sylvo-cynégétique dans la forêt et proposera toutes les mesures nécessaires à son maintien ou son rétablissement, en s'assurant en particulier que le niveau des demandes de plans de chasse concernant la forêt est adapté à l'évolution des populations de grand gibier et des dégâts constatés sur les peuplements.

Les mesures définies par l'aménagement visant à la préservation de la biodiversité courante, ainsi qu'à la préservation des sols et des eaux de surface, seront systématiquement mises en œuvre.

Article 4 : Compte tenu des autorisations et accords susvisés et en application du 2° de l'article L122-7 du code forestier, les opérations d'exploitation et les travaux prévus par l'aménagement, à l'exclusion des travaux de création d'infrastructures de desserte, peuvent être réalisés sans être soumis aux formalités prévues par :

- La réglementation propre à Natura 2000 relative à la zone spéciale de conservation FR8201664 "Secteur des Sucs", instaurée au titre de la directive européenne "Habitats Faune Flore" du 21 mai 1992 ;
- La réglementation propre aux sites classés pour le site classé du Mézenc ;

Cette dispense est conditionnée par le respect des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts prévues dans le document d'aménagement.

En application de l'article L.124-3 du code forestier, la présente approbation au titre de l'article L122-7 du code forestier permet au document d'aménagement de constituer une garantie de gestion durable, indépendamment de l'adhésion à la charte Natura 2000 ou de la signature d'un contrat Natura 2000.

Article 5 : Le directeur régional, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et le directeur territorial de l'Office national des forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de l'Ardèche.

Pour la préfète et par délégation,
Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
Le chef du service régional de la forêt,
du bois et des énergies,

« signé »

Julien MESTRALLET

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-03-00002

tableau baremes perte recolte-prairie

PERTE DE RÉCOLTE - CDI de l'Ardèche du 03 octobre 2023

CULTURES FOURRAGÈRES (typologie fixée en juin 2015)	Décision commission du 03 octobre 2023
Prairie Artificielle	11,46 €/Qt
Prairie Naturelle	11.46 €/Qt
Lande pâturée (+ de 20 qt/ha)	240,00 €/ha
Lande pâturée (- de 20 qt/ha)	100,00 €/ha
2ème Coupe	11.46 €/Qt
Trèfle	12,03 €/Qt
Luzerne	12,61 €/Qt
Sainfoin	12,03 €/Qt

Majoration dans la limite de 20 % du barème en cas d'autoconsommation justifiée par l'exploitant.

PRIVAS, le 03 octobre 2023

Le Responsable du Pôle Nature,

« signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche

07-2023-10-04-00005

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant autorisation d'occupation temporaire
du domaine public



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code Général de la Propriété Publique, notamment les articles L.2121-1 et suivants,

VU la demande déposée le 03 septembre 2023 par la Société de Fait PRADIER représentée par Madame Coryne Pradier et Monsieur Sylvain Pradier demeurant Camping des Ponts-170, Route de Saint-Martin à Saint-Just-d'Ardèche sollicitant l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public,

SUR PROPOSITION de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche ;

ARRÊTE :

Article 1 : OBJET

La Société de Fait PRADIER représentée par Madame Coryne Pradier et Monsieur Sylvain Pradier est autorisée à occuper temporairement le terrain non bâti situé quartier Le Bourdelet lieu-dit Pont-Cassé sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche et repéré sur le plan en annexe 1.

L'emplacement mis à disposition se compose d'une surface boisée de 6 750 m².

Le permissionnaire doit se conformer aux lois et règlements visés ci-dessous.

La présente autorisation ne se substitue pas aux autres autorisations qui pourraient s'avérer nécessaires notamment au titre du code de l'Environnement et de la propriété foncière individuelle.

Article 2 : DUREE

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et prendra fin le 31 décembre 2024.

Elle ne pourra pas faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

Elle peut être retirée à tout moment à la demande du Directeur Départemental de Territoires en cas de cession irrégulière à un tiers, de modification de la destination de l'occupation ou d'inexécution des conditions définies dans le présent arrêté sans que le permissionnaire puisse prétendre à aucune indemnité ou quelconque dédommagement.

Article 3 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

L'emplacement est mis à disposition du permissionnaire afin qu'il en assure l'entretien (débroussaillage, élagage des branches basses des arbres et arbustes) dans le cadre de la mise en sécurité des campeurs vis-à-vis des risques naturels (chutes de branche, incendie de forêt).

Il ne pourra servir à d'autres usages, et en aucun cas constituer une extension du périmètre du camping et être aménagé pour des activités liées au camping.

Pour le reste, la végétation existante devra être conservée.

Article 4 : CESSION

La présente autorisation étant rigoureusement personnelle, le permissionnaire ne peut céder à un tiers les droits qu'elle lui confère.

En cas de cession non autorisée, l'autorisation sera révoquée et le permissionnaire restera responsable des conséquences de l'occupation du domaine public.

Article 5 : DOMMAGES

Le permissionnaire reste responsable de tout dommage causé par son fait ou de celui qui est causé par le fait de personnes dont il doit répondre ou des choses qu'il a sous sa garde, et cela quel que soit celui qui subit ce dommage, à savoir : l'Etat, ou des tiers.

Article 6 : LIBRE CIRCULATION

Le permissionnaire est tenu d'assurer la libre circulation des personnes agissant pour le compte du service gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF) voisin, ainsi que celle des personnes et des engins de toute nature dont l'intervention est commandée par ce service pour l'entretien et la réparation des ouvrages du DPF.

Article 7 : IMPOTS

Le permissionnaire devra supporter seul la charge de tous les impôts auxquels sont actuellement ou pourraient éventuellement être assujettis les terrains, aménagements et installations qui seraient exploités en vertu du présent arrêté.

Article 8 : REDEVANCE

La présente mise à disposition est consentie à titre gratuit dans la mesure où le permissionnaire assurera l'entretien des lieux, et ne retirera de l'occupation aucun bénéfice économique.

Article 9 : RESERVE DU DROIT DES TIERS

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 10 – RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de sa notification.

Article 11 – EXECUTION

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté.

Article 12 - DIFFUSION

Le présent arrêté sera notifié à la Société de Fait PRADIER représentée par Madame Coryne Pradier et Monsieur Sylvain Pradier.

Copie de cet arrêté sera transmise à

- Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Ardèche
- Monsieur le directeur départemental des finances publiques de l'Ardèche
- Monsieur le président de l'EPTB Ardèche

Privas, le 04 octobre 2023

la préfète

signé

Sophie ELIZEON

07_DSDEN_Directions des services
départementaux de l'éducation nationale de
l'Ardèche

07-2023-10-05-00003

Arrêté agrément JEP ANIMATION SOCIALE
D'AUBENAS



ARRÊTÉ N° XXX du 05/10/2023

Portant agrément départemental d'une association de jeunesse et d'éducation populaire

Vu la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 et en particulier l'article 8 relatif à l'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire, modifié par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Vu les articles R. 222-17 et R. 222-17-1 du code de l'éducation et en particulier l'article D.222-20 ;

Vu le décret n° 2002-571 du 22 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 et relatif à l'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire ;

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2020-1543 du 09 décembre 2020 relatif aux services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Vu l'arrêté n° 2022-37 du 29 novembre 2022 de la rectrice de l'académie de Grenoble portant délégation de signature à Monsieur Thierry Aumage - directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Ardèche ;

Vu l'arrêté du **05/10/2023**, n° 07-2023-10-05-00002 portant reconnaissance du tronc commun d'agrément de l'association ANIMATION SOCIALE D'AUBENAS ;

CONSIDERANT la demande présentée par l'association ci-dessous désignée ;

CONSIDERANT que l'association remplit bien les conditions requises ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'agrément prévu par le décret susvisé du 22 avril 2002 est accordé à l'association dont le nom suit :

Association ANIMATION SOCIALE D'AUBENAS

SIRET N° 41236537100019

RNA : W072000937

Article 2 :

Cet agrément est attribué pour une durée de 5 ans, sauf si l'association ne remplit plus les conditions qui lui ont permis d'obtenir l'agrément JEP.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification. Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours hiérarchique.

Article 4 :

L'agrément peut être retiré lorsque l'association qui en bénéficie ne justifie plus du respect des conditions prévues pour son attribution et notamment les articles 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 susvisée et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Article 5 :

L'association mentionnée ci-dessus adressera chaque année au service départemental à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports, le procès-verbal de l'assemblée générale, le rapport financier de l'exercice écoulé, le rapport annuel d'activités.

Article 6 :

L'association mentionnée ci-dessus informera au service départemental à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports, de toute modification de statuts, de changement de siège social, de composition du bureau.

Article 7 :

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié aux intéressés.

Fait à Privas, le 05 octobre 2023

L'Inspecteur d'académie - Directeur académique
des services de l'éducation nationale de l'Ardèche

SIGNE

Thierry AUMAGE

07_DSDEN_Directions des services
départementaux de l'éducation nationale de
l'Ardèche

07-2023-10-05-00002

Arrêté agrément TCA ANIMATION SOCIALE
D'AUBENAS



ARRÊTÉ N° XXX du 05/10/2023

**Portant reconnaissance du tronc commun d'agrément de l'association ANIMATION SOCIALE
D'AUBENAS**

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 25-1 ;

Vu la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel ;

Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République ;

Vu les articles R.222-17, R.222-17-1 et R.222-20 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2002-571 du 22 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 relatif à l'agrément des associations de jeunesse et d'éducation populaire ;

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2020-1543 du 9 décembre 2020 relatifs aux services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Vu l'arrêté n° 2022-37 du 29 novembre 2022 de la rectrice de l'académie de Grenoble portant délégation de signature à Monsieur Thierry Aumage - directeur académique des services de l'Éducation Nationale de l'Ardèche ;

CONSIDERANT le dossier de demande d'agrément présenté par l'association ANIMATION SOCIALE D'AUBENAS **CONSIDERANT** que l'association remplit bien les conditions requises ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'Association ANIMATION SOCIALE D'AUBENAS dont le siège social est situé à 18, avenue de Sierre, 07200 AUBENAS , n° RNA : W072000937, satisfait aux conditions prévues par l'article 25-1 de la loi du 12 avril 2000 susvisée à la date de publication du présent arrêté portant sur le tronc commun d'agrément.

Article 2 :

Ladite association est réputée remplir ces critères pendant une durée de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté. Avant le terme de ces cinq années, l'association doit transmettre une demande de renouvellement de son TCA à l'administration qui lui a délivré le premier agrément ; si la demande de renouvellement n'est pas effectuée avant l'expiration de l'arrêté TCA ou si les conditions générales du TCA ne sont plus remplies, l'association perd le bénéfice de tous ses agréments ministériels.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification. Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours hiérarchique.

Article 4 :

Le Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié aux intéressés.

Fait à Privas, le 05 octobre 2023

L'Inspecteur d'académie - Directeur académique
des services de l'éducation nationale de l'Ardèche

SIGNE

Thierry AUMAGE

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2023-10-04-00004

Arrêté préfectoral portant transfert provisoire
du bureau de vote de la commune d'ISSANLAS

**Bureau des Élections et de
l'Administration Générale**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-2023-
modifiant l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-31-00008 du 31 août 2023
portant désignation des bureaux de vote des communes de
l'arrondissement de LARGENTIÈRE**

**Le préfet de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral, et notamment l'article R. 40 ;

Vu l'arrêté n° 16-548 du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes du 29 décembre 2016, portant modification des limites territoriales des arrondissements de PRIVAS, TOURNON-SUR-RHÔNE et LARGENTIÈRE ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-01-00001 du 1^{er} août 2023, instituant une délégation spéciale pour l'administration provisoire de la commune d'ISSANLAS (07660) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-09-00004 du 09 août 2023, portant convocation des électeurs de la commune d'ISSANLAS, en vue d'une élection municipale partielle intégrale organisée les 08 et 15 octobre 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-31-00008 du 31 août 2023, portant désignation des bureaux de vote des communes de l'arrondissement de LARGENTIÈRE pour l'année 2023 ;

Vu le courriel du 25 septembre 2023 de la commune d'ISSANLAS, sollicitant le transfert ponctuel du bureau de vote unique de la commune fixé en mairie, en vue de l'organisation de cette élection dans les meilleures conditions ;

Considérant les motifs invoqués : exigüité du bureau de vote habituel de la commune au regard de l'enjeu (renouvellement intégral du conseil municipal), et déplacement temporaire du bureau de vote dans un local en proximité immédiate sans incidence particulière sur le déplacement des électeurs ;

Considérant l'absence de modification du périmètre des bureaux de vote concernés, s'agissant de la répartition géographique des électeurs ou encore du nombre de bureaux de vote dans la commune ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche,

ARRÊTE

Article 1^{er} : l'article premier de l'arrêté préfectoral n° 07-2023-08-31-00008 du 31 août 2023, relatif aux communes disposant d'un bureau de vote unique, est modifié comme suit :

Dispositions exceptionnelles en vue de l'organisation de l'élection municipale partielle des dimanches 08 et 15 octobre 2023 :

- **ISSANLAS : salle des fêtes – 200, rue du village (circonscription législative 3 – canton 13 « Haute-Ardèche »)**

Article 2 : les autres articles de l'arrêté du 31 août 2023 précité demeurent inchangés.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, la sous-préfète de l'arrondissement de LARGENTIÈRE ainsi que le président de la délégation spéciale de la commune d'ISSANLAS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON (184, rue Duguesclin - 69003 LYON), dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Un tel recours peut être formulé par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.juradm.fr.

Un recours gracieux peut être déposé dans le même délai auprès du préfet de l'Ardèche. Le recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra qu'à compter de la réception de la réponse du préfet.

Privas, le 04 octobre 2023

Pour le préfet,
la secrétaire générale
signé
Isabelle ARRIGHI

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2023-10-02-00010

2023APacquisition.odt
commune les vans



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°

portant autorisation d'acquisition, de détention et de conservation d'armes
de catégorie B et D par la commune de Les Vans

**La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L. 511-5, L. 512-1 à L. 512-7, ses articles R. 511-14 à R. 511-17, R. 511-30 à R. 511-34, le chapitre V du titre 1^{er} de son livre V ;

VU le décret n° 2013-700 du 30 juillet 2013 modifié portant application de la loi n°2012-304 du 6 mars 2012 relative à l'établissement d'un contrôle des armes modernes, simplifié et préventif ;

VU la convention communale de coordination conclue le 31 août 2023 par Mme. la procureure de la République, Mme la préfète de l'Ardèche et M. le maire de Les Vans, conformément aux dispositions des articles L.512-4 et R.512-5 du code de la sécurité intérieure susvisé ;

VU la demande formulée par le maire de Les Vans en date du 5 septembre 2023, sollicitant l'autorisation d'acquisition, de détention et de conservation d'armes de catégories B et D ;

SUR proposition du directeur de cabinet ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : La commune de Les Vans, est autorisée à acquérir, à détenir et à conserver :

- deux pistolets à impulsion électrique de catégorie B6,
- deux générateurs d'aérosol incapacitant ou lacrymogène d'une capacité supérieure à 100ml de catégorie B8
- deux générateurs d'aérosol incapacitant ou lacrymogène d'une capacité inférieure à 100 ml de catégorie D2,
- deux matraques télescopiques de type bâton de défense de catégorie D,

en vue de la remise aux agents de police municipale préalablement agréés et autorisés au port d'arme dans l'exercice de leurs fonctions et missions prévues aux articles R. 511-14 à R. 511-17 du code de la sécurité intérieure.

ARTICLE 2 : Sauf lorsqu'elles sont portées en service par l'agent de police municipale ou transportées pour les séances de formation, les armes et les munitions faisant l'objet de la présente autorisation doivent être déposées, munitions à part, dans l'armoire forte du poste de police municipale de Les Vans.

ARTICLE 3 : La commune de Les Vans est autorisée à acquérir, détenir et conserver les armes, éléments d'armes et munitions mentionnés à l'article 2, tient un registre d'inventaire de ces matériels permettant leur identification et établit un état journalier des sorties et réintégrations des armes, des munitions, ainsi que l'identité de l'agent de police municipale auquel l'arme et les munitions ont été remises lors de la prise de service.

Le registre d'inventaire satisfait aux prescriptions de l'article R.511-33 du code la sécurité intérieure susvisé.

ARTICLE 4 : La présente autorisation d'acquisition, de détention et de conservation d'armes de catégorie B et D est délivrée pour une durée de cinq ans. La présente autorisation peut être abrogée à tout moment pour des motifs d'ordre public ou de sécurité des personnes ou en cas de résiliation de la convention de coordination en date du 31 mai 2022 susvisée. Le vol ou la perte de toute arme ou munitions fait l'objet sans délai par la commune d'une déclaration au service de la gendarmerie nationale territorialement compétente.

ARTICLE 5 : Le directeur de cabinet et le maire de Les Vans sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Privas, le

Pour la préfète,
Le directeur de cabinet,

Gwenn JEFFROY

La présente décision peut être contestée dans les deux mois à compter de sa notification. Les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux adressé à Monsieur le préfet de l'Ardèche ;
- un recours hiérarchique, adressé à Monsieur le Ministre de l'intérieur, Place Beauvau – 75 800 PARIS Cedex 08 ;
- un recours contentieux, adressé au tribunal administratif de Lyon – 184 rue Duguesclin – 69 003 LYON. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du 2^{ème} mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du 2^{ème} mois suivant la date du rejet du recours gracieux ou hiérarchique).

Toute personne physique ou morale peut déposer sa requête par voie électronique au moyen d'un télé-service accessible par le réseau internet : télérécourse - <https://www.telerecours.juradm.fr/>